

## Proche-Orient : Ehoud Barak prêt à accepter le plan de paix de Bill Clinton

LE PREMIER ministre israélien, Ehoud Barak, a fait savoir qu'il était prêt à accepter les propositions du président américain si l'Autorité palestinienne faisait de même. Il devait convoquer, mercredi 27 décembre, son cabinet de sécurité pour officialiser la réponse israélienne au plan de paix proposé par Bill Clinton. A l'exception notable de la question du retour des réfugiés palestiniens, ce plan semble satisfaire la plupart des revendications palestiniennes qui n'avaient pas été acceptées, en juillet, à Camp David. « Il sera très difficile à Israël de refuser les propositions Clinton si l'autre partie les accepte », dit M. Barak. Yasser Arafat est plus réservé, insistant sur de « nombreux obstacles ». Mais, selon un de ses proches, « les dernières discussions vont dans la bonne direction ».

Lire page 4

## Inquiétantes farines animales

DÉMISSION d'un conseil municipal, recours au tribunal administratif, pétitions : le stockage des farines animales, essentiellement dans l'ouest de la France, provoque des mouvements d'inquiétude et de protestations mais, pour le moment, pas de tumulte malgré l'approche des élections municipales. Les riverains des vingt-deux sites retenus s'inquiètent pour leur sécurité – risques d'incendie, émanations de gaz – et pour les menaces qui pèsent sur leur environnement, mauvaises odeurs, poussières, pollution de l'eau... *Le Monde* a enquêté dans plusieurs communes concernées par ces stockages qui sont une conséquence de la crise de la vache folle.

Lire page 6

## L'outsider du téléphone



JAN STENBECK

LES FRANÇAIS ont découvert Télé2 en 1999 lorsque cet opérateur suédois a cassé les prix du téléphone fixe. L'ambition de Jan Stenbeck, le patron du groupe Kinnevik, ne s'arrête pas là. Il veut devenir un grand du téléphone mobile en Europe.

Lire page 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 10 AT ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1227 - 7,50 F



## Les lourds secrets des « disparues de l'Yonne »

● Entre 1977 et 1989, au moins quinze jeunes filles de l'Assistance publique ont été violées, parfois tuées, dans la région d'Auxerre ● Ces disparitions n'ont guère inquiété les institutions concernées ● Notre enquête sur les meurtres avoués par Emile Louis et deux autres affaires

LES « DISPARUES de l'Yonne » ne renvoient pas seulement à la sinistre histoire d'Emile Louis, ce chauffeur d'autocar qui a avoué, le 13 décembre, avoir tué et enterré sept jeunes femmes, entre 1977 et 1979. Ce sont de lourds secrets qui empoisonnent la vie d'Auxerre depuis vingt ans. Au moins quinze jeunes femmes ont en effet été violées, certaines tuées, entre 1977 et 1989. C'est ce qui ressort de notre enquête sur trois affaires qui, juridiquement, n'ont pas de lien entre elles. Ces trois affaires concernent toutes des jeunes filles de l'Assistance publique, parfois handicapées mentales légères. L'Association des handicapés de l'Yonne estime qu'une dizaine d'autres personnes, violées, n'ont pas porté plainte. Et tout cela sans que les institutions concernées paraissent s'inquiéter outre mesure de « disparitions » pourtant concentrées dans l'espace et le temps.

Il y a d'abord Emile Louis. Interpellé à Draguignan (Var), où il est accusé d'un viol, le chauffeur de bus qui faisait la navette entre les



institutions spécialisées d'Auxerre et les familles d'accueil, a reconnu sept meurtres, mais ses aveux sont si flous que l'on n'a retrouvé, pour le moment, que les ossements d'une personne – les tests ADN diront s'il s'agit d'une des disparues – et des vêtements féminins. La deuxième affaire concerne deux jeunes filles de l'Assistance publique, séquestrées, torturées, violées, au début des années 80, dans un pavillon proche d'Auxerre, par des personnes cagoulées qui n'ont jamais été identifiées.

La troisième s'est soldée par la condamnation pour agressions sexuelles, en 1992, à six ans de prison du responsable de l'époque de l'association pour adultes et jeunes handicapés de l'Yonne. La victime : une handicapée de 23 ans. « Il n'y a pas de liens entre les différentes affaires. En l'état actuel de la procédure », souligne un officier de gendarmerie qui s'intéresse à l'ensemble de ces affaires.

Lire page 8  
et notre éditorial page 12



## VENDÉE GLOBE MacArthur s'accroche

Michel Desjoyeaux a encore accentué son avance en tête du Vendée Globe, course autour du monde à la voile en solitaire, sans escale et sans assistance, reléguant Roland Jourdain à 72 milles. Lundi 25 décembre, les deux Français avaient effectué la moitié de leur périple. En troisième position, la navigatrice anglaise Ellen MacArthur (photo), qui effectue son premier tour du monde, poursuit son apprentissage avec ténacité. Elle a passé dimanche la journée la plus dure de sa vie.

p. 14

## John Le Carré confesse à la BBC son « pénible » passé d'espion

IL A ATTEINT l'âge des aveux. A soixante-neuf ans, David Cornwell, plus connu sous son nom de plume de John Le Carré, reconnaît enfin publiquement qu'il a été dans sa jeunesse un agent secret au service de Sa Gracieuse Majesté. On s'en doutait un peu vu la première carrière de l'intéressé, qui était diplomate du temps de la guerre froide dans des capitales particulièrement sensibles. Mais il y a infiniment plus grave. John Le Carré avoue qu'il a espionné ses camarades lorsqu'il était étudiant à Oxford pour détercer lesquels d'entre eux étaient les plus susceptibles d'être recrutés par les Soviétiques. Pour un ancien élève d'une *public school*, celle de Sherborne précisément, une de ces institutions anglaises qui, comme leur nom ne l'indique pas, sont des écoles privées, cela est tout simplement impardonnable. On peut tout faire, dans ce type d'établissement, sauf cafarder...

John Le Carré s'est confessé, mardi soir, sur la seconde chaîne de la BBC. Le moment choisi est curieux. Il existe en Angleterre une tradition qui veut qu'on puisse tout dire dans les jours qui précèdent Noël. Dans les entreprises, on

boit du vin chaud parfumé à la cannelle, en mangeant d'étranges petits chaussons fourrés à la confiture. C'est le moment où la secrétaire dit son fait à son patron, celui où de courtes idylles se nouent. Mais le lendemain chacun fait comme s'il ne s'était rien passé. Il ne doit plus en être question, en tout cas, après Noël.

John Le Carré est entré dans le monde de l'espionnage « comme on accède à la prétrise » peu après la seconde guerre mondiale, lorsqu'il était étudiant à Berne, en Suisse. « Je me voyais tout à fait comme une sorte de Mata Hari masculin. »

Les choses se gâtent lorsqu'il poursuit ses études à Oxford. « On pensait alors que les Soviétiques et leurs alliés chercheraient à la fin des années 40 à recruter à Oxford parmi les étudiants de première année issus de la classe moyenne comme ils l'avaient fait à Cambridge dans les années 30. » Le Carré était donc chargé de surveiller ses camarades, une tâche qu'il jugeait « pénible », mais dont il s'est acquitté. Les soupçons qui ont toujours pesé sur lui dans le petit monde des lettres britanniques étaient donc fondés.

Après Oxford, il devient le parfait espion.

Sous une couverture de diplomate en poste à Bonn, il transmet des messages à des agents, visite discrètement des appartements, lance des opérations de désinformation contre le camp ennemi. Son heure de gloire arrive lors de la construction du mur de Berlin, en 1961. Il ne dort plus et frôle l'effondrement nerveux. Il écrit en cinq jours ce qui va devenir son livre le plus célèbre, *L'espion qui venait du froid*, paru en 1963. Il quitte la carrière diplomatique en 1964. Il ne cessera plus d'écrire.

« Il y a quelque chose de voluptueux dans la trahison », explique Le Carré. Il avait levé un autre coin du voile, en 1999, dans *Single & Single*. Il y était question d'un fils en quête de son père. Le propre père de Le Carré était un escroc de haut vol, changeant souvent d'identité comme de femme, allant d'un hôtel particulier à la prison. Il avait fait croire à ses deux fils que leur mère était morte. Le jeune John a revu cette dernière dans une gare, lorsqu'il était déjà adolescent. Comment une mère peut-elle disparaître ainsi ? Cette question n'a cessé de le hanter.

Dominique Dhombres



## REPORTAGE La Guinée déstabilisée

Cible d'incursions militaires répétées par des « rebelles » venant du Liberia et de la Sierra Leone voisins, la Guinée est fortement déstabilisée. Ces feux croisés sont payés au prix fort par les civils guinéens et les réfugiés sierra-léonais (photo, à Conakry). Dans le sud-est du pays, quelque 350 000 réfugiés et environ 100 000 habitants ont été dispersés par les combats.

p. 2

## RÉUSSIR

**BACCALAURÉAT** Terminale ES "pilote" orientée HEC ou Sciences Po. *Stages de révision bac à Noël, février et Pâques Terminales et Premières.*

**HEC-ESSEC-ESCP**

*Classes préparatoires annuelles "pilotes" voies S et E. Stages intensifs de pré-rentrée, à Noël, février et Pâques.*

**MATH SUP - MATH SPÉ**

*Classe Math Spé PC\* "pilote" Stages intensifs de pré-rentrée, février et Pâques.*

**SCIENCES PO**

*Classes préparatoires annuelles "pilotes". Stages intensifs à Pâques ("bac+1") et en été ("bac+0").*

**MÉDECINE - PHARMACIE**

*Stage de pré-rentrée + Encadrement annuel.*

**DROIT - SCIENCES ÉCONOMIQUES**

*Stages de pré-rentrée, à Noël, Pâques + encadrement annuel.*

**ADMISSIONS PARALLÈLES**

*Bac+0 : Accès, Séisme, Pass, TÉMA. Bac+2 : Tremplin, Profils, Passerelle. Bac+3 ou 4 : HEC-ESCP, ESSEC, EM Lyon, Sciences Po, Tremplin, Profils, Passerelle.*

**CONCOURS PROFESSIONNELS**

*Expertise comptable : DECF-DESCF. Avocat : CRFPA-EFB, Magistrat : ENM. Concours administratifs : TACAA, IRA. Journalisme : CFI, ESI, CELSA, IPI, CUEI.*

**IPESUP • PRÉPASUP**

18, rue du Cloître  
Notre-Dame 75004  
www.ipesup.fr

## Un christianisme discrédité ?

QUEL SCANDALE pour ce témoin de l'âge d'or du catholicisme d'après-guerre – ses grands écrivains, ses théologiens, ses résistants, ses militants – que d'assister, impuissant, à la « marginalisation » politique et intellectuelle d'un christianisme bimillénaire ! Le dernier ouvrage de l'historien René Rémond (*Le Christianisme en accusation*, chez Desclée de Brouwer) est accablant : si l'histoire de France est familière des poussées d'anticléricalisme, celle qui marque la fin du siècle ne ressemblerait à aucune autre. Le christianisme – dans sa version catholique – serait la victime d'une « culture du mépris » analogue (« toutes proportions gardées ») à celle que dénonçait un autre historien, Jules Isaac, pour les juifs. Victime d'un conformisme dans « le persiflage, le sarcasme, la dérision ». Victime d'« insultes » que personne ne tolérait pour l'islam ou le judaïsme.

Même si les Eglises sont encore capables de rassembler, chaque dimanche ou jour de fête, des millions de personnes, le fossé se creuse,

à en croire l'historien-académicien, entre une société ultraïcisé et un catholicisme qui, en moins d'un siècle, est passé d'un statut de puissance triomphante à celui de minorité parmi les minorités, de groupe de pression parmi d'autres, d'autant moins écouté – y compris sur les questions éthiques – qu'il a renoncé à toute revendication de pouvoir politique.

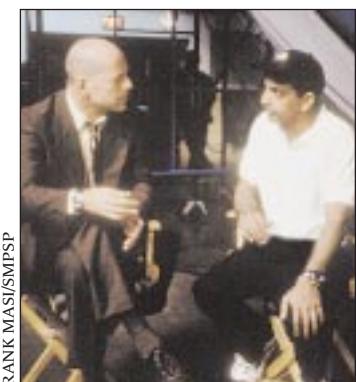
On pourrait croire isolé ce cri

d'un homme blessé pour qui le christianisme est davantage qu'un objet d'étude : il est une conviction. Mais on retrouve pareil constat chez un philosophe agnostique comme Marcel Gauchet, pour lequel « la communauté catholique est la seule minorité persécutée, culturellement parlant, dans la France contemporaine » (*La Vie* du 7 décembre). A des nuances près, on le retrouverait chez les intellectuels (Paul Ricoeur, Jean Delumeau, René Girard, Jacques Julliard, Olivier Mongin, Jean-Claude Guillebaud, Henri Madelin...) et les politiques (Jacques Delors, Catherine Trautmann, Jean-François Mattei, Marie-Noëlle Lienemann...) qui viennent de s'élever, dans une pétition de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, contre la décision du gouvernement Jospin de faire supprimer la référence à l'« héritage religieux » de l'Europe dans la Charte des droits de l'Union.

« Les monotheismes sont rejetés dans le flou du spirituel. L'opinion des religions ne compte plus que pour la galerie », écrit Jean-Louis Schlégel (*Esprit*). En cas de conflit au Proche-Orient, on les appelle pour la photo. »

Henri Tincq

Lire la suite page 12, nos informations page 3 et le portrait de Jean Vanier page 11



## CINÉMA Un conte pour fin de siècle

*Incassable*, le nouveau film de M. Night Shyamalan, avec Bruce Willis (photo), est fortement imprégné par les angoisses du siècle qui s'achève, comme *Sixième sens*, du même auteur. Bruce Willis y incarne un être doué de pouvoirs paranormaux mais qui n'a aucune prise sur son quotidien. Autres films : *Après la réconciliation*, *La Confusion des genres*, *La Saison des hommes*.

p. 17 à 19

|                    |    |                        |    |
|--------------------|----|------------------------|----|
| International..... | 2  | Entreprises.....       | 13 |
| France.....        | 6  | Aujourd'hui.....       | 14 |
| Société.....       | 8  | Météorologie-Jeux..... | 16 |
| Carnet.....        | 10 | Culture.....           | 17 |
| Abonnements.....   | 10 | Guide culturel.....    | 19 |
| Horizons.....      | 11 | Radio-Télévision.....  | 21 |

**AFRIQUE** Cible d'incursions militaires répétées de « rebelles » venant du Liberia et de la Sierra Leone voisins, la Guinée est fortement déstabilisée. Dans le sud-est du pays,

350 000 réfugiés et environ 100 000 habitants ont été dispersés par une série d'attaques menées début décembre contre plusieurs camps et localités de la région. ● LE HCR

(Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), après avoir évacué l'ensemble de ses équipes pendant deux semaines, vient de retourner dans la région. Il affirme être parvenu

à repérer une grande partie de ces réfugiés, mais le sort de nombre de fugitifs reste incertain. ● L'IDENTITÉ des « rebelles » est controversée. La Guinée, de même que l'ONU et les Etats-

Unis, désigne comme commanditaire des raids le président du Liberia, Charles Taylor. Celui-ci dément et rejette la responsabilité des attaques sur des opposants guinéens en exil.

# La Guinée est entraînée à son tour dans le conflit régional ouest-africain

Abritant 350 000 réfugiés de Sierra Leone et du Liberia, le Sud-Est frontalier est l'objet de raids menés par des groupes armés venus de ces deux pays. Les Etats-Unis et l'ONU accusent l'ex-« chef de guerre » et président libérien, Charles Taylor, d'être le commanditaire de ces attaques

**KISSIDOUGOU**  
(sud de la Guinée)  
de notre envoyé spécial

Un bonnet en toile de jute sur sa maigre tête, ses pieds crevassés

## REPORTAGE

« Nous avons marché sept jours pour arriver ici. Beaucoup sont morts en chemin »

abrités dans des sandales de plastique, Mohammed Bayoh, 62 ans, frotte sa barbichette. « La brousse a avalé les autres. Personne ne peut savoir combien en ressortiront », raconte-t-il. C'est de réfugiés sierra-léonais comme lui dont parle le vieillard. Depuis huit ans, Mohammed passe sa vie dans des camps en Guinée forestière, à 700 kilomètres de la capitale, Conakry, une région limitrophe de la Sierra Leone et du Liberia, d'où de nombreuses incursions armées ont été lancées depuis septembre. Début décembre, coup sur coup, deux villes guinéennes ont été attaquées, Guékedou et Kissidougou, au prix de plus de 200 morts. Dans la panique, tout un chapelet de camps aménagés entre ces deux localités distantes de 80 kilomètres ont été dispersés par la force. Quelques 350 000 hommes, femmes et enfants ont disparu dans la nature. Depuis deux semaines, on est sans nouvelles de la plupart d'entre eux.

« Mon camp a été attaqué le 6 décembre. Tout le monde a couru dans tous les sens », se souvient Tamba Gbaïka, 35 ans. Le tiers environ des fugitifs de Guékedou-Sayani, soit



2 000 à 3 000 personnes, s'est retrouvé à Baradou, un autre camp, avant qu'il ne soit à son tour pris sous le feu de même que celui, tout proche, de Kat-Kama, de l'autre côté de la route goudronnée. « En tout, on aurait dû être près de 50 000. Mais on est très loin du compte », constate Tamba Gbaïka, installé depuis 1998 en Guinée.

Où sont passés les autres réfugiés ? « Ils ont été capturés par le Front révolutionnaire uni », le RUF, croit-il. Le mouvement rebelle sierra-léonais, connu pour sa cruauté, les aurait pris en otage et ramenés de l'autre côté de la frontière. « Ils les battent, ajoute Tamba. Ils les mutilent. C'est ce qu'ils appellent du "retrouvement actif". C'est horrible. »

Il n'existe aucune certitude concernant le sort de ceux portés disparus dans cette savane fertile où cohabitent baobabs et palmiers. Dans le grenier de la Guinée, en cette saison

de récoltes, ils peuvent sans grande difficulté subsister de maraudage ou de la cueillette de fruits sauvages.

## UNE GUERRE SANS MERCI

« Nous avons marché sept jours pour arriver ici », se souvient Tamba Joe, un quadragénaire. Il fait partie d'un groupe de 24 rescapés. « Mais beaucoup d'autres sont morts, affirme-t-il. Les rebelles ont tiré dans les tas et, après, d'autres sont morts en chemin, surtout des vieux et des enfants. Il faisait chaud, le jour, et froid, la nuit. »

A la fin de la semaine dernière, 20 000 réfugiés sont parvenus jusqu'à Kissidougou. Ils ont été transférés dans le camp de Massakoundou, à 9 kilomètres à l'ouest de la ville. Ce camp existe depuis de nombreuses années. Dans des maisons en terre cuite coiffées de toits en chaume plus de 35 000 personnes se serrent, pour le moment

sans trop de problèmes. « Les nouveaux venus ont pris les cases de ceux qui ont fui d'ici, explique le chef du camp, Sako Kabbah. Comme les autres se cachent dans les villages alentour, ils vont revenir et il y aura des bagarres. »

Le manque de nourriture est la première urgence. Le 19 décembre, après deux semaines d'interruption dans l'approvisionnement de la région, six camions chargés de vivres du Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) ont atteint Kissidougou. La route de Guékedou a été également rouverte à la circulation et des concentrations de réfugiés ont été repérées par le HCR. « C'est bien, très bien, murmure Mohammed Bayoh. Mais, plus que de nourriture, nous avons besoin de sécurité. Il faut nous rapatrier. »

Depuis le début des attaques, en septembre, les Guinéens et les réfugiés sierra-léonais sont d'accord sur ce point. Après des années dans des camps, les réfugiés clament que « s'il faut mourir, autant mourir chez nous ». Ils ont peur. De plus en plus souvent les Guinéens les assimilent aux rebelles. Le 9 septembre, dans un discours prononcé au Palais du peuple à Conakry, le président Lansana Conté s'en est violemment pris aux « étrangers qui se sont installés à demeure chez nous et qui nous réparent en apportant la guerre ». Assis à la terrasse de sa résidence, le préfet de Kissidougou, Mamadou Kamara, espère que les habitants vont revenir dans sa ville fantôme.

« Sur 87 000 personnes, les deux tiers ont fui le 10 décembre », résume-t-il, avant de raconter le délugue de tirs, du plus profond de la nuit jusqu'à la matinée, dont il a été le témoin. Dans la région, quelque 100 000 Guinéens en fuite ou, provisoirement, accueillis par des « parents au village », s'ajoutent aux réfugiés en errance.

Le fardeau que constitue les réfugiés pour la Guinée est considérable. Au total, 400 000 Sierra-Léonais, auxquels s'ajoutent 130 000 Libériens, sont les hôtes durables de l'un des pays les plus pauvres du

monde. Tant que cette charge s'accompagnait, en contrepartie, d'une rente humanitaire, personne ne s'en plaignait. Mais depuis que l'équation Réfugiés = rebelles = guerre est devenue une ritournelle, les réfugiés sont devenus des boucs émissaires. Dans une guerre sans merci, ils sont pris pour cible des deux côtés.

« Traîtres », aux yeux du RUF, ils passent pour être « l'ennemi infiltré » chez les Guinéens. « L'armée guinéenne combat de

Assis à la terrasse de sa résidence, le préfet de Kissidougou, Mamadou Kamara, espère que les habitants vont revenir dans sa ville fantôme. « Sur 87 000 personnes, les deux tiers ont fui le 10 décembre », résume-t-il, avant de raconter le délugue de tirs, du plus profond de la nuit jusqu'à la matinée, dont il a été le témoin. Dans la région, quelque 100 000 Guinéens en fuite ou, provisoirement, accueillis par des « parents au village », s'ajoutent aux réfugiés en errance.

Dans la vaste cour de la préfecture, des véhicules 4x4 conduits par des civils et équipés de mitrailleuses ou de pièces d'artillerie se mêlent aux camions militaires et aux soldats du commandant de la place, le colonel Baïlo. « Ce sont nos unités anti-insurrection », affirme un officier guinéen sous couvert d'anonymat. « C'est l'Ulimo », soutiennent, pour leur part, d'autres sources locales, invoquant l'acronyme anglais du Mouvement uni de libération, un groupe rebelle qui combat Charles Taylor, le président du Liberia.

Ce dernier, par ses alliés du RUF interposés, a porté la guerre en Guinée en riposte à la déstabilisation dont il estime être l'objet « à l'instigation du gouvernement américain ». Actionné de près ou de loin, ce jeu de dominos en Afrique de l'Ouest est payé au prix fort en Guinée par les civils, otages d'enjeux qui les dépassent.

Brigitte Breuillac

S. Sm.

## Un mystérieux mouvement d'opposition revendique les attaques aux frontières

**DAKAR**  
de notre correspondante

Du Rassemblement des forces démocratiques de Guinée (RFDG), ce mystérieux mouvement qui revendique la responsabilité des attaques menées aux frontières du pays, on ne connaît que la voix de Mohamed Lamine Fofana, son porte-parole. Cet homme se manifeste au moyen d'un téléphone satellite. De temps à autre, il contacte la presse pour annoncer des attaques imminentes, comme celle lancée sur Guékedou début décembre.

L'homme sème le trouble dans les esprits. Car tandis que les autorités affirment que les assaillants sont pour l'essentiel des rebelles libériens et sierra-léonais (facilement reconnaissables par l'anglais ou l'américain créolisé, le krio, qu'ils parlent), Mohamed Lamine Fofana affirme que tous les combattants du RFDG sont guinéens. « Notre mouvement est guinéen », a-t-il déclaré au *Monde* par téléphone. Il a été créé sur le sol de Gui-

née, il y a un an. Et nous n'avons pas le soutien de Charles Taylor [le président libérien], ni du RUF, ni de personne dans la région. »

A en croire M. Fofana, le RFDG serait un mouvement puissant. Il disposerait de cinq mille combattants, dont des militaires qui ont fui le pays après la mutinerie de 1996. Mais l'identité de son chef est gardée secrète. Le nom de Mohamed Touré - fils de Sékou Touré, qui avait dirigé la Guinée d'une main de fer depuis l'indépendance jusqu'à sa mort en 1984 - est fréquemment évoqué. Mais le porte-parole du RFDG dément que des contacts aient été pris avec lui. « Nous ne savons même pas où il est », affirme-t-il pour balayer les rumeurs.

Selon d'autres sources, il pourrait s'agir du commandant Oularé, ancien chef de l'armée de l'air à Faranah, en Haute-Guinée, en fuite depuis son implication dans une tentative de coup d'Etat contre le président Lansana Conté, en février 1996.

Si le flou persiste sur l'identité des res-

ponsables du Rassemblement, l'objectif poursuivi, lui, est clair. « Nous voulons le départ de Lansana Conté et la suppression de son régime », dit M. Fofana. C'est le seul remède à tous les maux de la Guinée. Depuis 1990 jusqu'à maintenant, nous nous sommes battus politiquement et nous avons vu que la solution ne passe pas par les urnes, mais par les armes. Les élections municipales [de juin] ont été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. »

Le RFDG ne cache donc pas qu'il entend prendre le pouvoir par les armes, tout en se présentant comme animé des meilleures intentions démocratiques. « Une fois arrivés à Conakry, anticipe M. Fofana, nous renverserons le président. » « Et le gouvernement transitoire qui sera mis en place organisera des élections pour mettre en place une véritable démocratie », jure le mystérieux porte-parole.

## La présence de 350 000 réfugiés menace la région d'un nouveau désastre humanitaire

**L'INGÉRENCE** internationale sous toutes ses formes – politique, militaire et humanitaire – n'a pas permis d'endiguer le principal foyer de déstabilisation en Afrique

## ANALYSE

Mis au ban des nations, le Liberia de M. Taylor montre que son pouvoir de nuisance reste intact

de l'Ouest, qui s'est étendu à la Guinée à partir du Liberia et de la Sierra Leone. Il y a même des raisons de penser que cette implication a pu attiser ce conflit régional.

En Sierra Leone, 12 500 casques bleus de l'ONU et un fort contingent expéditionnaire britannique ont, non sans mal, repoussé vers l'intérieur du pays les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), qui étaient parvenus, en mai, jusqu'aux portes de la capitale, Freetown. Renvoyés en brousse, les combattants du RUF ont fini par traverser les frontières, en quête de nouvelles terres à butin.

Sans logistique aucune, vivant de rapines, ils n'avaient guère d'autre choix. Leur chef historique, Foday Sankoh, attend en détention sa comparution devant un tribunal international *ad hoc*, appelé à le juger pour crimes de guerre, voire pour crimes contre l'humanité. Abhorrés par le monde entier comme des « coupeurs de bras », ses partisans n'ont plus aucune cause à défendre, plus aucune condition politique à poser. Ils ont dû accepter, le 10 novembre, un cessez-le-feu, qui doit permettre aux forces internationales de les déloger ou, du moins, de se déployer dans le territoire qu'ils contrôlent.

Dès lors, les raids lancés à l'intérieur de la Guinée – un pays déjà divisé par l'usage politique de l'ethnicité – n'ont rien d'étonnant. D'autant que le sous-sol de ce possible sanctuaire de repli regorge de richesses : outre la bauxite, en grande quantité, et le minerai de fer très pur des monts Nimba, limitrophes du Liberia, il recèle de l'or et des diamants.

Une commission d'enquête de l'ONU, et avant elle les services oc-

cidentaux de renseignements, ont accusé le président du Liberia, Charles Taylor, de tirer les ficelles de la déstabilisation régionale. Chef de guerre élu en 1997 chef d'Etat, Charles Taylor est l'allié « organique » du RUF dont le fondateur, Foday Sankoh, a été l'un de ses lieutenants pendant la guerre civile au Liberia. En mars 1991, c'est à partir du sol libérien que la rébellion a été « exportée » vers la Sierra Leone. Le Liberia de Charles Taylor, aujourd'hui mis au ban des nations et frappé de sanctions, prouve en Guinée que sa capacité de nuisance reste intacte. Ce message est destiné, surtout, aux Américains. Washington, après avoir « laissé sa chance » à l'ancien seigneur de la guerre de se muer en homme d'Etat, prépare désormais les conditions de son renversement.

Au-delà de l'interdiction de tout commerce de diamants libériens, décretée par l'ONU, les Etats-Unis envisagent de gelier les avoirs du Liberia dans les banques américaines et de s'attaquer au pavillon de complaisance que le petit Etat ouest-africain prête, contre rede-

vance, à la partie la moins honnête de la flotte marchande internationale. Moins stratégique, mais vexatoire : ils refusent déjà à M. Taylor et à son entourage tout visa d'accès au territoire américain. Il n'en faut pas plus pour que le maître de Monrovia – d'ordinaire déjà enclin à la paranoïa – soupçonne Washington d'aider en sous-main ses ennemis de l'Ulimo (United Liberation Movement), une faction de la guerre civile au Liberia qui n'a pas déposé les armes et continue d'opérer à partir du sud – est de la Guinée voisine.

## NÉGLIGENCE COUPABLE

En Guinée forestière, la bombe humanitaire ne demandait qu'à être dégoupillée. Depuis de longues années, quelque 350 000 réfugiés sierra-léonais vivent dans ce triangle de confluence avec le Liberia et la Sierra Leone. Ils sont installés dans des camps à proximité des frontières. Aucune leçon n'a ainsi été tirée du précédent constitué par le chapelet des camps hutus dans l'est de l'ex-Zaïre qui, dans un contexte politique certes différent, avaient été

dispersés manu militari, à l'automne 1996, par les troupes rwandaises et ougandaises mises au service du chef rebelle congolais Laurent-Désiré Kabila. Même si, aux dernières nouvelles, la grande masse des réfugiés sierra-léonais semble être restée dans la « langue de Guékedou », au sud-ouest de la ville du même nom, il s'agit là d'une négligence coupable que la communauté internationale se doit d'assumer.

Chargé du problème, le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) met en avant le manque de fonds. Bien que seulement 35 dollars par jour soient dépensés pour un réfugié africain – par rapport aux 120 dollars que coûte un réfugié dans l'ex-Yugoslavie – le budget pour l'Afrique de l'organisme spécialisé de l'ONU, qui dépend de contributions volontaires, n'est couvert qu'à 60 %, alors que celui pour le Kosovo l'est à 90 %. « De plus en plus, les droits de l'homme sont, en fait, les droits de l'homme blanc », commente un diplomate dans la capitale guinéenne. Il souligne, par ailleurs, que « le manque de cohé-

rence des interventions bi-ou multilatérales dans la région fait porter le chapeau à l'humanitaire ». Quand, après les attaques du début du mois, le HCR a évacué tout son personnel de la Guinée forestière, pour des raisons de sécurité évidentes, il a en même temps abandonné 350 000 personnes à un sort incertain.

L'aide humanitaire peut-elle « fixer », dans un pays comme la Guinée – l'un des plus pauvres du monde – quelque 500 000 réfugiés et, en cas de crise extrême, mettant en jeu la survie de ces populations, retirer ses agents d'aide du jour au lendemain ? Comment la communauté internationale, fortement engagée dans la région, peut-elle justifier cet abandon ? Si l'action vis-à-vis du Liberia était l'exemple de la lutte contre les « Etats voyous », et l'intervention en Sierra Leone celui d'une opération militaro-humanitaire au secours d'une population traumatisée, le cas de la Guinée serait la preuve que l'un et l'autre sont décidément bien mal engagés.

Stephen Smith

# Le pape dénonce l'inquiétante extension d'une « culture de mort » dans le monde

Un message de Noël inspiré par la situation difficile des chrétiens en Asie et en Terre sainte

La situation en Indonésie où, la veille de Noël, quatorze personnes ont trouvé la mort dans des attentats anti-chrétiens, a donné une tonalité

C'EST un message très sombre qu'a prononcé le pape, lundi 25 décembre à Rome, devant 80 000 fidèles, avant de donner sa bénédiction traditionnelle *urbi et orbi* de Noël. Dans ce message prononcé en cinquante-neuf langues, Jean Paul II a repris l'une des trames les plus constantes de son pontificat : la défense du droit à la vie contre une « culture de mort », dont il assure qu'elle s'étend à travers les crises politiques à répétition et la dégradation du sens de la vie.

Le pape perçoit les signes les plus récents de cette « culture de mort » dans le climat de terreur qui a frappé, la veille de Noël, la minorité chrétienne de l'Indonésie, puis dans l'introuvable paix et le déchaînement de violences en Israël et dans les territoires palestiniens, sur cette terre où est né Jésus-Christ. « Je pense avec inquiétude à la Terre sainte, où la violence continue à ensanglanter le chemin laborieux de la paix », a déclaré le pape. Mais que dire des différents pays – je pense parti-

culièrement à l'Indonésie – où nos frères dans la foi, même en ce jour de Noël, vivent des heures dramatiques de douleur et de souffrance ? » Ce propos visait aussi les chrétiens de Chine. Alors qu'à Pékin le régime communiste redouble de rigueur dans le contrôle des activités croyantes clandestines et les arrestations de prêtres et de laïcs, l'assistance était nombrueuse le jour de Noël dans les églises.

#### SYMPTÔMES ALARMANTS

Jean Paul II a élargi son propos à tous les symptômes de cette « culture de mort » qui, selon lui, depuis le premier « non » à Dieu prononcé par le premier homme, et jusqu'à la fin de ce deuxième millénaire, semble emporter l'humanité. Il a exprimé sa solidarité en particulier aux « enfants battus, humiliés et abandonnés », aux « femmes violées et exploitées », aux « jeunes, adultes, personnes âgées exclus », aux « files interminables d'exilés et de réfugiés », aux victimes « des violences et guérillas

dramatique au traditionnel discours de Jean Paul II, lundi 25 décembre à Rome. Cela-ci a défendu les forces de « vie » et d'« espérance »

contre une « culture de mort » qui s'étendait en Asie, au Proche-Orient, dans les législations libérales sur l'euthanasie et l'avortement.

en tant de lieux de la planète ». La violence, l'avortement, l'euthanasie sont « des symptômes alarmants de la culture de la mort ».

Le pape philosophie ajouté : « Nous ne pouvons pas ne pas nous rappeler que des ténèbres de mort menacent la vie de l'homme à chaque une de ses étapes et l'atteignent spécialement à son premier commencement et à son déclin naturel. La tentation de se faire le maître de la mort en la procurant par anticipation, comme si on était l'arbitre de sa propre vie et de celle d'autrui, se fait toujours plus forte. » On retrouve là les inspirations de cet Evangile de la vie qu'il avait publié en 1995 sous la forme d'une encyclique.

Reste l'espérance liée pour les chrétiens à la fête de Noël : « Tout n'est pas ténèbres dans le monde d'aujourd'hui. Comme il est encourageant l'engagement de ceux qui, dans la vie publique, travaillent pour que soient respectés les droits humains et que grandisse la solidarité entre les peuples de cultures différentes, pour que soit remise la

dette des pays les plus pauvres, pour qu'on parvienne à des accords de paix honorables entre les pays engagés dans des conflits ruineux. » Un autre signe d'encouragement vient, conclut le pape, des « peuples qui, partout dans le monde, s'orientent avec courage vers les valeurs de la démocratie, de la liberté, du respect et de l'accueil réciproques. »

Rompant pour la première fois avec une coutume solidement établie depuis ses vingt-deux célébrations de Noël, Jean Paul II n'a pas prononcé ce message, ni donné sa bénédiction depuis le balcon central de la basilique Saint-Pierre, mais depuis un autel installé sur le parvis. Il s'agissait de lui épargner des déplacements inutiles et de lui permettre d'être plus proche des pèlerins, que la basilique à elle seule n'aurait jamais pu contenir. Le pape est apparu fatigué, articulant parfois avec difficulté, à cause de la maladie de Parkinson.

Henri Tincq

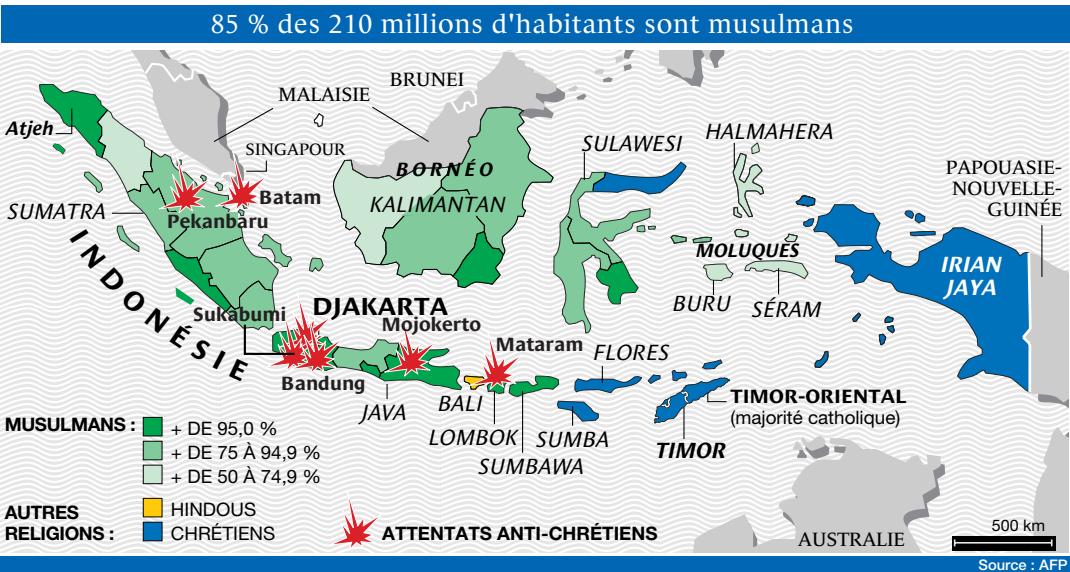
## Les attentats anti-chrétiens en Indonésie semblent avant tout politiques

BANGKOK  
de notre correspondant  
en Asie du Sud-Est

Les attentats anti-chrétiens de la veille de Noël ont fait au moins treize morts et près d'une centaine de blessés. Si la police est parvenue à désamorcer à temps une quinzaine d'explosifs, dont un de 13 kg découvert au pied de la cathédrale de Djakarta, dix-huit bombes au TNT ont explosé à peu près au même moment dans neuf villes du vaste archipel, une opération que le « superministre » de la sécurité, Susilo Bambang Yudhoyono, a attribuée à des « terroristes bien organisés ».

Dans un pays dont 85 % des 210 millions d'habitants se déclarent de l'islam, de nombreuses organisations musulmanes ont dénoncé sur-le-champ ces attentats dont le caractère politique est généralement accepté. « Le seul objectif est de prévenir l'émergence d'une Indonésie pacifique et stable », a estimé Adi Sasono, président de l'influente Association des intellectuels musulmans. « Des éléments des anciennes forces politiques sont ceux qui ont le plus intérêt à miner la transition vers la démocratie. Ce sont également eux qui disposent des plus grands moyens pour agir de façon aussi méprisable », a jugé, de son côté, Hendardi, dirigeant d'une organisation humanitaire respectée, dans une allusion à la nomenclature de l'ancien régime de Suharto.

Pour le président Abdurrahman Wahid, les auteurs des attentats veulent « déstabiliser le gouvernement, susciter la peur et la panique afin que le gouvernement ne puisse plus fonctionner ». « Il s'agit d'un effort d'utilisation du nom de l'islam pour détruire les chrétiens ou d'utiliser le nom de la chrétienté pour détruire les musulmans », a-t-il ajouté, en demandant aux chrétiens de ne pas réagir, avant de se rendre en Irian Jaya pour y passer Noël et y célébrer dans la foulée la fin du ramadan.



Tandis que la police annonçait avoir identifié deux suspects et interrogé plus de soixante personnes, le chef de l'Etat a promis un châtiment exemplaire aux auteurs des attentats.

#### APPEL AU PARDON

Les chrétiens d'Indonésie représentent moins de 10 % de la population. Une partie de leurs fidèles sont issus d'une minorité chinoise qui avait déjà été la cible des exactions commises lors des émeutes qui ont précédé, en mai 1968, la démission forcée de Suharto. Le cardinal de Djakarta, Julius Darmaatmajaya, a lui aussi lancé aux chrétiens un appel au « pardon », en leur enjoignant de ne pas tomber dans le piège de la provocation.

Le président Wahid, un uléma tolérant, a estimé qu'il s'agissait « du dernier souffle de ceux qui redoutent que, si la stabilité du gouvernement est préservée, nous entrons dans une nouvelle ère, celle du réveil économique et de la démocratie ». Mais tout le monde ne partage pas cet

optimisme. « Ce qui m'inquiète, c'est que ce ceci ne soit qu'un début », a rétorqué Asmara Nababan, secrétaire général de la Commission nationale des droits de l'homme.

Ces derniers mois, une présidence affaiblie a cédé de plus en plus à la force de l'ancien régime. Les attentats sont souvent attribués à le pouvoir, à une coalition occulte mais bien financée par d'anciens partisans de Suharto, de militaires radicaux et d'islamistes. On leur reproche d'avoir jeté de l'huile sur le feu aux Moluques, où des affrontements confessionnels ont fait plus de 5 000 victimes en l'espace de deux ans. Parallèlement, en Irian Jaya comme à Atjeh, l'attitude des forces de l'ordre à l'égard de forts courants séparatistes s'est nettement durcie en dépit des préférences affichées du président Wahid pour des solutions négociées.

Le rétablissement d'un semblant de justice se heurte, enfin, à des obstacles apparemment insurmontables. Condamné pour corruption à dix-huit mois de prison, Tommy, fils cadet de Suharto, est en fuite depuis deux mois et paraît bénéficier de nombreuses complicités. Annulé par une cour de justice en septembre, le procès, toujours pour corruption, de l'ancien autocrate n'a pas repris. Les poursuites contre les responsables des exactions commises au Timor-Oriental en 1999 continuent de piétre.

Aucune enquête de la police sur des dizaines d'attentats commis depuis un an à travers l'archipel n'a abouti. Dans plusieurs villes, des jeunes qui se disent islamistes, saccagent et pillent les lieux « immoraux », de la maison fréquentée par des prostituées à la boîte de nuit huppée.

La série synchronisée d'explosions de Noël pourrait peut-être provoquer une réaction salutaire. Elle peut tout aussi bien annoncer que les « forces occultes », si souvent dénoncées par le président Wahid et qui veulent étouffer l'expérience en cours, ont pris de l'assurance.

Jean-Claude Pomonti

## En Corée, le 38<sup>e</sup> parallèle n'est plus totalement hermétique

SÉOUL  
de notre envoyé spécial

Quatre mois après sa sortie, un film traitant d'un sujet en principe tabou remplit les salles en Corée du Sud, embarrassant du même coup les autorités de Séoul alors qu'il a au moins un adepte au Nord. Il s'agit de *Joint Security Area*, *JSIA* (Aire conjointe de sécurité) de Park Chan-wook, qui avait dépassé les 4 millions d'entrées à la mi-novembre. Sujet brûlant à l'heure où une prudente réconciliation entre les deux Corées est à l'ordre du jour, puisqu'il s'agit de la fraternisation entre soldats des deux Corées dans la zone déminée de 4 km de large qui sépare les deux pays depuis un demi-siècle. Kim Jong-il, le dirigeant suprême du Nord, grand amateur du 7<sup>e</sup> art, qui eut lui-même des ambitions cinématographiques, en a demandé une copie qui lui a été envoyée via Pékin...

Le film est tiré d'un livre écrit par Park Sang-yun en 1994 alors qu'il était encore à l'université, à partir de récits de ses cam-

rades qui faisaient leur service militaire. Il tourne autour de la *JSA* de Panmunjom, où siège la commission militaire garante de l'Armistice de 1953 et raconte l'amitié de deux soldats du Nord avec deux soldats du Sud, en faction dans les postes de garde, de chaque côté du fameux « pont du non-retour » de la zone de sécurité conjointe. Un pont que franchirent, en 1953, les prisonniers de guerre et qui fut le théâtre, en 1976, d'un affrontement entre Américains et Coréens du Nord au cours duquel deux GI's furent tués à coups de hache. Des scènes cocasses font éclater de rire la salle (telle que la mimique d'un soldat nord-coréen auquel son camarade du Sud offre un exemplaire de *Playboy*). Mais la fraternisation entre soldats des deux Corées se termine tragiquement.

Le film est-il réaliste ? « C'est une fiction », affirme catégorique un lieutenant d'une garnison proche de la zone déminée. « Pas tant que cela », rétorque un vétéran qui a eu des rencontres fortuites avec des soldats du Nord.

Le film soulève un problème appelé à se renouveler : celui des contacts clandestins entre Coréens du Nord et du Sud. Le rétablissement de la ligne de chemin de fer qui traverse la zone déminée à l'ouest de Panmunjom et la construction d'une autoroute parallèle à la voie ferrée, dont les travaux ont commencé, vont favoriser de tels contacts. Le commandement des Nations unies qui a juridiction sur la zone déminée – d'une longueur de 250 kilomètres d'Est en Ouest à la hauteur du 38<sup>e</sup> parallèle – vient de confier aux deux Corées la responsabilité de la sécurité dans le « couloir » transversal de communication ferroviaire et routier, première « brèche » dans la souveraineté de quarante-sept ans de l'ONU sur la zone. Une question annexe – pour l'instant esquivée – est de savoir comment seront traités les réfugiés du Nord qui empruntent clandestinement les nouvelles voies de communication entre les deux Corées.

Philippe Pons

## Attaque à la voiture piégée au Cachemire indien

En dépit des critiques de ses services de sécurité, le premier ministre Vajpayee maintient le cessez-le-feu face aux indépendantistes

NEW DELHI  
de notre correspondante  
en Asie du Sud

Une nouvelle attaque à la voiture piégée, lundi 25 décembre, devant le siège de l'armée à Srinagar, capitale d'état du Cachemire indien, a fait au moins 10 morts et 23 blessés. Deux groupes de guérilla indépendantistes basés au Pakistan – le Jamiat-ul-Mujahideen et Jaish-e-Mohammad – ont revendiqué cette opération, au cœur de ce quartier très protégé.

Jaish-e-Mohammad – organisation fondée par un religieux libéré le 31 décembre dernier par l'Inde en échange des passagers d'un avion d'Indian Airlines – a affirmé que cet attentat-suicide avait été mené par Abdullai Bai, venu de Birmingham (Royaume-Uni). Le 21 avril, Jaish-e-Mohammad avait déjà revendiqué une opération semblable qui avait été menée par un jeune étudiant cachemiri de Srinagar. Largement soutenu par les services pakistanais, Jaish-e-Mohammad recrute beaucoup parmi les jeunes éduqués des cités.

L'attentat à Srinagar intervient plus de deux jours après une très spectaculaire attaque qui a fait trois morts au cœur du lieu le plus symbolique du pouvoir indien, le Fort rouge de Delhi. Ce précédent attentat a été revendiqué par un autre groupe islamiste armé, le Lashkar-i-Taiba. L'attentat du 25 décembre souligne les difficultés à établir un processus de paix au Cachemire, en l'absence d'accord des militants armés.

Après l'échec d'un premier cessez-le-feu décreté unilatéralement en juillet par le plus important groupe armé cachemiri – le Hesbul Moujahideen –, l'initiative d'un cessez-le-feu, également unilatéral, prise le 27 novembre par le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, d'abord pour le mois du ramadan et étendu récemment pour la même durée, a déclenché un vaste mouvement autour du Cachemire et obligé tous les acteurs à se détourner. Le Pakistan a d'abord affirmé que ses troupes déployées le long de la ligne de contrôle (LOC), qui sépare le Cachemire de l'Inde, observeraient la plus grande retenue. Puis il a confirmé cette décision en annonçant une diminution de ses forces le long de la LOC, en réponse à la prorogation du cessez-le-feu. Représentant politique des séparatistes cachemiris, l'APHC (All Parties Hurriyat Conference [Conférence des partis de la liberté]) a bien accueilli la trêve indienne, mais a demandé de pouvoir se rendre au Pakistan pour s'entretenir avec les militants armés, et réclamé l'ouverture d'un dialogue politique sur l'avenir du Cachemire. Les militants armés dont la plupart se battent au Cachemire et obligé tous les acteurs à se détourner. Le Pakistan a d'abord affirmé que ses troupes déployées le long de la ligne de contrôle (LOC), qui sépare le Cachemire de l'Inde, observeraient la plus grande retenue. Puis il a confirmé cette décision en annonçant une diminution de ses forces le long de la LOC, en réponse à la prorogation du cessez-le-feu. Représentant politique des séparatistes cachemiris, l'APHC (All Parties Hurriyat Conference [Conférence des partis de la liberté]) a bien accueilli la trêve indienne, mais a demandé de pouvoir se rendre au Pakistan pour s'entretenir avec les militants armés, et réclamé l'ouverture d'un dialogue politique sur l'avenir du Cachemire. Les militants armés dont la plupart se battent au Cachemire et obligé tous les acteurs à se détourner. Le Pakistan a d'abord affirmé que ses troupes déployées le long de la ligne de contrôle (LOC), qui sépare le Cachemire de l'Inde, observeraient la plus grande retenue. Puis il a confirmé cette décision en annonçant une diminution de ses forces le long de la LOC, en réponse à la prorogation du cessez-le-feu. Représentant politique des séparatistes cachemiris, l'APHC (All Parties Hurriyat Conference [Conférence des partis de la liberté]) a bien accueilli la trêve indienne, mais a demandé de pouvoir se rendre au Pakistan pour s'entretenir avec les militants armés, et réclamé l'ouverture d'un dialogue politique sur l'avenir du Cachemire. Les militants armés dont la plupart se battent au Cachemire et obligé tous les acteurs à se détourner. Le Pakistan a d'abord affirmé que ses troupes déployées le long de la ligne de contrôle (LOC), qui sépare le Cachemire de l'Inde, observeraient la plus grande retenue. Puis il a confirmé cette décision en annonçant une diminution de ses forces le long de la LOC, en réponse à la prorogation du cessez-le-feu. Représentant politique des séparatistes cachemiris, l'APHC (All Parties Hurriyat Conference [Conférence des partis de la liberté]) a bien accueilli la trêve indienne, mais a demandé de pouvoir se rendre au Pakistan pour s'entretenir avec les militants armés, et réclamé l'ouverture d'un dialogue politique sur l'avenir du Cachemire. Les militants armés dont la plupart se battent au Cachemire et obligé tous les acteurs à se détourner. Le Pakistan a d'abord affirmé que ses troupes déployées le long de la ligne de contrôle (LOC), qui sépare le Cachemire de l'Inde, observeraient la plus grande retenue. Puis il a confirmé cette décision en annonçant une diminution de ses forces le long de la LOC, en réponse à la prorogation du cessez-le-feu. Représentant politique des séparatistes cachemiris, l'APHC (All Parties Hurriyat Conference [Conférence des partis de la liberté]) a bien accueilli la trêve indienne, mais a demandé de pouvoir se rendre au Pakistan pour s'entretenir avec les militants armés, et réclamé l'ouverture d'un dialogue politique sur l'avenir du Cachemire. Les militants armés dont la plupart se battent au Cachemire et obligé tous les acteurs à se détourner. Le Pakistan a d'abord affirmé que ses troupes déployées le long de la ligne de contrôle (LOC), qui sépare le Cachemire de l'Inde, observeraient la plus grande retenue. Puis il a confirmé cette décision en annonçant une diminution de ses forces le long de la LOC, en réponse à la prorogation du cessez-le-feu. Représentant politique des séparatistes cachemiris, l'APHC (All Parties Hurriyat Conference [Conférence des partis de la liberté]) a bien accueilli la trêve indienne, mais a demandé de pouvoir se rendre au Pakistan pour s'entretenir avec les militants armés, et réclamé l'ouverture d'un dialogue politique sur l'avenir du Cachemire. Les militants armés dont la plupart se battent au Cachemire et obligé tous les acteurs à se détourner. Le Pakistan a d'abord affirmé que ses troupes déployées le long de la ligne de contrôle (LOC), qui sépare le Cachemire de l'Inde, observeraient la plus grande retenue. Puis il a confirmé cette décision en annonçant une diminution de ses forces le long de la LOC, en réponse à la prorogation du cessez-le-feu. Représentant politique des séparatistes cachemiris, l'APHC (All Parties Hurriyat Conference [Conférence des partis de la liberté]) a bien accueilli la trêve indienne, mais a demandé de pouvoir se rendre au Pakistan pour s'entretenir avec les militants armés, et réclamé l'ouverture d'un dialogue politique sur l'avenir du Cachemire. Les militants armés dont la plupart se battent au Cachemire et obligé tous les acteurs à se détourner. Le Pakistan a d'abord affirmé que ses troupes déployées le long de la ligne de contrôle (LOC), qui sépare le Cachemire de l'Inde, observeraient la plus grande retenue. Puis il a confirmé cette décision en annonçant une diminution de ses forces le long de la LOC, en réponse à la prorogation du cessez-le-feu. Représentant politique des séparatistes cachemiris, l'APHC (All Parties Hurriyat Conference [Conférence des partis de la liberté]) a bien accueilli la trêve indienne, mais a demandé de pouvoir se rendre au Pakistan pour s'entretenir avec les militants armés, et réclamé l'ouverture d'un dialogue politique sur l

# Ehoud Barak accepte les propositions américaines si les Palestiniens en font autant

Le gouvernement israélien devrait se prononcer officiellement mercredi

Le premier ministre israélien démissionnaire Ehoud Barak devait convoquer, mercredi 27 décembre, son cabinet de sécurité pour décider de

la réponse à donner au compromis de paix proposé par le président américain Bill Clinton, a indiqué mardi la radio publique. Lundi, dans un

entretien télévisé, il s'est montré enclin à accepter ce compromis à condition que le président Yasser Arafat l'accepte.

## JÉRUSALEM correspondance

Avec quarante-huit heures d'avance sur les délais prévus – mercredi ou jeudi avait dit le ministre des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami – le premier ministre israélien, Ehoud Barak a presque officiellement dit « oui » aux idées proposées par le président Bill Clinton comme base d'un accord de paix avec les Palestiniens. « Il sera très difficile à Israël de refuser les propositions [du président Bill] Clinton si l'autre partie les accepte », a déclaré M. Barak lundi 25 décembre, dans la soirée, lors d'une émission politique sur la deuxième chaîne de télévision israélienne. Il n'a pas caché qu'il y avait « beaucoup d'obstacles » et que « certaines suggestions américaines » devraient être « profondément révisées », mais ces idées peuvent, selon lui, « servir comme base de négociations ». La réponse définitive du gouvernement israélien devrait être arrêtée mercredi, mais il ne fait guère de doute qu'elle sera conforme à l'annonce du premier ministre.

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a été plus réservé. Soulignant lui aussi qu'il subsiste de « nombreux obstacles » et que les propositions américaines ne vont pas assez loin pour permettre d'obtenir un accord de paix, il n'en a pas moins ajouté que ces propositions « réclament une étude approfondie, certaines de ces positions étant presque similaires à ce qui a été présenté à

Camp David ». Un proche du pouvoir palestinien admet que « les dernières discussions constituent un progrès. Elles vont, selon lui, dans la bonne direction, mais cela reste insuffisant ».

D'après les indiscrétions dévoilées ici ou là sur les suggestions faites par le président Clinton, il semble que les Israéliens aient d'ores et déjà accepté plusieurs revendications majeures des Palestiniens. Par rapport à celles faites lors du sommet de Camp David, les dernières propositions américaines marquent une évolution substantielle sur deux sujets sensibles.

## PARTAGE DE LA VILLE

A propos de Jérusalem, le gouvernement israélien admettrait le principe du partage de la ville – les quartiers arabes et juifs étant respectivement sous souveraineté palestinienne et israélienne – et une souveraineté palestinienne de facto sur le Mont du Temple (Esplanade des mosquées). Cette information n'a été ni démentie ni confirmée par M. Barak. Interrogé par le journaliste de la deuxième chaîne de télévision, le premier ministre, accusé par la droite de « brader » Jérusalem, s'est contenté de répondre que les Palestiniens devaient reconnaître le lien particulier qui unit le peuple juif au Mont du Temple. Il s'agit là d'une véritable révolution dans la position du gouvernement israélien. Jusqu'à maintenant, celui-ci défendait sa souveraineté inaliénable sur l'endroit, premier lieu

saint du judaïsme et troisième lieu saint de l'Islam.

Le gouvernement israélien a également fait une nouvelle concession territoriale. A Camp David, il avait été question de la restitution par Israël de 90 % des territoires occupés en 1967, les 10 % restants, correspondant à l'absorption de blocs de colonies, devant être compensés par un don de territoires israéliens. Mais les Palestiniens auraient demandé un échange équivalent de territoires, ce que M. Barak refusait alors et semble accepter aujourd'hui. Autrement dit, l'Etat palestinien ne serait pas exactement calqué sur les frontières de 1967, mais la surface de cet état serait égale à celle perdue.

Le dossier qui n'a guère évolué est celui des réfugiés, autre revendication majeure des Palestiniens, qui veulent voir inscrit un droit au retour des réfugiés, ce qui risque de faire achopper le processus de paix pour plusieurs années. Les Palestiniens n'ont en effet aucune chance de faire céder les Israéliens sur cette question. Aucun israélien ou presque ne semble prêt à signer la paix dans ces conditions.

Ainsi, le quotidien israélien *Haaretz*, réputé de gauche, feraient-il d'articles et d'éditoriaux sur le caractère totalement irréversible d'une telle requête, qui met en danger l'existence même de l'Etat d'Israël aux yeux des signataires. En conclusion, l'un d'eux soulignait qu'« un accord final avec les Palestiniens est censé

établir un foyer national pour les Palestiniens, qui absorbera s'il le souhaite la diaspora palestinienne. Il n'est pas conçu pour réduire à néant le foyer national israélien », ajoutait l'auteur. La revendication du droit au retour des réfugiés, estime-t-on en Israël, deviendrait caduque dès lors qu'il existe un Etat palestinien sur une partie de la Palestine historique. « Accepter le retour des réfugiés constituerait pour Israël un suicide collectif », déclarait dimanche Yossi Sarid, le chef du parti Meretz (à gauche du parti travailliste), farouche avocat de la paix.

Reste à savoir si Yasser Arafat signera un accord qui ne spécifie pas le droit au retour des réfugiés, au risque d'être désavoué par son peuple. Marwan Bargouti, membre du Fatah et l'un des leaders de l'Intifada en Cisjordanie, a appelé à la poursuite du combat aussi longtemps que ne serait pas reconnu le droit de tous les réfugiés à rentrer chez eux. D'après *Haaretz*, l'Autorité palestinienne aurait posé comme condition à la signature d'un accord de paix, la soumission du texte à un référendum. Cette consultation populaire, dont les Palestiniens sont peu coutumiers, serait aussi une manière de se mettre sur un pied d'égalité avec M. Barak, candidat à sa propre succession le 6 février 2001, et qui entend faire du scrutin un référendum sur un accord de paix qu'il aurait conclu avec les Palestiniens.

Catherine Dupeyron

## « Miroirs persans » ou l'histoire d'un Iran qui se cherche

DE TOUS les journalistes étrangers qui « couvrent » la République islamique d'Iran, l'Américaine Elaine Sciolino est très certainement la plus assidue. Alors que



### BIBLIOGRAPHIE

des dizaines d'autres ont changé leur fusil d'épaule, ou découvert l'Iran depuis quelques années seulement, Mme Sciolino n'a cessé, depuis vingt et un ans, de prendre le chemin de ce pays pour suivre la gestation d'une République unique en son genre, d'abord pour l'hebdomadaire *Newsweek*, puis pour le *New York Times*. Et le récit qu'elle livre de ce pays dans un livre, *Miroirs persans, l'insaisissable visage de l'Iran (Persian Mirrors, The Elusive Face of Iran)*, permet de découvrir ce que le titre dit si bien : l'Iran est un pays déroutant, ni tout à fait le même ni tout à fait un autre, à l'image du portrait brisé que renvoient le visiteur les mosaïques de miroirs, les *ayeneh kari*, qui tapissent les murs intérieurs des anciens palais impériaux.

L'Iran est compliqué, et Elaine Sciolino réussit à le dire dans un récit à la portée du lecteur lambda, américain en particulier, encore traumatisé par le souvenir des quatre cent quarante-quatre jours de la prise en otage de ses diplomates à partir de novembre 1979, au début de la révolution. Jusqu'en 1997, c'est-à-dire jusqu'à l'élection à la présidence de la République du réformateur Mohammad Khatami, le grand public voyait l'Iran avec les lunettes du département d'Etat et des administrations américaines successives, autrement dit comme un pays qui soutient le terrorisme à travers le monde.

Elaine Sciolino ne prétend pas faire œuvre d'historienne ni traduire dans toute sa complexité le débat, dont la République islamique est l'un des principaux forums, sur la possibilité de concilier islam et démocratie, ou islam et droits de l'homme. Elle n'en fait pas moins état au fil de ses observations et de ses rencontres, tant il est vrai que le présent est illisible sans référence au passé, au moins récent, que l'on pourrait faire ap-

proximativement remonter aux années 50 ; tant il est vrai aussi que les perspectives d'évolution de la République islamique sont liées, en grande partie, à l'articulation qui se fera – ou ne se fera pas – entre son identité islamique et sa pleine et totale insertion régionale d'abord – quinze pays en sont limitrophes par terre ou par mer –, mais aussi dans le monde.

### PERSONNAGES PIVOTS

Mme Sciolino a eu le privilège assez exceptionnel de rencontrer au fil des années, et souvent à des moments-clés, de très nombreux personnages pivots de la République islamique ; et surtout elle a visiblement tissé de vrais liens d'amitié avec de nombreux citoyens iraniens, ce qui lui permet de donner le pouls d'un pays dont 65 % de la population ont moins de vingt-cinq ans. Elle montre ainsi, à travers les lignes, que depuis quelques années la politique ne se fait pas – ou plutôt ne se fait plus – uniquement au sommet de l'Etat, et que l'opinion publique pèse d'un poids certain sur les décideurs, quoi qu'en disent ou fassent ces derniers, de plus en plus paniqués à l'idée de perdre le pouvoir. Dans ce cadre, le combat des femmes est exemplaire.

Mohammad Khatami et certains de ses coéquipiers ont compris qu'en vingt ans les vents ont tourné dans leur pays, et ils sont davantage à l'écoute de leurs concitoyens et conscients des réalités internationales. Leurs adversaires, eux, n'en deviennent que plus obtus, mais continuent de détenir d'importants leviers du pouvoir. Les contradictions internes demeurent grandes, tant au niveau constitutionnel que dans la structure et le fonctionnement des institutions, et dans les vues et aspirations de la société. Autrement dit, ce n'est pas demain que l'on pourra lire dans la République islamique comme dans un livre ouvert, ni que le miroir renverra un reflet complet et net de l'Iran. La République islamique et les Iraniens se cherchent eux-mêmes.

Mouna Naïm

★ *Persian Mirrors. The Elusive Face of Iran*. Editions The Free Press (Simon & Schuster, Inc.), 402 pages, 26 dollars.

## Le procès de la LTDH repoussé au 15 janvier

TUNIS. Le procès intenté à la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH) pour l'invalidation de son dernier congrès a été repoussé au 15 janvier après une brève audience, lundi 25 décembre, devant un tribunal de Tunis. Les plaignants – un journaliste, une ex-députée de l'opposition légale et deux militants du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, au pouvoir) – étaient absents lors de cette séance d'ouverture. Ils dénoncent des « violations de statuts » de l'organisation, qui auraient favorisé la réélection de deux vice-présidents sortants, l'opposant Khemais Ksila, jugé et emprisonné durant son mandat, et Slaheddine Jourchi, ex-membre fondateur du mouvement islamiste banni Ennahda. La procédure engagée contre la nouvelle équipe de la Ligue a été assimilée par son président Mokhtar Trifi à « une dissolution de fait » et qualifiée d'« acte politique sous couvert de décision judiciaire ». La brève audience de lundi a été suivie par des diplomates (Etats-Unis, France) et plus de 40 organisations tunisiennes et internationales de défense des droits de l'homme, dont la FIDH. – (AFP)

## AMÉRIQUES

■ MEXIQUE : au moins 66 personnes sont mortes à la suite d'une vague de froid qui s'est abattue sur le nord du pays et notamment dans l'Etat de Chihuahua annoncé, dimanche 24 décembre, la direction nationale de la protection civile (Sinaproc). Dans ce seul Etat frontalier des Etats-Unis, 47 personnes sont mortes du froid depuis octobre dernier, pour la plupart à la suite d'intoxication par le monoxyde de carbone, du fait de chauffages défectueux. – (AFP)

■ VENEZUELA : le chef de l'Etat, Hugo Chavez, a annoncé, dimanche 24 décembre, qu'il nommait à la vice-présidence une femme, l'économiste Adina Bastidas, représentante du Venezuela à la Banque interaméricaine de développement (BID). La nouvelle vice-présidente, qui succède à ce poste à Isaias Rodriguez, est une amie de M. Chavez. – (AFP)

## PROCHE-ORIENT

■ SYRIE : la Banque d'épargne syrienne a lancé, lundi 25 décembre, un appel d'offres aux compagnies étrangères pour la mise en place d'un service de cartes de crédit, le premier en Syrie. La Banque commerciale de Syrie a lancé pour sa part un appel d'offres lundi dans la presse pour un « projet clés en main d'automatisation intégrale » de son siège central et de ses agences à travers le pays. La modernisation des banques établies syriennes devrait leur permettre de mieux affronter la concurrence des banques privées, dont la création a été autorisée début décembre pour stimuler l'économie. – (AFP)

■ YÉMEN : l'Arabie saoudite et le Yémen, dont les relations s'améliorent après plusieurs années de tension, sont en désaccord à propos d'un projet de pipeline en territoire yéménite dont Ryad veut assurer la protection. Ryad demande que l'oléoduc devant transiter par le Yémen soit protégé exclusivement par des troupes saoudiennes, alors que Sanaa insiste pour que la protection du pipeline soit assurée par ses propres forces, selon l'hebdomadaire *Yemen Times*. Le journal affirme par ailleurs que Ryad a décidé de reporter le retrait de ses troupes des régions yéménites de Elkfaal et Khaïla, prévu initialement pour novembre 2000 aux termes d'un accord frontalier signé en juin entre les deux pays. Ryad et Sanaa ont décidé fin octobre de charger la société allemande HanzaLoft Build de poser des balises le long de leur frontière commune. – (AFP)

## AFRIQUE

■ LIBYE : le colonel Mouammar Khadafi a suggéré, dimanche 24 décembre, à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) de suspendre ses exportations de pétrole pendant un ou deux ans afin de défendre les cours. « Puisqu'il est question d'une agression contre les revenus des peuples de l'Opep, le dernier recours pour nous pourra consiste en une interruption complète des approvisionnements de pétrole pendant un ou deux ans, même si ce n'est l'intérêt ni des pays producteurs ni des pays consommateurs », a déclaré le numéro un libyen dans un message adressé au président vénézuélien Hugo Chavez. Ce dernier avait appelé les pays membres de l'Opep à « se battre » pour défendre les cours de l'or noir, qui ont chuté de 30 % en un mois. Le baril se négociait jeudi à 21,64 dollars, contre 31,63 dollars le 24 novembre. – (Reuters)

■ La fête du Fitr, marquant la fin du mois de jeûne musulman du ramadan, devait être célébrée mardi 26 décembre en Libye et mercredi dans la majorité des pays musulmans du Moyen-Orient. Les autorités religieuses d'Egypte, d'Arabie saoudite, d'Iran, d'Irak, de Syrie, de Jordanie, des Emirats arabes unis et d'Oman ont annoncé que le croissant de la nouvelle lune n'ayant pas été observé lundi soir, mardi sera le dernier jour du ramadan et mercredi premier jour du Fitr. Les dirigeants des communautés sunnite et chiite du Liban ont aussi fixé à mercredi le début de la fête du Fitr. Dans les territoires palestiniens, la fête du Fitr a été également fixée à mercredi. Selon le calendrier lunaire musulman, les dates de début et de fin du ramadan varient chaque année en fonction de l'apparition de la nouvelle lune. – (AFP)

■ SÉNÉGAL : 6 personnes dont un soldat ont été tuées la veille de Noël dans la province sénégalaise de Casamance, où s'étaient tenus le 16 décembre des négociations entre le pouvoir central et le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC, séparatiste), a-t-on appris, lundi 25 décembre, de source militaire. Le militaire est décédé à la suite d'un accrochage tandis que les cinq autres, des civils, ont été tués quand leur charrette a sauté sur une mine à une cinquantaine de kilomètres au nord de Ziguinchor. – (Reuters)

## ASIE

■ CHINE/VIETNAM : un accord sur la délimitation de la frontière maritime sino-vietnamienne dans le golfe du Tonkin a été signé, lundi 25 décembre à Pékin, à l'issue de huit années de négociations. Un accord de coopération sur la pêche dans le même secteur a également été passé. Le Vietnam et la Chine s'étaient déjà entendus, l'an dernier, sur la délimitation de leur frontière terrestre commune, théâtre d'une brève mais sanglante guerre en 1979. Les deux voisins continuent toutefois de se disputer les archipels des Paracels et des Spratleys en mer de Chine méridionale. – (AFP)

## Des prêtres orthodoxes dénoncent l'attitude du patriarche de Moscou

MOSCOU. Des prêtres dissidents de l'Eglise orthodoxe russe ont condamné, lundi 25 décembre, l'opposition du patriarche Alexis II à une visite du pape Jean Paul II à Moscou. « Il est inadmissible que, dans un Etat démocratique et laïque, une confession religieuse fasse obstacle à la visite du chef d'une autre confession », a déclaré le prêtre Kirill Temerski, au cours d'une conférence de presse. Le Père Gleb Iakounine a, pour sa part, appelé le président Poutine « à inviter Jean Paul II malgré le refus du patriarche » et ajouté : « Jean Paul II est un pape remarquable, un humaniste, qui a déjà foulé les terres orthodoxes de Roumanie et de Géorgie en dépit du désaccord des autorités ecclésiastiques géorgiennes, et ce serait une honte pour notre pays s'il se rendait en Ukraine en juillet prochain sans passer par la Russie ». Vladimir Poutine avait rencontré le pape au Vatican le 5 juillet, mais ne l'avait pas invité à Moscou, contrairement à Boris Eltsine et à Mikhaïl Gorbatchev. Le patriarche Alexis – qui a adressé un message à Rome à l'occasion de Noël – refuse toujours le principe d'une visite du pape à Moscou en raison de l'attitude des gréco-catholiques d'Ukraine occidentale, qui persécuteraient les orthodoxes, et d'un prosélytisme reproché aux catholiques sur le territoire de l'Eglise orthodoxe russe. – (AFP)

## AVIS AU PUBLIC - RAPPEL

### Enquête publique préalable :

- à l'attribution du statut de route express à l'itinéraire Saujon/Saintes;
- à la déclaration d'utilité publique des travaux de mise à 2x2 voies de la RN 150 des sections Saujon-Pisany et Pisany-Saintes et des travaux du contournement de Diconche;
- à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de Saujon, Sablonceaux, Saint-Romain-de-Benet, Pisany, Varzay, Pessines et Saintes.

### LA PRÉFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME (DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT) RAPPELE :

Par arrêté préfectoral n° 00-3501 en date du 1er décembre 2000 pris en application du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, le préfet a prescrit l'ouverture de l'enquête publique préalable au projet visé ci-dessus sur le territoire des communes de Saujon, Sablonceaux, Saint-Romain-de-Benet, Pisany, Luchat, Varzay, Pessines et Saintes.

#### Du 22 décembre 2000 au 26 janvier 2001 inclus

Une commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de Poitiers en date du 27 octobre 2000 est composée :

- d'un président : M. Robert LOUDES, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite;
- de deux commissaires enquêteurs : M. Christian DIDIER, chef de centre des impôts en retraite et M. François BONNAUD, lieutenant colonel en retraite;
- de deux commissaires enquêteurs suppléants : M. Robert NOZET, retraité de la gendarmerie, et M. Joël LIJEOUR, colonel de gendarmerie nationale, en retraite.

Pendant la durée de l'enquête, soit du 22 décembre 2000 au 26 janvier 2001 inclus, un dossier d'enquête est déposé à la mairie de Varzay, siège de l'enquête, en mairies de Saintes, Pessines, Pisany, Luchat, Saint-Romain-de-Benet, Sablonceaux et Saujon ainsi qu'en sous-préfecture de Saintes pour y être consulté par les personnes qui veulent en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit :

- mairie de Saujon : du lundi au jeudi

# La polémique s'installe peu à peu en Algérie sur les tortures et exactions de l'armée française

Le pouvoir garde le silence, mais la presse provoque le débat

Les propos de Jacques Chirac, à la mi-décembre, défendant l'armée française à propos des exactions commises en Algérie il y a quarante ans,

sont venus alimenter le débat ouvert par la presse algérienne sur cette question. Le pouvoir, lui, reste muet. Mais de nombreux anciens

moudjahidines, en premier lieu Louisette Ighilahriz, s'irritent et s'interrogent publiquement sur les raisons de ce silence.

## ALGER correspondance

« Chirac lave plus blanc ! » C'est par ce titre cinglant que *Le Quotidien d'Oran*, l'un des journaux les plus lus d'Algérie, a réagi aux propos télévisés du président français au sujet de la torture, à la mi-décembre. Des propos qui ont choqué car ils semblaient signifier que « la France n'a fait que du bien en Algérie », a écrit le journal. Dans son édition du 16 décembre, *Le Quotidien d'Oran* a estimé « incompréhensible » que Jacques Chirac puisse rendre hommage à l'armée française « à un moment où une partie honorable de l'intelligentsia française, à l'image de Pierre Vidal-Naquet, invite l'Etat français à admettre sa responsabilité dans les horreurs commises. » Et le journal de se demander si, après ces déclarations, le débat sur la torture « peut rester franco-français comme semble le souhaiter le pouvoir algérien, avec une gêne silencieuse mais néanmoins bruyante. »

Rien n'est en effet encore venu mettre fin au silence du pouvoir, malgré les interpellations de la presse algérienne. La seule intervention notable a été celle du général à la retraite Khaled Nezzar, ancien ministre de la défense, pour qui le débat est « franco-français », raison pour laquelle les autorités algériennes ont eu raison de ne pas s'en mêler.

Pourtant, de nombreux anciens moudjahidines critiquent ouvertement l'attitude des autorités. Fin novembre, le journal *Al Youm* avait organisé dans la capitale une table ronde sur la « pratique institutionnalisée de la torture durant la guerre de libération ». Il y a

avait là des personnalités de la révolution algérienne comme Cherif Belkacem et Lamine Khène, mais aussi des historiens et des juristes. Louisette Ighilahriz (« Louisette ») a une nouvelle fois brusqué les choses en interpellant publiquement son pays et ses gouvernements : « Cela fait six mois qu'est menée cette bataille contre les tortionnaires, mais jusqu'à présent, les Algériennes et les Algériens n'ont pas participé, ne seraient-ce qu'en témoignant de ce qu'ils ont subi. Pourquoi ? Je ne comprends pas. Pourquoi ce silence qui s'est abattu sur l'Algérie ? [...] De quoi avons nous peur aujourd'hui ? »

## ACCORDS D'AMNISTIE

Aux questions soulevées par Louisette Ighilahriz, l'historien Dahou Derbal a apporté quelques éléments de réponses sous forme d'interrogations. Pour lui, la nature du débat dont a besoin l'Algérie est très loin de celui qui prévaut en France. « Le débat sur la torture en France englobe aujourd'hui un débat sur la mission de l'armée, une mission qui change, a-t-il déclaré. Et le désir là-bas est de fermer une porte, et définitivement. Avons-nous ici le même type de questionnements ? »

Le parlementaire Souïlah Boudjemaa a, quant à lui, évoqué l'éventualité d'une remise en cause des accords d'amnistie conclus entre l'Algérie et la France à la fin de la guerre, en raison du caractère imprescriptible des crimes contre l'humanité. De son côté, la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), dirigée par M. Boudjemaa Ghechir, a annoncé avoir adressé une demande d'aide à son homologue français pour la mise au point de dossiers judiciaires à l'encontre des militaires tortionnaires de haut rang. Rabah Amroun, dirigeant d'une association nationale de victimes civiles de la guerre de libération nationale, s'en est pour sa part vigoureusement pris aux autorités algériennes. Il les accuse

de « non-gestion des dossiers des populations touchées physiquement, psychiquement et matériellement pendant la guerre d'Algérie », comme il l'a déclaré au journal *Le Jeune Indépendant*.

Mais ce sont les déclarations de Hocine Aït Ahmed, l'un des chefs historiques de la révolution algérienne et dirigeant du Front des forces socialistes, un important parti d'opposition, qui ont suscité les réactions officieuses les plus venimeuses. Au récent congrès du Parti socialiste français à Grenoble, le chef du FFS avait souhaité l'ouverture du débat « non seulement sur les exactions françaises, mais aussi sur les exactions des éléments du FLN et de l'ALN pendant cette guerre [car] si on ne le fait pas de cette manière, le résultat sera que le gouvernement français continuera de soutenir le régime algérien. »

Plusieurs journaux ont accusé Aït Ahmed de mettre sur le même plan les horreurs commises par l'armée française et les exactions du FLN, de « porter assistance à son ami Lionel Jospin », ou encore « d'exploiter les points noirs de la révolution algérienne pour s'opposer au régime algérien en liant le passé au présent, et pour évoquer ce qu'il appelle les « dépassemens actuels ». Même si Aït Ahmed avait pris soin de préciser qu'« on ne peut pas mettre en balance des actes commis par une vraie invasion et des actes de résistance », les réactions ont été virulentes. A la suite de ces accusations, les responsables du FFS à Alger ont dénoncé une « manipulation » et une « déformation » des propos de leur leader. Indubitablement, la polémique s'installe en Algérie.

**CRIME PARMI D'AUTRES**

La question des archives secrètes du FLN est publiquement posée. Cherif Belkacem, ancien ministre sous Boumediene, fait valoir qu'il ne faudrait pas se contenter du débat tel qu'il est mené en France, c'est-à-dire focalisé essentiellement sur la pratique de la torture, « ce crime parmi bien d'autres dans la graduation de l'horreur ». « Il y a eu des tueries collectives, des bombardements au napalm et des villages rasés avec leur habitants. Des déplacements de populations qui

# Les dirigeants serbes annoncent des purges et des sanctions

L'un d'entre eux exclut toute amnistie

APRÈS la victoire aux élections législatives de Serbie de la coalition qui avait chassé Slobodan Milošević de la présidence yougoslave en septembre (l'ODS), Zoran Djindjic, l'un des leaders de cette coalition, appelé à devenir le premier ministre de Serbie, a déclaré aux médias de Belgrade qu'il s'emploierait en priorité à éviter les fonctionnaires proches de Milošević des postes qu'ils occupent depuis des années. L'ennemi numéro 1 est, à cet égard, le chef de la police secrète, Rade Marković, officiellement toujours à la tête des unités qui aidèrent Milošević à se maintenir au pouvoir par la peur et l'intimidation. « Je pense qu'il a déjà vidé ses tiroirs et quitté son bureau », a déclaré, lundi 25 décembre, le futur premier ministre au journal *Blic*.

M. Djindjic s'est fixé pour objectif de former son gouvernement d'ici le 10 janvier. La coalition qui le soutient disposera de 176 sièges au sein du nouveau Parlement, le Parti socialiste de Slobodan Milošević de 37 et les ultra-nationalistes de 37 également. Vladan Matic, qui devrait obtenir le portefeuille de la justice dans la nouvelle équipe, a affirmé dimanche que la justice n'épargnerait aucun des responsables de l'ancien régime. « Les arrestations de tous ceux qui ont eu les mains sales ou ensanglantées pendant la période précédente sont inévitables, et personne ne bénéficiera d'une amnistie. Il n'y aura pas non plus d'arrangement avec les principales personnalités financières », a-t-il indiqué.

Les nouveaux dirigeants démocrates yougoslaves ne sont pas favorables à l'extradition vers La Haye de l'ancien président Slobodan Milošević, recherché par le Tribunal pénal international pour crimes de guerre. Mais le nouveau pouvoir à Belgrade ne semble pas hostile à traduire l'ancien homme fort du pays devant les tribunaux yougoslaves. « Milošević est l'homme vers qui toutes les routes convergent et il est réaliste de penser qu'il devra prochainement répondre à des questions », a déclaré Ceda Jovanovic, un ancien dirigeant étudiant réformiste, désormais conseiller de Zoran Djindjic.

En outre, le président fédéral Vojislav Kostunica et le président de la petite république du Monténégro, Milo Djukanovic, se sont rencontrés lundi à Belgrade. C'était la première visite à Belgrade de M. Djukanovic depuis novembre 1998. M. Kostunica a estimé qu'une « rupture unilatérale des relations historiques et éta- tiques » qui unissent le Monténégro à la Yougoslavie « pourrait très difficilement s'expliquer » maintenant que les réformateurs sont au pouvoir à Belgrade. Selon M. Kostunica, tout acte unilatéral du Monténégro « pourrait être compris comme une violence juridique contre la Constitution de la République fédérale de Yougoslavie et contre la Constitution du Monténégro, et constituerait un jeu avec l'avenir de l'Etat et des citoyens ». M. Kostunica réagissait aux propos de M. Djukanovic, qui a annoncé lors de la rencontre que le gouvernement monténégrin allait proposer « dans les prochains jours » une plate-forme sur la redéfinition des relations entre la Serbie et le Monténégro. — (AFP, Reuters.)

CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT Twingo

Pour voir si elle vous va, commencez par l'essayer.  
Nouvelle Twingo 1.2 16V 75ch.

Plus performante, plus agréable, plus économique, plus d'optimisme.  
[www.renault.fr](http://www.renault.fr)



# Des élus et militants de la majorité veulent créer un forum « citoyen »

Soixante-six personnes signent un appel pour la transformation sociale

Membres des différentes formations de la majorité plurielle, à l'exception du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, soixante-six élus, responsa-

bles syndicaux ou associatifs et militants ont signé un appel proposant de créer un « forum de la gauche citoyenne ». Ils se réuniront le 20 janvier à Montreuil.

**C'EST** un appel de gauche, pour la gauche. Il est lancé par des « militants et militantes politiques, syndicaux et associatifs, responsables et élus, personnalités intellectuelles [se] réclamant de la gauche et de l'écologie » et qui ne se retrouvent complètement dans aucune des composantes de l'actuelle majorité plurielle soutenant le gouvernement de Lionel Jospin.

Pour l'instant, soixante-six personnes ont signé un texte « pour la constitution d'un forum de la gauche citoyenne ». Leur démarche repose sur un triple constat et est motivée par un triple refus. *Primo*, refus de voir « dévalorisée la politique », alors que, « au-delà même des soupçons liés aux affaires de financement, le sentiment se renforce que le monde politique serait une sorte de sphère de plus en plus éloignée des préoccupations populaires ». Les « soixante-six » rejettent aussi « une gestion au jour le jour », qui empêche la mise en place de tout projet faisant pièce « à l'hégémonie néolibérale ». Enfin, ils affirment la volonté de « réorienter la construction européenne indispensable pour maîtriser la mondialisation ».

A l'origine de cette initiative, on retrouve deux complices. Gilbert Wasserman est l'ancien responsable de la Convention pour une alternative progressiste (CAP), petite formation qui, au début des années 1990, avait regroupé des communistes proches de Charles Fiterman après sa rupture avec la place du Colonel-Fabien. Dominique Taddei, ancien député (PS) du Vaucluse, est membre du Conseil d'analyse économique et du Conseil économique et social, pour lequel il a fait un rapport de conjoncture qui a suscité les foudres du patronat, en particulier de Denis Kessler, numéro deux du Medef.

M. Wasserman et M. Taddei veulent contribuer à ce que, dans la perspective des élections présidentielle et législatives de 2002, « la

transformation sociale soit au centre des projets de la gauche plurielle ». « L'état de santé de la gauche plurielle nourrit, depuis l'automne, des inquiétudes », explique M. Wasserman.

Une réunion des « soixante-six » mettra en place un collectif national d'animation du forum de la gauche citoyenne, le 20 janvier, à Montreuil. A l'exception des chevènementistes, on trouve, parmi les signataires, des responsables de toutes les formations de la gauche plurielle (PS, PCF, Verts et PRG). A côté des anciens ministres communistes

**Les soixante-six rejettent aussi « une gestion au jour le jour », qui empêche la mise en place de tout projet faisant pièce « à l'hégémonie néolibérale »**

Charles Fiterman, aujourd'hui au PS, et Marcel Rigout, on retrouve des dirigeants Verts tels que Marie-Christine Blandin et Francine Bayay respectivement conseillères régionales de Nord-Pas-de-Calais et d'Île-de-France ; Alain Lipietz et Hélène Flautre, député européens ; Claudine Brunet-Lechenaud, vice-présidente du PRG ; Richard Dethy, sociologue, membre du collège exécutif du PCF et fondateur de l'association de chômeurs Apeis ; ou encore Aline Pailler, journaliste, ancienne députée européenne (PCF) et chef de file, à Toulouse,

d'une liste soutenue par la Ligue communiste révolutionnaire.

Cet appel se signale aussi par la présence, parmi ses signataires, de personnalités connues pour se situer dans les interstices de la gauche plurielle. Ainsi, parmi les six députés signataires, outre Jacky Darne, député (PS) du Rhône, et Marie-Hélène Aubert, députée (Verts) d'Eure-et-Loir, les quatre autres sont seulement apparentés à un groupe de l'Assemblée nationale. Il s'agit de Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil et député (apparenté PCF) de Seine-Saint-Denis ; d'André Aschier, député (apparenté Verts) des Alpes-Maritimes ; de Guy Malandain et de Michèle Rivasi, députés (apparentés PS), respectivement, des Yvelines et de la Drôme. Quelques maires communistes ou apparentés complètent l'ensemble : Daniel Breuiller, maire d'Arcueil ; Maurice Charrier, maire de Vaulx-en-Velin ; ou encore Gaston Viens, maire d'Orly. Avec une dizaine de signataires, le Conseil économique et social constitue le second vivier de ce mouvement « transcourant ».

Enfin, ne sont pas oubliés les responsables d'associations, les chercheurs, sociologues, économistes, ainsi que d'anciens responsables syndicaux : Alain Obadia, ex-numéro deux de la CGT ; Pierre Hureau et Pierre Héritier, anciens responsables nationaux de la CFDT. « *Ni un club de discussions ni l'énième formation politique, concurrente des autres à vocation électorale : notre ambition n'est pas de nous substituer à elles dans la quête du pouvoir, mais de permettre la transformation de celui-ci* », expliquent les « soixante-six » dans leur texte constitutif. Se voulant au cœur de la gauche, et pas à la gauche de la gauche, ce nouveau forum devrait servir à la fois de boîte à idées et de passerelle entre les différents partis de la majorité plurielle.

Alain Beuve-Méry

## Le budget de la Sécu est promulgué, mais sans baisse de CSG

**LA LOI** de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2001, définitivement adoptée par le Parlement le 7 décembre, est parue au *Journal officiel*, dimanche 24 décembre. Et, comme prévu, les articles censurés par le Conseil constitutionnel le 19 décembre, au premier rang desquels l'allégement de la CSG pour ceux qui gagnent moins de 1,4 fois le SMIC, ont été supprimés de la publication.

Les juges, saisis de ce texte par des parlementaires de l'opposition, ont en effet invalidé cette mesure au motif qu'elle représentait une « *rupture caractérisée de l'égalité entre les contribuables* », dans la mesure où elle ne tenait pas compte de l'ensemble des revenus d'un foyer fiscal mais uniquement du salaire d'un individu. Ainsi, un salarié qui gagne deux fois le SMIC n'en aurait pas bénéficié alors qu'un couple où chacun gagne le SMIC en aurait bénéficié deux fois. Le gouvernement avait pourtant fait de la baisse de la CSG l'une des pièces centrales de son plan de baisse des impôts de 120 milliards de francs sur trois ans :

alors que la moitié la plus riche des Français bénéficiait d'un allégement d'un peu moins de 50 milliards de francs de l'impôt sur le revenu (IR), l'autre moitié des contribuables devait bénéficier d'une baisse de la CSG de quelque 25 milliards de francs d'ici à 2003.

### UNE MESURE DE RECHANGE

Le gouvernement avait aussi fait de cette mesure le principal instrument de sa politique de lutte contre les trappes à inactivité. Il s'est donc engagé à trouver rapidement une mesure de rechange pour les quelque 9 millions de personnes concernées. Trois pistes sont à l'étude : « *familialiser* » la CSG pour répondre aux critiques des juges, mettre en place un crédit d'impôt ou baisser les cotisations. La mesure choisie devrait figurer dans un projet de loi de financement de la Sécurité sociale rectificatif – une procédure qui n'a pas de précédent –, qui devrait être prêt pour janvier.

Virginie Malingre

### DÉPÉCHES

■ TRANSPORTS : les tramways CGT et FO des Transports en commun de l'agglomération de Rouen (TCAR) ont entamé, mardi 26 décembre, leur huitième journée de grève pour demander une augmentation des salaires. A 8 heures, 14 rames de métro sur 15 et 36 bus sur 106 circulaient, soit une proportion sensiblement plus importante que les jours précédents. Le préavis de grève qui a été déposé par les deux syndicats qui soutiennent le mouvement s'étend jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

■ ASSEMBLÉE NATIONALE : 210 personnes que l'association Les petits frères des pauvres accompagne toute l'année et 46 bénévoles de cet organisme ont été invités à déjeuner à l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale, à l'occasion de Noël, lundi 25 décembre.

■ ÉLYSÉE : Jacques Chirac et son épouse, Bernadette, qui séjournent pendant les fêtes au Fort de Brégançon (Var), ont assisté, lundi 25 décembre, à la messe de Noël à Bormes-les-Mimosas.

## M. Séguin « croit » à la « victoire » de la droite à Paris

**LE CANDIDAT** de l'opposition à Paris, Philippe Séguin, assure, dans un entretien à *France-Soir* du 26 décembre, qu'il a un « *moral d'acier* » et qu'il « *croit* » à la « *victoire* » de ses listes en dépit d'une campagne qu'il reconnaît « *difficile* ». Le député des Vosges confirme sa décision de rétrograder Jacques Toubon sur la liste du 13<sup>e</sup> arrondissement en raison de sa mise en examen. Mais il n'écarte pas la possibilité que l'ancien ministre de la justice revienne sur sa décision de se retirer de la compétition après que la « *commission des sages* » du RPR aura déclaré « *qu'il n'y a pas lieu que Jacques Toubon s'en aille du RPR* ». « *Dès lors, je l'espère, en meilleure position pour accepter ce qui lui est proposé* », ajoute M. Séguin. L'ancien président du RPR souligne en outre qu'il y a aussi des « *querelles* » à gauche, et il ajoute : « *En fait, c'est plus simple chez nous* ».

## Le Limousin a adopté son budget 2001

**LE CONSEIL RÉGIONAL** du Limousin a adopté, vendredi 22 décembre, son budget primitif pour 2001. Budget de 1,383 milliard de francs (en augmentation d'environ 5 %), qui sera principalement consacré à la mise en route du contrat de plan Etat-régions, à la mise en œuvre des projets régionaux cofinancés par les fonds structurels européens et à quelques grands projets, notamment la mise en service de la liaison ferroviaire rapide par train pendulaire POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse), qui devrait être effective en 2004. (Corresp.)

# Caen : les rivalités entre socialistes risquent de déboucher sur des listes concurrentes

La candidature de Louis Mexandeau, investi par le PS, est contestée par François Geindre, maire d'Hérouville, et Philippe Duron, député.

Le bureau national du parti devrait trancher en janvier 2001

### CAEN

de notre correspondant  
Bien malin qui pourrait donner le nom du successeur de Jean-Marie Girault, maire (UDF) de

### REPORTAGE

A une bataille fratricide au sein du PS, la droite oppose une querelle RPR-UDF

Caen depuis trente ans, et qui ne se représentera pas aux élections municipales de mars 2001. A gauche, comme à droite, l'heure est à l'affrontement.

Au sein du Parti socialiste, l'historique Louis Mexandeau, soixante-neuf ans, député de Caen depuis 1973, officiellement investi tête de liste, le 23 mai, par le bureau national, voit son leadership sérieusement écorné depuis quelques semaines. Le 1<sup>er</sup> décembre, il a perdu le contrôle de la fédération socialiste du Calvados. Sa candidate, Marie-Rose Koro, a en effet été battue par le rocardien Jangui Le Carpentier pour le poste de secrétaire fédéral. Ce nouvel épisode a immédiatement réactivé la guerre fratricide que se livrent depuis des années M. Mexandeau et François Geindre. Maire d'Hérouville-Saint-Clair, la deuxième ville du Calvados bien ancrée à gauche, depuis 1971, ce dernier laissera en effet, en mars 2001, son siège à son premier adjoint, qui n'est autre que Jangui Le Carpentier. En attendant, il revendique de conduire la gauche à l'assaut de Caen.

Après bien des hésitations, Phi-

lippe Duron, l'autre député socialiste de Caen et maire de Louvigny, une petite commune sur les bords de l'Orne, a fini par laisser tomber « Mex » pour M. Geindre. Mercredi 20 décembre, tout ce petit monde s'est retrouvé dans le bureau de François Hollande, à Paris. Durant quatre-vingt-dix minutes, le premier secrétaire du PS a tenté de trouver une solution, imaginant une liste rassemblant les trois hommes : à M. Mexandeau le poste de maire ; à M. Geindre celui de premier adjoint, et à M. Duron la future communauté d'agglomération. Une autre hypothèse, un ticket Duron-Geindre, est également envisagée.

De retour à Caen, plus personne n'est d'accord. « *C'est moi que les militants socialistes ont désigné le 30 mars 2000. Je suis légitime* », martèle M. Mexandeau, qui parle de dissidence. « *Ce sont des ambitions personnelles qui parlent, ce n'est pas sérieux. On ne va pas attendre jusqu'à Pâques ! Aucune remise en cause n'est possible. Aucune force humaine, ni même divine, ne peut me faire renoncer* ».

Vendredi 22 décembre, au cours d'une conférence de presse solennelle dans les locaux caennais du PS, M. Duron et M. Geindre, entourés de Josette Travert, élue de Caen et présidente de l'université de Caen, et de deux conseillers généraux caennais, ont opposé une fin de non recevoir à M. Mexandeau. « *Nous sommes prêts. Une fois de plus, nous constatons que la mayonnaise n'a pas pris autour de celui qui fut candidat malheureux quatre fois à la mairie de Caen. Louis Mexandeau* »

*n'a pas su créer de dynamique au sein de la gauche plurielle, ni dans l'opinion publique, qui attend pourtant un maire de gauche à Caen* », assurent M. Duron et M. Geindre.

Après un nouveau contact, jeudi 21 décembre, avec les instances nationales du PS, les deux hommes, cinquante-trois et cinquante-quatre ans, ont conclu, vendredi, « *un accord fort et durable* ». Tête de liste, M. Duron serait maire en cas de victoire de la gauche à Caen, et M. Geindre prendrait les rênes de l'agglomération. « *En outre, ajoutent-ils, les derniers contacts montrent que l'ensemble des forces de gauche est prêt à se rassembler, dès le premier tour, avec notre liste du renouveau.* »

### MÊME EMBARRAS À DROITE

Très remonté contre M. Mexandeau, le fabiusien Philippe Duron se dit « *convaincu que le bureau national tranchera en faveur du ticket Duron-Geindre* ». Le bureau national fera son choix en principe le 9 janvier, à pratiquement deux mois du premier tour des élections municipales.

À droite, c'est le même embarras. L'UDF revendique un droit de suite avec la candidature de Luc Duncombe. Vétérinaire, cet adjoint au maire chargé de l'environnement, UDF de fraîche date, n'est pas un vieux routier de la politique, à la différence de la RPR Brigitte Le Brethon, adjointe aux affaires sociales. Dernière idée en date de l'UDF pour séparer les deux protagonistes : un sondage. Le RPR fait la sourde oreille et semble se préparer à des primaires. Comme à gauche.

Jean-Jacques Lerosier

En exclusivité pour les lecteurs du *Monde*

## Week-end New York

5 jours/3 nuits

4390F\*

Quatre jours pour (re)découvrir New York en toute liberté et participer à une rencontre avec l'un des correspondants du *Monde* aux Etats-Unis.

**COMPRENANT** Le vol aller/retour direct sur Delta Airlines au départ de Paris, Lyon et Nice • Les transferts aéroport-hôtel aller/retour • 3 nuits à l'hôtel Park central 3\*\*\*, hôtel rénové des années 30 en face du Carnegie Hall, chambre double • Les taxes internationales d'aéroport 500F • Les frais d'émission • L'assistance rapatriement.

### 11 DATES PROPOSÉES

du jeudi 18 janvier au jeudi 29 mars 2001  
Départ jeudi 10h40, arrivée NYC (aéroport JFK) à 13h00  
Retour dimanche 19h40, arrivée Paris à 8h40

\*500 places disponibles. Offre valable au départ de Paris, Lyon et Nice.

Coordination : JFD System

Delta  
Voyageurs AUX ÉTATS-UNIS

Renseignements et inscriptions VOYAGEURS AUX ETATS-UNIS  
Liore ZEITOUN 01 42 86 17 09 / Lori ETOURNEAU 01 42 86 16 78  
ameriqueunord@vdm.com - Programme sur le www.vdm.com Lc 07560346

**FAIT DIVERS** En reconnaissant, mercredi 13 décembre, avoir tué sept jeunes filles handicapées et orphelines entre 1977 et 1979, Emile Louis semble avoir soulevé la chape

de plomb qui pesait sur la région. ● **DEUX AUTRES AFFAIRES** de viol de jeunes filles de la Ddass par des notables locaux ont été jugées au début des années 90. ● **UN PAVILLON** de la

banlieue d'Auxerre a notamment abrité, pendant quinze ans, des pratiques barbares commises sur des jeunes femmes attachées. Condamné à la réclusion à perpétuité, le proprié-

taire de la maison n'a jamais livré les noms des « gens importants » qui venaient torturer. ● **UNE PLAINE**, déposée à Draguignan (Var), où vivait Emile Louis, par une jeune fem-

me qui l'accuse de viol, pourrait permettre à la justice de juger le chauffeur de bus sur des faits qui ne sont pas frappés de prescription (*lire aussi notre éditorial page 12*).

# L'affaire des « disparues de l'Yonne » ravive les lourds secrets d'Auxerre

En écho aux aveux d'Emile Louis, le chauffeur de bus, qui a reconnu avoir violé et tué sept jeunes filles, affleurent d'autres affaires. Toutes concernent des pupilles de la Ddass, handicapées, et violées, dans un petit périmètre autour d'Auxerre : ces dossiers ont été jugés sans que le mystère ait été dissipé

**LA CHAPE DE PLOMB** se fendille à peine et, derrière les disparues de l'Yonne, Auxerre se débat contre les lourds secrets qui empoisonnent ce coin de Bourgogne depuis vingt ans. Trois affaires, dont les crimes avoués par Emile Louis, laissent la pénible impression qu'une partie de la vérité a échappé à la justice. Les trois dossiers n'ont juridiquement rien à voir. Si ce n'est qu'à chaque fois les victimes étaient des jeunes filles de l'Assistance publique, parfois légèrement handicapées mentalement, et toujours abandonnées socialement. Les institutions ne se sont pas vraiment avisées que, pour les pupilles de la Ddass – la direction départementale de l'action sanitaire et sociale –, la région d'Auxerre tournait au triangle des Bermudes. Quinze jeunes femmes au moins ont été violées et parfois tuées entre 1977 et 1989 dans ce petit coin de l'Yonne, et l'Association de défense des handicapés de l'Yonne (ADHY) estime qu'une dizaine d'autres n'ont pas porté plainte.

Chronologiquement, Emile Louis a été le premier. Le chauffeur de bus, qui faisait la navette entre les instituts spécialisés d'Auxerre et les familles d'accueil, a reconnu, mercredi 13 décembre, avoir tué et enterré sept jeunes femmes entre 1977 et 1979. Mais ses aveux restent flous : il assure ne plus bien savoir qui il a tué, ni quand ni comment. Il se souvient vaguement d'une des disparues, Françoise Lemoine, sa maîtresse près d'un an. « Nous avons fait l'amour sur une sorte de petite plage au bord du Serein. J'ai un trou noir, je ne sais pas ce qui s'est passé. » Il explique qu'elle « n'avait pas de traces de sang » et qu'il est revenu le lendemain l'enterrer.

Ensuite, « j'ai enterré une seconde jeune fille », explique évasivement le chauffeur. Je ne me souviens plus de son nom ni de son prénom ». Il a « également enterré une troisième



personne dans les environs des deux premières », il « n'arrive pas à situer son visage ».

Le lendemain matin, Emile Louis avoue d'un coup trois autres meurtres au détournement d'une phrase, « je n'arrive pas à m'expliquer les faits que j'ai commis sur ces six jeunes filles, c'était plus fort que ma personnalité ». Et lorsque les gendarmes l'interrogent sur la première des disparues, il répond : « Si vous cherchez sept jeunes filles, je pense qu'il doit s'agir de la septième jeune fille que j'ai enterrée dans le même coin que les six autres. Je suis incapable de vous donner l'année. »

#### TROIS AUTRES NOMS

Stratégie de défense ? Les gendarmes redoutent surtout que d'autres jeunes femmes aient été enterrées, qui ne sont même pas dans leur liste. Mme Pierre Gonzalez de Gaspard, l'avocat de l'ADHY à l'origine des premières plaintes en 1996, a d'ailleurs transmis au parquet d'Auxerre trois autres noms de jeunes filles dont on est sans nouvelles, parfois depuis

1974. Car il est redoutablement difficile dans l'Yonne de s'apercevoir qu'une fille de la Ddass a disparu. Si l'on sait que Jacqueline Weis s'est évanoie à la gare d'Auxerre le 4 avril 1977 un peu après 10 heures, Bernadette Lemoine aurait disparu « en septembre 1973 », voire en août 1976 ou pendant l'été suivant... Les dossiers naviguent aujourd'hui encore entre la Ddass et le conseil général, et les disparitions n'ont jamais été centralisées.

La seconde affaire n'a rien à voir avec Emile Louis. Une jeune fille de dix-neuf ans, Huguette, de l'Assistance publique, a été retrouvée, le 20 janvier 1984, dans les rues d'Auxerre. Elle a raconté qu'elle était enfermée depuis trois mois dans le sous-sol d'un pavillon d'Appoigny, un village voisin, constamment enchaînée, torturée et violée, et qu'une autre fille y était encore. Effectivement, les policiers avaient délivré Michaela, vingt-deux ans, nue dans la cave qui servait de chambre de torture, suspendue à une échelle par les poignets. Les propriétaires du pavillon de l'allée des Violettes, Claude et Monique Dunand, cinquante et un ans tous les deux, ont été inculpés de « viols, attentats à la pudeur avec violences, actes de barbarie, torture et séquestration ». Au début, c'est Monique qui servait de souffre-douleur. « Ma femme me trompait », a expliqué Claude Dunand aux assises, « j'ai voulu la punir et je l'ai torturée. Mais elle ne comprenait rien. Même après une séance, elle trouvait le moyen d'être désagréable avec moi. »

#### PETITES ANNONCES

Lorsque le corps de son épouse a été trop abîmé par les brûlures, les coupures et les produits versés dans ses organes génitaux, le couple a passé des petites annonces dans le journal et à l'ANPE pour recruter des jeunes filles afin de s'occuper « d'une vieille tante malade ». Claude Dunand sélectionnait les filles de la Ddass, qui ne quittaient plus le sous-sol et mangeaient de la pâtée pour chiens entre deux séances de torture à l'électricité ou à l'arme blanche. Une trentaine de clients, masqués par des cagoules, sont venus au fil des ans massacrer les jeunes femmes. « Il y avait une ardoise », explique Mme Jean-Yves Liénard, l'avocat de Claude Dunand, avec inscrit à la craie le menu du jour, telle somme pour la brûlure des seins... » Claude Dunand a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 31 octobre 1991, son épouse à cinq ans, un troisième homme qui avait participé aux viols mais permis à Huguette de s'enfuir, à deux ans de prison dont dix-huit mois avec sursis.

Claude Dunand n'a pas dit un mot de ses clients, si ce n'est « qu'il s'agissait de gens importants », que la police n'a pas retrouvé. Peu de victimes, trois recensées en quinze ans de tortures, pas de clients. Il est « absolument ridicule de penser que la justice ait pu les couvrir », avait

protesté, à l'audience, l'avocat général. « Nous avons tous eu l'impression qu'il y avait une partie cachée, se souvient Mme Liénard, des corps qu'on n'a pas retrouvés. Il est absolument impossible, quand on voit l'état de ces deux jeunes filles, à la limite de la mort, qu'il n'y en ait pas eu d'autres. Dunand a déménagé quinze fois, l'affaire a fait du bruit, mais personne ne s'est manifesté. C'est un mystère absolu. »

La troisième affaire, moins lourde, a fait plus de bruit. « Un notable auxerrois inculpé de viol », titre *L'Yonne républicaine* le 6 octobre 1989. Pierre Charrier, secrétaire général de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh) de

#### Un non-lieu assorti de doutes

Emile Louis est lourdement suspecté du meurtre, lui aussi prescrit, de Sylviane Lesage-Durand. La jeune femme de vingt-deux ans, pupille de la Ddass et élevée par la compagnie d'Emile Louis, avait disparu autour du 20 février 1981 après avoir été déposée à la gare par un taxi. Son corps a été découvert le 5 juillet 1981 sous trente centimètres de fumier dans un abri à bestiaux, à Rouvray. Il faisait si froid en février de cette année (- 10 °C) qu'il n'était pas possible de l'enterrer. Emile Louis, inculpé pour cette affaire, a obtenu un non-lieu en 1984, le dossier n'a jamais été éclairci. Les gendarmes de la section de recherches de Paris, aujourd'hui chargés de l'enquête, ont à nouveau des doutes. « Ces jeunes filles, ainsi que Durand Sylviane, ayant en quelque sorte le même profil et la même vulnérabilité, ont pu être victimes du même ou des mêmes auteurs », notaient les enquêteurs le 25 février 1999.

l'Yonne, est accusé d'avoir régulièrement violé pendant un an Nathalie, une handicapée de vingt-trois ans, à l'arrière de sa voiture pendant qu'un garçon attendait à l'avant. C'était quelqu'un, Pierre Charrier. « Cheville ouvrrière » de l'Apajh depuis vingt-six ans, il a monté tous les foyers d'Auxerre pour handicapés. Son épouse, Nicole, dirigeait – et dirige toujours – le foyer Soleil. Lui, alors à la retraite, accompagnait gentiment le couple de handicapés au groupe folklorique où il jouait du violon. Le soir, le jeune garçon

l'Yonne sont passées à l'institut médico-éducatif d'Auxerre, géré par l'Apajh, ainsi que l'une des jeunes femmes du pavillon d'Appoigny. Et les Charrier connaissaient bien Emile Louis. « Mon mari entretenait d'excellentes relations avec M. et Mme Charrier, qui sont venus au moins à deux reprises à mon domicile, avait expliqué aux gendarmes la première femme du chauffeur. Je pense qu'il l'appréciait. » La réciprocité est vraie. Lorsque les enfants de la nouvelle compagnie d'Emile Louis l'accusent d'attouchements sur les gamins de la Ddass, Nicole Charrier prend sa défense. « Les propres enfants de Mme Lemenorel acceptant mal la séparation de leurs parents faisaient courir des bruits », écrit Nicole Charrier au juge, le 12 février 1982. Plus particulièrement au sujet de M. Louis et d'Annie, ce dernier la faisait monter sur une échelle pour la sadomiser (sic). La directrice du foyer entendait « démontrer le côté calomnieux de ces propos » et a témoigné en faveur d'Emile Louis.

Les gendarmes s'intéressent naturellement à l'étrange contexte. Mais « nous ne sommes saisis que des enlèvements et séquestrations, indique le lieutenant-colonel Patti. Il n'y a pas de liens entre les différentes affaires. En l'état actuel de la procédure ». Georges Decuyper a interdit à son personnel, et donc à Nicole Charrier, de s'exprimer. « L'enquête administrative, dont j'attends beaucoup, fera la preuve que l'association n'a pas commis de fautes il y a vingt ans », assure le vieux monsieur.

F. J.

Franck Johannès

## Entre petits boulots et attentats à la pudeur, une vie passée à l'ombre de la Ddass

**EMILE LOUIS** a toujours vécu avec des pupilles de la Ddass. Il est né lui-même, le 26 janvier 1934 à Auxerre, de parents inconnus et a été élevé à Pontigny, un village voisin, par

quarante-quatre ans, Fabrice, quarante-trois ans, Manoëlle, quarante et un ans et Fabien, trente-neuf ans. La famille s'installe à Rouvray, dans une gare désaffectée, une paisible vallée baignée par le Serein, où Emile Louis va à la pêche – et enterre ses victimes. « Franchement, je ne me suis rendu compte de rien par rapport à son comportement vis-à-vis des enfants, avait expliqué son épouse en 1997, alors nourrice de la Ddass. Il était plus dur avec nos enfants qu'avec ceux qui nous étaient confiés. Je n'ai jamais été témoin de gestes équivoques. » L'une de ses filles s'en souvient, elle, fort bien. « D'aussi loin que je me souvienne, il m'a fait subir des attouchements, des gestes que je n'ose pas décrire », a indiqué la jeune femme à VSD. C'était encore bien pire pour ma mère. » Simone Delagneau, décédée l'an dernier, ne se souvenait que de quelques coups. « Il lui est arrivé de porter la main sur moi, rarement, mais c'est arrivé. »

Emile Louis est maçon jusqu'en 1960, puis entre à la SNCF, avant d'être embauché, en 1968, dans une usine de garnitures de freins à

Saint-Florentin. En 1970, il devient gardien du château de Villefargeau, passe son permis poids lourds et commence à travailler pour la compagnie des Rapides de Bourgogne. Son embauche à plein temps, en 1973, lui permet de faire construire un an plus tard un pavillon à Villefargeau, avant de filer s'installer, en 1978, avec une autre nourrice, Gilberte Lemenorel. Le chauffeur habite désormais un pavillon de Seignelay, et devient un petit notable, même s'il est délégué CGT aux Rapides.

#### CONSEILLER MUNICIPAL

Il est élu conseiller municipal sur la liste divers droite du maire, un colonel de gendarmerie en retraite, moins choqué par son étiquette CGT que par son concubinage notoire. Mais le conseiller municipal, réservé à la mairie, se laisse aller dans le bus. « Quand nous étions seuls avec lui explique une fillette aux gendarmes, il jouait dans le car avec Annie [en nourrice chez sa compagne]. Il chahutait, ce qu'il ne faisait pas avec moi. Il lui courait après dans le car, lui touchait les cuisses et parfois l'em-

brassait sur les lèvres. » Quand Emile Louis est inculpé pour le meurtre de Sylviane Lesage découverte près de chez lui en 1981, il juge prudent d'avouer des attouchements sur trois fillettes. Il obtient un non-lieu pour le meurtre et est condamné, le 17 mars 1983, à cinq ans de prison pour attentats à la pudeur, peine ramenée à quatre ans en appel.

À sa sortie de prison, Emile Louis part dans le Var et habite pendant un an chez son ex-beau-père, avant d'acheter un mobil-home. Il vit de petits boulots jusqu'au 23 novembre 1989, où le tribunal de Draguignan le condamne à cinq ans de prison dont un avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve, pour des attouchements sur des enfants dans un camping. Il est libéré le 18 avril 1992. Il épouse le 30 juillet Christian Paradis, quarante-neuf ans, qui ne sait à peu près rien du passé de son mari, à nouveau employé aux pompes funèbres. C'est chez elle que les gendarmes sont venus l'interroger, mercredi 13 décembre.

F. J.

ont été ordonnées : l'une a été confiée le 18 décembre à l'inspection générale des affaires sociales, par Ségolène Royal, la ministre de la famille, pour déterminer les responsabilités administratives dans la disparition des pupilles de la Ddass. Saisie le 19 décembre par Marylise Lebranchu, la garde des sceaux, l'inspection des services judiciaires devra comprendre, de son côté, comment le chauffeur de bus a pu échapper à la justice.

L'affaire de Draguignan sonne en tout cas comme une revanche du gendarme, qui aurait sans doute pu éviter, si le parquet d'Auxerre l'avait entendu, les nouveaux viols d'Emile Louis. « Pour moi, il est le seul suspect, expliquait l'adjudant Jambert en 1997. Mais on n'a rien pu prouver contre lui. »

F. J.

## Accusé d'un viol à Draguignan, le conducteur de bus pourrait apporter au gendarme Jambert sa revanche posthume

**C'EST À DRAGUIGNAN**, où il se pensait à l'abri, qu'Emile Louis risque sérieusement de finir ses jours en prison. Une jeune femme a déposé plainte, jeudi 21 décembre, pour séquestration et viol en septembre 1996. Le procureur de la République, Christian Girard, a aussitôt ordonné une enquête préliminaire à la brigade de recherches départementale de la gendarmerie. Les faits, s'ils sont avérés, remontent à moins de dix ans et ne sont pas couverts par la prescription, contrairement aux sept crimes de l'Yonne.

La jeune femme du Var, âgée de trente-deux et légèrement fragile comme la plupart des victimes d'Emile Louis, a indiqué s'être rendue chez le sexagénaire, qui cherchait une femme de ménage. Il lui a offert un café, et elle s'est réveillée le lendemain nue dans

son lit. Ce n'est pas la première fois qu'Emile Louis aurait usé d'un somnifère pour violer des jeunes femmes, et les gendarmes de la section de recherches de Paris qui suivent depuis trois ans la piste dans l'Yonne ont le sentiment que le dossier « tient la route ». D'autres femmes, silencieuses jusqu'ici, auraient également été abusées par l'ancien chauffeur de bus, et les gendarmes vont éprouver tout le passé varié d'Emile Louis, qui s'est installé dans le Midi en 1986, passant par Fréjus, Roquebrune-sur-Argens puis Draguignan.

**« UN RAYON DE 200 MÈTRES »** Pendant ce temps, les fouilles se poursuivent à Rouvray, dans l'Yonne, où les gendarmes ont retrouvé un premier corps « presque complet » dans l'un des sites désignés par le chauffeur de bus. Les osse-

ments sont en cours d'expertise, et les prélèvements d'ADN sur les familles des victimes devraient permettre d'identifier le corps de la jeune femme. Dans un deuxième site, les enquêteurs ont découvert des vêtements féminins, enterrés à part, Emile Louis ayant l'habitude de déshabiller complètement ses victimes, « car on faisait l'amour tout nu », a indiqué l'homme aux gendarmes. Les recherches ont débuté dans un troisième site, proche de la petite mare plantée de deux saules où le chauffeur de bus se souvenait avoir enfoui, il y a vingt ans, l'une des jeunes femmes. « Je pense qu'elles sont toutes enterrées dans un rayon de 200 mètres », avait indiqué Emile Louis pendant sa garde à vue.

Les enquêteurs ont eu une pensée émue pour l'un de leurs collègues, l'adjudant Christian Jambert,

qui, le premier, avait soupçonné Emile Louis, mais dont le dossier n'avait pas convaincu le parquet d'Auxerre. L'affaire avait été classée en 1984. « Il faut saluer le mérite de Jambert, souligne l'adjudant-chef Guy Potard, le directeur d'enquête. Il est le premier à avoir fait des rapprochements, même s'il n'avait pas les moyens de confondre Emile Louis. Nous avons tout repris à zéro, sans nous soucier de ce qu'il avait fait pour ne pas être influencé. On s'est ensuite aperçu que tout collait ». **« LE SEUL SUSPECT »** Coincer son suspect n° 1. « Pendant les interrogatoires, il avait une manière de répondre... Il était sûr de lui, expliquait le gendarme à l'Événement du jeudi en 1997. Tout ça le faisait rire et il clamait haut et fort qu'il ne risquait rien parce qu'il

Deux enquêtes administratives

# L'hypothèse d'une origine accidentelle privilégiée dans l'enquête sur l'incendie d'Essoyes (Aube)

Un feu allumé dans la cheminée aurait provoqué le drame qui a fait huit morts, dont cinq enfants

Huit personnes, dont cinq enfants, ont trouvé la mort, dimanche 24 décembre, dans l'incendie de leur maison, à Essoyes (Aube). Un feu de chemi-

née serait à l'origine du drame. Les enquêteurs privilégièrent la thèse accidentelle. Une information judiciaire devrait être ouverte. Seul survi-

vant, avec son fils, José Manuel Ramos a indiqué avoir dit aux autres « de dégager ». « C'était un enfer, un brasier, je n'ai rien pu faire. »

## TROYES

de notre correspondant

Après l'incendie d'une maison qui a coûté la vie à huit personnes, dont cinq enfants, lors de la veillée de Noël dans le bourg d'Essoyes (Aube), l'enquête menée par le groupement de gendarmerie de l'Aube semblait, comme aux premières heures du drame, toujours privilégier l'hypothèse d'une origine accidentelle. L'information judiciaire, qui devait être ouverte mardi 26 décembre par le parquet de Troyes pour « recherche des causes de la mort », ne devrait toutefois écarter aucune piste tant la soudaineté et la violence de l'incendie paraissent exceptionnelles.

Un feu, c'est certain, avait été allumé dans la cheminée de la salle à manger. Les convives s'apprêtaient à passer le réveillon près de l'âtre. Pour une raison encore inexpliquée, les flammes pourraient s'être propagées, vers 20 heures, à des éléments de la décoration de Noël et aux poutraisons de cette modeste bâtie rénovée il y a peu. Le garage attenant à la maison n'a en revanche pas été touché. Les pompiers y ont retrouvé, intacts, les cadeaux que les convives entendaient s'offrir pour Noël.

Selon les témoins, la maison

aurait été transformée en brasier en quelques instants. « Onze minutes après que l'alerte eut été donnée, les moyens d'intervention étaient déjà sur place », a assuré le préfet de l'Aube, Michel Pinauld. A leur

tes, au dire des voisins. Ils ont aussi entendu les vitres « exploser ».

Si le bébé est mort dans son berceau à l'étage, on a retrouvé les sept autres corps, calcinés, massés près de la porte donnant sur un jar-

## Lionel Jospin exprime « sa très vive émotion »

Réagissant à ce « tragique incendie qui a coûté la vie à huit personnes », le premier ministre, Lionel Jospin, a exprimé, le 25 décembre au soir, sa « très vive émotion à l'égard des familles endeuillées ». Il a notamment adressé à Yann Gaillard, maire de la commune d'Essoyes, « ses sentiments de sympathie et de solidarité », a précisé l'Hôtel Matignon dans un communiqué.

Sénateur apparenté RPR de l'Aube depuis 1994, M. Gaillard, ancien directeur de cabinet de Robert Boulin puis d'Edgar Faure, a été président de l'Association du bicentenaire en 1987-1988.

Arrivée, les sauveteurs ne pouvaient déjà plus rien pour les huit prisonniers du brasier. Impossible de pénétrer à l'intérieur.

## ÉMANATIONS DE FUMÉE

La famille occupant les lieux, composée du père, ouvrier agricole en viticulture, de la mère et de leurs cinq enfants (âgés de onze mois à douze ans), et une amie de cette famille ont péri vraisemblablement par asphyxie. Les émanations de fumée étaient importan-

dinet situé à l'arrière de la maison.

Les victimes ont tenté en vain de fuir la pièce exiguë (16 mètres carrés) dans laquelle elles étaient réunies par cette porte, apparemment verrouillée. Sans doute le rideau de flammes les a-t-il empêchées d'évacuer la salle par l'entrée principale, cette issue par laquelle est parvenu à sortir José Manuel Ramos.

Interrogé sur France Info, le survivant, ouvrier viticulteur lui aussi, a raconté avoir « allumé le feu

## La « semaine santé morte » des spécialistes se complique d'une grève des accouchements observée par les obstétriciens

LANCÉ le 23 décembre par le syndicat national des gynécologues et obstétriciens de France (Syngof), un mouvement de grève perturbe la prise en charge des femmes enceintes et des accouchements. Ce mouvement qui entend dénoncer l'absence de « solutions permettant de garantir la sécurité de la naissance » semblait, mardi 26 décembre, diversement suivi selon les régions. « Le mot d'ordre est particulièrement bien observé chez les spécialistes libéraux dans les régions de Bordeaux, de Nice et de Nantes, ainsi qu'en Bretagne où les médecins hospitaliers se sont joints aux libéraux », explique le docteur Guy-Marie Cousin, secrétaire général du Syngof. Dans plusieurs départements, les préfets ont signé des ordres de réquisition qui ne sont pas rédigés de la même manière ce qui soulève des problèmes d'inter-

prétation juridique. En pratique les services hospitaliers sont parfois surchargés, mais la continuité des soins est assurée. »

Le Syngof avait en effet appelé « tous les médecins de la naissance, publics et privés... à un arrêt total d'activité, y compris l'obstétrique », afin de marquer leur refus de « faire courir plus longtemps les dangers de graves dysfonctionnements qui se multiplient dans les structures de soins, comme ils refusent d'en assumer les conséquences ». Guy-Marie Cousin, souligne en particulier l'impossibilité de trouver un obstétricien remplaçant dans les maternités privées. Près de 200 postes budgétés dans les hôpitaux publics sont vacants faute de candidats, ajoute-t-il. Le syndicat, qui revendique 2 400 adhérents, sur les quelque 6 500 médecins accoucheurs, réclame donc

des « mesures immédiates » : mise à disposition de davantage de personnel médical, mais aussi de sages-femmes, d'infirmières et de puéricultrices.

Les femmes arrivant au terme de leur grossesse sont donc invitées à « se rendre, pour leur accouchement, non pas aux maternités des établissements où elles avaient prévu d'accoucher, mais au service des urgences de l'hôpital le plus proche », précise le Syngof. Les médecins accoucheurs transmettront, à la demande des services hospitaliers, copie du dossier médical ».

## SYSTÈME DE RÉQUISITIONS

Au passage, le syndicat a suspendu son précédent mot d'ordre, lancé le 10 décembre, qui consistait à cesser la pratique des interruptions volontaires de grossesse. Ce mouvement intervient au même moment que la « Semaine santé morte » organisée à l'initiative du Centre national des professionnels de santé par les médecins spécialistes, du 25 au 31 décembre.

Le ministère de la santé a mis en place un système de réquisitions afin d'assurer la continuité des soins en gynécologie obstétrique, comme il l'a fait dans les autres spécialités touchées par la « Semaine santé morte ». Cette grève a été dénoncée par plusieurs associations de médecins et personnalités. « Les mots d'ordre du Syngof sont pour le moins maladroits », estime le professeur Jacques Milliez, chef du service d'obstétrique à l'hôpital Saint-Antoine. « Ils ne sont pas suivis dans le secteur public, et pas trop non plus dans le secteur privé. Mais ils sont la marque d'un malaise dans la profession qui, lui, est tout à fait réel. »

Même soutien aux revendications du Syngof mais assorti d'une critique virulente, du choix du mode d'action à l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH), à la coordination médicale hospitalière (CMH) et à la fédération nationale des praticiens hospitaliers (FNAP), qui dénoncent « une action excessive et maladroite, contraire au devoir déontologique d'assistance ». Les sages-femmes des hôpitaux publics s'indignent de cette « prise en otage de l'hôpital public par l'hospitalisation privée ». Dans les villes où les accouchements sont partagés presque à égalité entre maternités publiques et maternités privées, les sages-femmes voient en effet disparaître leur espoir d'une ou deux journées de congé dans cette période de fêtes.

## Agression dans le Val-d'Oise contre le bus scolaire d'une école juive

LE BUS SCOLAIRE d'une école privée juive d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) a été pris à partie par un automobiliste et des jeunes, vendredi 22 décembre, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). L'incident, qui n'a fait aucun blessé, résulterait d'un différend entre automobilistes qui aurait dégénéré en raison de la confession des passagers du car, une cinquantaine d'enfants âgés huit à dix ans. Une plainte a été déposée, lundi, par la direction de l'établissement scolaire qui accueille des élèves du primaire et du secondaire.

Selon les témoignages du conducteur du car et d'une accompagnatrice, une voiture s'est mise en travers de la chaussée, devant le car qui était à l'arrêt. L'automobiliste serait descendu de son véhicule et aurait brisé une vitre du car à l'aide d'un marteau. Un attroupement se serait alors formé et un jeune aurait menacé le conducteur avec une arme de poing. « Tu n'es pas à Tel-Aviv ! », aurait lancé l'automobiliste. Celui-ci a été interpellé samedi. Il a été remis en liberté et comparaîtra prochainement devant le tribunal correctionnel de Pontoise pour dégradations volontaires.

## DÉPÈCHES

■ MONTAGNE : un pisteur-secouriste de la station de Pra-Loup (Alpes-de-Haute-Provence) est mort, lundi 25 décembre, après avoir été enseveli sous une coulée de neige. La victime, qui est décédée d'un arrêt cardio-respiratoire, faisait partie d'un groupe de pisteurs-secouristes qui déclenchaient des avalanches pour garantir la sécurité du domaine skiable.

■ AGRESSIONS : un jeune homme de dix-huit ans a été grièvement blessé par arme à feu dans le quartier des Aunettes-Epinettes, à Evry (Essonne), dimanche 24 décembre. La victime a été prise à partie par trois individus cagoulés et armés d'un fusil à pompe et de deux armes de poing. La victime a été transportée à l'hôpital d'Evry ; ses jours ne sont pas en danger.

■ Un homme a été grièvement blessé par balle, lundi 25 décembre, dans « la cité des 4 000 », à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). La victime, âgée de trente et un ans et d'origine roumaine, a été hospitalisée dans un état jugé critique.

■ INTEMPORIES : deux campings d'Antibes et un autre à Cannes (Alpes-Maritimes) ont dû être évacués, lundi 25 décembre, au matin, après les fortes pluies qui sont tombées dimanche dans la nuit. Deux rivières ont débordé, entraînant la fermeture d'une sortie d'autoroute ; la RN 204 a été coupée par un éboulement de roches.

Claude TITINA - Conseil en communication

Elisabeth Bursaux

## A Paris, une centaine de sans-papiers ont été délogés de la nonciature

Ils demandaient « l'asile provisoire » à l'ambassade

UNE CENTAINE de sans-papiers en quête de régularisation ont occupé, lundi 25 décembre au matin, la nonciature apostolique à Paris, avant d'en être délogés par les forces de l'ordre vers 10 heures. Les manifestants étaient arrivés au petit matin, vers 7 heures, au siège de l'ambassade du Vatican en France, située avenue de Président Wilson, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement. Après avoir escaladé les grilles, ils ont occupé la petite cour de la nonciature, demandant à être reçus par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant.

### UN PAPON DÉGUISÉ

Un autre porte-parole des manifestants, Mamadou Traoré, s'est déclaré « très déçu » par le comportement du nonce, qui « a oublié les fondements mêmes du christianisme, du catholicisme qu'il est censé représenter ». « On s'est heurtés à un Papon déguisé en Mère Teresa, a affirmé M. Traoré. Il avait pourtant dit qu'il allait intervenir en notre faveur. »

Ce n'est pas à nous de résoudre leur problème, expliquait en soupirant un porte-parole de la nonciature, mardi 26 décembre. C'est la cinquième fois que la nonciature est occupée par des sans-papiers depuis l'installation du nouveau nonce apostolique, Mgr Fortunato Baldelli, en septembre 1999... Jusqu'ici, les occupants avaient accepté de quitter les lieux de leur plein gré. A plusieurs reprises, nous sommes intervenus discrètement en faveur des sans-papiers auprès du ministère de l'intérieur. Nous nous sommes engagés de nouveau à le faire. Mais nous ne sommes qu'une ambassade : il y a des limites au-delà desquelles nous ne pouvons pas aller... »

Xavier Ternisien

Philippe Schilder

Association Française pour le Nommage Internet en Coopération

chargée de l'attribution des noms de domaine en .fr

## PARTICULIER, plus que 4 jours pour avoir votre nom GRATUIT sur INTERNET !

Jusqu'au 31 décembre l'AFNIC et ses PARTENAIRES\* vous offrent gratuitement pendant 1 an votre nom de domaine personnel et permanent sous la forme

« patronyme.nom.fr »  
(ex : dupond.nom.fr).

Vous pourrez le conserver à vie  
(même si vous décidez de changer d'hébergeur Internet)

Vous pourrez avoir votre messagerie électronique sous la forme « michel@dupond.nom.fr » et l'adresse de votre site web personnel sera « www.dupond.nom.fr »<sup>(1)</sup>

Vous bénéficierez également gratuitement de l'inscription de votre nom de domaine personnel dans l'annuaire multilingue des domaines en ».fr : HarmoNIC<sup>(2)</sup>

Pour en savoir plus : [www.afnic.asso.fr](http://www.afnic.asso.fr)

« .fr, l'espace de confiance »  
le respect du droit des noms et des marques

et l'assurance d'un domaine respectant les standards techniques de l'Internet.

\* Ces enregistrements s'effectueront exclusivement par l'intermédiaire des prestataires partenaires de l'AFNIC que vous retrouverez sur le site de l'AFNIC.

<sup>(1)</sup> En cas d'homonymie, vous avez la possibilité de rajouter un champ libre de votre choix.

<sup>(2)</sup> <http://harmonic.nic.fr>

## DISPARITION

## Victor Borge

## Pianiste classique et humoriste

**VICTOR BORGE**, pianiste et humoriste américain d'origine danoise, est mort, samedi 23 décembre, à son domicile de Greenwich (Connecticut).

Né le 3 janvier 1909 à Copenhague, de son vrai nom Borg Rosenbaum, Victor Borge était d'origine russe : son père, violoniste, avait fui la Russie pour ne pas être enrôlé dans l'armée impériale. Très doué pour le piano, il étudie à Copenhague et à Berlin, avec Frédéric Lamond, un élève de Franz Liszt, et Egon Petri, un élève de Ferruccio Busoni. Quand les nazis envahissent le Danemark, en 1940, Borge Rosenbaum, qui avait fait éclater de rire Hitler en public, émigre de justesse aux Etats-Unis. En 1948, il adopte la nationalité américaine et se fait désormais appeler Victor Borge.

Bien qu'il fût un pianiste capable de jouer le répertoire avec aisance, Victor Borge s'est très tôt tourné vers le one man show et le cinéma. En 1953, son *Comedy in Music* bat tous les records enregistrés jusque-là dans les annales new-yorkaises : huit cent quatre-vingt-neuf présentations. Ce triomphe à Broadway lui ouvre grandes les portes de la radio et de la télévision, où il est l'invité et l'animateur de nombreuses émissions. La célébrité de Victor Borge est telle qu'il apparaît fugitivement dans des films où il joue son propre rôle, voire en simple fond sonore diffusé par la radio au cours d'une scène. Par deux fois, il est l'invité du *Muppet Show* et, en

Alain Lompech

**Thouverez** ; sous-chef d'état-major « opérations » à l'état-major des armées, le général de brigade aérienne **Jean-Patrick Gaviard** ; commandant l'école de formation des sous-officiers, le général de brigade aérienne **Bernard Libat** ; sous-chef d'état-major « relations internationales » à l'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Gérard Coffy** ; directeur du commissariat de l'air en région aérienne Sud-Bordeaux, le commissaire général de brigade aérienne **Michel Barbaux**.

● **Marine**. Est maintenu, jusqu'au 30 juin 2001, à son poste de chef d'état-major de la marine, l'amiral **Jean-Luc Delaunay**, qui atteint la limite d'âge de son rang le 3 janvier 2001.

Sont élevés au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux **Jacques Gheerbrandt** et **Stéphane Legrix de la Salle** (nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major de la marine).

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral **Alain Dumontet** ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau **Pascal Durieux** ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe **Jacques Coleau**.

Sont nommés : adjoint au directeur central de la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques, le contre-amiral **Jean-Marc Calais** ; chef de la division « plans, programmes et évaluation » à l'état-major des armées, le contre-amiral **Xavier Roux**.

● **Terre**. Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Yves Chamainadas**, **Marie Rosier** et **Alain Baudoux** ; général de brigade, les colonels **Gérard Lendrin**, **André Coustou**, **Marc Théry**, **Christian Cavan**, **Thierry Lenoir** et **Jacques Doireau** ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel **Joël Thuret**.

Est nommé sous-chef d'état-major « plans » à l'état-major des armées, le général de division **Jean-Louis Georgelin**.

● **Air**. Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne **Lucien Dat**.

Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade **Alain Bévillard**, **Roland Le Bourdonnec**, **Louis Champiot** (nommé commandant la région aérienne Nord-Villacoublay) et **Edouard Castagnet-Cazalis** ; général de brigade aérienne, les colonels **Bernard Molard**, **Baudouin Albanel**, **Jean-Vincent Brisset**, **Patrice Klein** (nommé sous-chef d'état-major « opérations, logistique » à l'état-major de l'armée de l'air) et **Christian Soulières** (nommé adjoint au sous-chef d'état-major « relations internationales » à l'état-major de l'armée de l'air) ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire-colonel **Xavier Rouby**.

Sont nommés : directeur central de la structure intégrée au maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques, le général de division aérienne **Patrick**

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Jean et Marie-Catherine BRASSAT, Djaffar et Denise MAMMAR sont très heureux d'annoncer la naissance de

Gabriel, Isaac,

le 21 décembre 2000,

chez

Emmanuel et Nadia, 14, rue Philibert-Lucot, 75013 Paris.

Céline GARGOLY et

Vincent TRUFFY ont la joie d'annoncer la naissance de

Lucile, Anna,

le 22 décembre 2000, à Paris-14<sup>e</sup>.

16, rue des Cloÿs, 75018 Paris.

Roger-Henri et Solange CHIPOT, Sophie, Angélique et Valentine ont la joie d'annoncer la naissance de

François et Juliette,

chez

Elizabeth et Philippe CHIPOT-DECAUDIN,

le 2 décembre 2000.

1, résidence Fontaine-de-l'Avre, 82, rue de Suresnes, 92380 Garches.

## Anniversaires

– Il y a un an, la tempête. Pour la Chantellerie renouvelée et toujours fidèle,

merci Maman.

Madeleine, André, Pierre et Jacqueline.

## Anniversaires de mariage

27 décembre 1965 - 27 décembre 2000.

Soixante-dix printemps cette année, trente-cinq ans de route commune, et le troisième millénaire aux pieds de

Eliane et André VINCENT.

Marie, Pierre-Edouard (et tout Le Monde !) vous disent merci...

## Décès

– Henriette Lambert, sa fille,

Françoise et Georges Lambert, ses petits-enfants, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Paulette AUBLET, née LAMY,

le 22 décembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Une messe sera célébrée le jeudi 28 décembre, à 10 h 30, à Saint-Michel des Batignolles, 12 bis, rue Saint-Jean, Paris-17<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Poissy (Yvelines).

109, rue Jules-Guesde, 93100 Montreuil.

161, rue du Chevaleret,

75013 Paris.

– Henriette Béda, son épouse, née Abraham,

Elie Béda, son fils,

Lolita Bercoff et Andrée Ryan, ses filles,

Et leurs familles,

Ainsi que les familles Béda, Bercoff, Abraham et Picciotto,

on la tristesse de faire part du décès, le lundi 18 décembre 2000, de

Alphonse BÉDA, ingénieur ESTP.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Denoix de Saint Marc, leurs enfants et petits-enfants,

Mme Jean-Henri Denoix de Saint Marc, ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme Jacques Desgrées du Loû, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Yves Beccaria, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Claude Sales, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Jean de Maillard, leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme DENOIX de SAINT MARC, née Marie du CHEYRON du PAVILLON,

le 24 décembre 2000, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Ses obsèques auront lieu en l'église de Campsegret (Dordogne), le mercredi 27 décembre, à 15 heures.

Le Fournial, 24140 Campsegret.

## CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr.

– Bénédite et Charles Bourel de la Roncière, leurs enfants et petits-enfants,

Maria-Grazia et Dominique (†) Leprinse-Ringuet, leurs enfants et petits-enfants,

Renée-Noël et Jacques de Vathaire, leurs enfants et petits-enfants,

Pascale et Jean Roche, les enfants et petits-enfants de Pascale et Bernard Dangy,

François et Geneviève Leprinse-Ringuet et leurs enfants,

Tilise et Bernard (†) Jullien, leurs enfants et petits-enfants,

Néri et Betty Leprinse-Ringuet, leurs enfants et petit-enfant,

Les familles Jean Leprinse-Ringuet, Turquet, Motte et Jourdain,

Les familles Paul Dubois-Taine, Richet et Melchior-Bonnet,

Mme Suzette Marjolin, sa fidèle gouvernante très attentionnée,

font part de la mort de leur père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère et oncle,

Louis LEPRINCE-RINGUET, de l'Académie française, de l'Académie des sciences,

survenu à son domicile parisien, le 23 décembre 2000, dans sa centième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 décembre, à 16 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6<sup>e</sup>.

Une célébration aura lieu le jeudi 28 décembre, à 11 h 30, en l'église de Courcelles-Frémy (Côte-d'Or), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Fleurs et couronnes seront de préférence remplacées par des dons au profit des associations qu'il soutenait avec ferveur :

Tournesol, pour les loisirs culturels des malades et handicapés, hôpital Saint-Louis AP-HP, 1, avenue Claude-Vellefaux, 75100 Paris ;

– Suicide Ecoute, permanence téléphonique pour le soutien des personnes en difficulté de vivre, 5, rue du Moulin-Vert, 75014 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, rue de Grenelle, 75007 Paris.

– Le secrétaire perpétuel, Et les membres de l'Académie française, ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

M. Louis LEPRINCE-RINGUET, grand officier de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre national du Mérite,

décédé le 23 décembre 2000, à Paris, dans sa centième année.

Le service religieux sera célébré à Paris, le mercredi 27 décembre, à 16 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

L'inhumation aura lieu le jeudi 28 décembre, à 11 h 30, au cimetière de Courcelles-Frémy (Côte-d'Or).

– Le président, Le vice-président, Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, ont le regret d'annoncer le décès de leur confrère,

M. Louis LEPRINCE-RINGUET, membre de l'Académie des sciences (section de physique), grand officier de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 27 décembre, à 14 h 30, en l'église du Grand-Fougeray (Ille-et-Vilaine).

Ni fleurs ni couronnes.

– Granville.

Mme Gabrielle Travers, son épouse,

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-fils,

Toute la famille,

Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René TRAVERS,

survenu à Granville, le 23 décembre 2000, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 décembre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Granville, où l'on se réunira.

Vos témoignages de sympathie seront reçus sur un registre.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Paul de Granville, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Maison de retraite Saint-Gabriel, rue Jean-Rostand,

50400 Granville.

– R. W.

– Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Meursault (Côte-d'Or).

Mme Bruno Virey, née Aethl-Hombeline Ropiteau, Isabelle, Jérôme et Inès Cinget, Sabine, Laurent, Léo et Ulysse Virginet,

Edith-Anne et Olivier Griffaton, Chantal et Jean-Guy Capanog

# L'Arche des saints et des fous

Q

UI est le « fou » ? Qui est est le « saint » ? Il est un lieu en France, pas très loin de la capitale, où les fous sont des saints et les saints tous un peu des fous.

Il se trouve à une dizaine de kilomètres au bout de la forêt de Compiègne, dans l'un de ces villages de pierre et de pierre qu'on dirait sorti tout droit d'un catalogue de résidences secondaires. Ou d'un conte de magiciens et de fées dans lequel la fiction a toujours le dessus sur la réalité. Dans le dédale des rues où les murs font de l'ombre aux rosiers, glissent en liberté les silhouettes de ceux que la société moderne appelle encore handicapés mentaux, mais qu'elle n'ose généralement plus montrer.

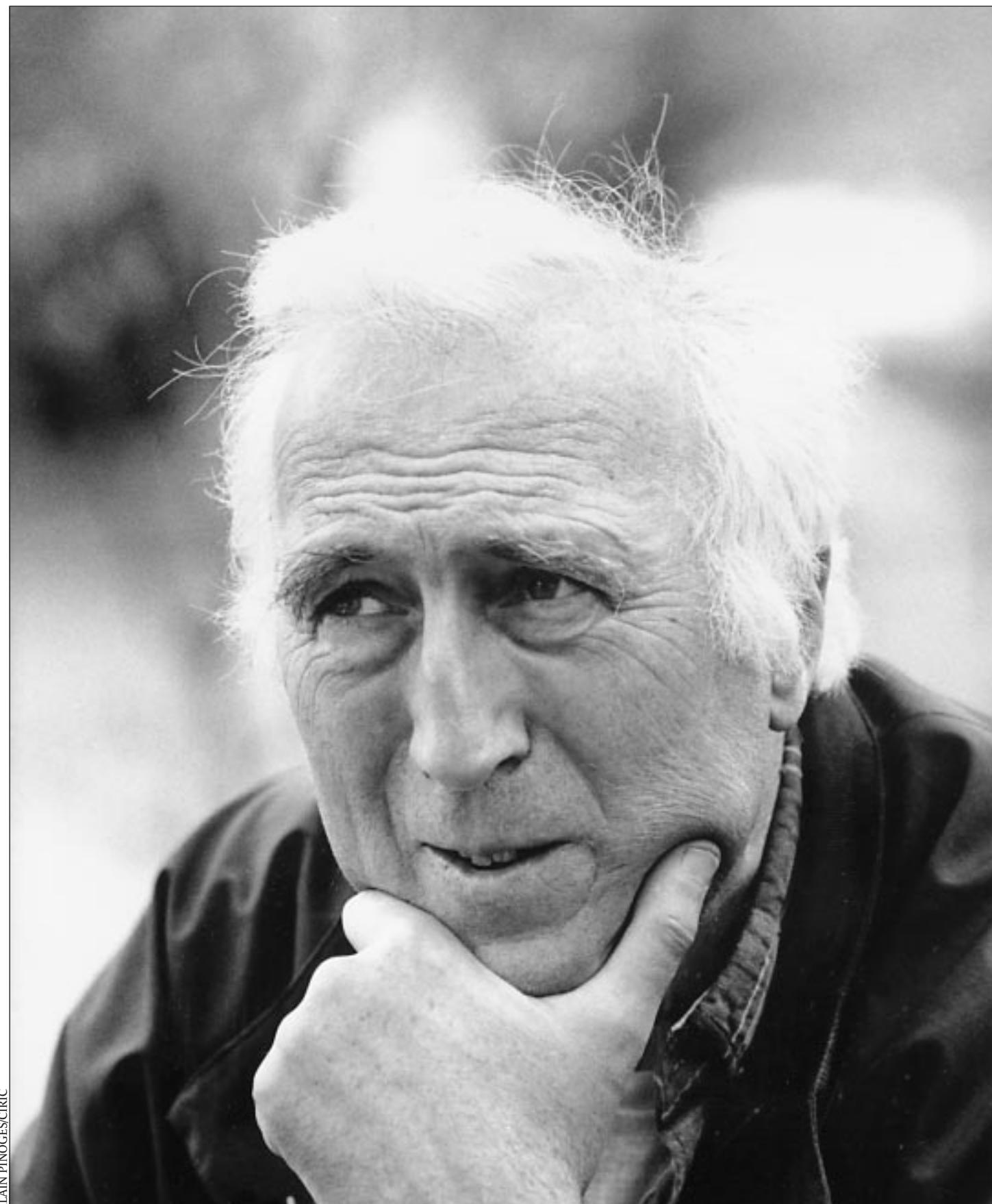
« Fous » ou « saints » ? Dans l'une de ces maisons enchantées de Trosly-Breuil (Oise) - le village d'où est originaire Elodie Gossuin, miss France 2000 -, au pied d'un autel et d'une icône éclairée de la Vierge, un homme aux cheveux blancs commente l'Évangile de saint Jean, qu'il aime comparer à un puits sans fond. Sur un tabouret, il a plié son double-mètre et il tapote, avec des mains qu'il a très fines, ce livre saint qu'il médite chaque nuit de veille. Son débit est lent et ses yeux, aussi bleus que sa chemise échancrée, accentuent la douceur d'un regard qui dévisage l'autre et va le chercher jusqu'au plus profond de lui-même. « *Le regard du Christ ne devait pas être très différent* », commente dévotement une auditrice.

« *Le monde a changé quand Dieu s'est mis à genoux* », lance Jean Vanier, dans une allusion à la Passion du Christ. Faut-il être fou pour prononcer phrase pareille dans la pénombre de cette chapelle où fusent, insoutenables, les râles, les cris, les grognements ? Devant son public d'hommes et de femmes déficients mentaux, il continue à haute voix sa méditation : « *Vous ne serez jamais seuls. La tendresse de Dieu est en vous. Chacun d'entre vous est appelé à devenir le visage de Jésus, la parole de Jésus, le cœur de Jésus !* » Il y a quelque chose de Thérèse d'Avila chez ce mystique-là. Ce sont les « idéologies » - l'intelligence, le pouvoir, l'argent - qui ont exclu les fous de la société. Elles passeront, assure-t-il, le « *pouvoir du cœur* » ne passera pas. C'est le pouvoir du Christ qui « *ne se proclame roi qu'une fois ligoté* ».

Jean Vanier, soixante-douze ans, fils d'un ancien gouverneur général du Canada, né à Genève au gré de la carrière diplomatique de son prestigieux père, ex-officier de marine devenu la providence des handicapés, est-il un « saint » ou un « fou » ? Fou sûrement, répond « Jock » en riant dans sa chambre-bureau-cuisine de Trosly, où se font face deux fauteuils avenants et où on vient de loin pour lui parler. Des livres, des lettres, des dossiers jonchent le carrelage, au pied d'une cheminée dont le manteau est recouvert de bibelots fabriqués par ses amis handicapés. Faut-il être fou, en effet, pour annoncer à treize ans, en pleine guerre, à son général de père son intention de quitter le Canada et de rejoindre, à l'école navale de Dartmouth, les cadets de la marine britannique ? « *Si tu le veux, vas-y. Je te fais confiance.* » La réponse de son père résonne encore comme un viatique pour toute une vie.

Il retraverse l'Atlantique dans un océan infesté par les U-Boot allemands. Trop jeune pour faire la guerre, celle-ci le rattrape dans toute son horreur à la gare d'Orsay où il se rend, après la Libération de Paris, pour aider au retour des déportés qui débarquent de Buchenwald, de Dachau, de Belsen, d'Auschwitz. Il se souvient de ces visages torturés de peur et d'angoisse au bout d'uniformes rayés. Des visages dans lesquels il reconnaît pour la première fois une « *humanité blessée* » qui le poursuit jusqu'à aujourd'hui. Jean Vanier navigue pendant quatre ans sur des bâtiments de guerre anglais et canadiens, avant d'être affecté, en 1948, sur l'unique porte-avions de son pays, le *Magnificent*.

Faut-il être fou encore pour stopper, à vingt-deux ans, une fulgurante carrière d'officier de marine, se remettre à austères études de phi-



ALAIN PINOESCRIC

**Ex-officier canadien de l'aéronavale et philosophe spécialiste d'Aristote, Jean Vanier a fondé la communauté de l'Arche il y a plus de trente ans. L'aventure a commencé dans l'Oise, à Trosly-Breuil, un village unique en France, où cohabitent en harmonie des volontaires et des handicapés mentaux**

losophie, passer un an dans une trappe cistercienne, deux ans au sanctuaire portugais de Fatima, soutenir une thèse de doctorat sur Aristote, enseigner la philosophie à l'université de Toronto ? Déjà, son amphi est plein à craquer. Déjà, ce jeune homme un peu dégingandé consacre ses heures libres à des paumés, à des détenus qu'il va visiter dans les prisons d'Ottawa. « *On priaît tous ensemble, aumôniers, gardiens, prisonniers, psychologues, directeurs.* »

*On priaît tous ensemble, aumôniers, gardiens, prisonniers, psychologues, directeurs...* » Il fait le tour des asiles de la région, visite l'hôpital de Clermont-sur-Oise où mille handicapés mentaux vivent reclus au milieu de quatre mille malades. Il se révolte contre leurs conditions de vie et d'isolement. Mais s'il aime les risques, ce Canadien pragmatique prend aussi le temps de s'informer. Il a toujours su allier utopie et réalité. C'est son côté officier de marine et les cautions professionnelles ne lui manquent pas. Au début, on le prenait pour un excentrique. Aujourd'hui, il est respecté par les administrations sociales, par le

milieu psychiatrique et par les Eglises dans leur diversité.

Mais à l'époque, sa naïveté désarçante fait rire dans les réunions d'associations spécialisées. Jean Vanier a fait sortir d'un asile deux handicapés, Raphaël Simi et Philippe Seux, et, convaincu que vivre avec eux était le meilleur moyen de restaurer leur dignité, il achète en 1964 une petite ferme à Trosly-

Le Val fleuri, la Forestière, la Nacelle, la Pommeraye, la Vigne, l'Oasis... Les foyers et les ateliers professionnels se multiplient. Trosly grandit, s'étend à Cuise-la-Mothe, à Pierrefonds, à Compiègne, à Paris. Dans le même temps, l'Arche essaime en Inde, au Canada, en Haïti, aux Etats-Unis - une quinzaine de communautés -, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, etc.

**« Quand on vit avec eux, on finit par ne plus savoir où est le normal et où est l'anormal. Tout est question de regard. Plus on les connaît, plus ils sont normaux. Moins on les traite comme handicapés, moins ils le sont »**

Breuil, qui devient la première des communautés de l'Arche - Arche comme arche de Noé et arche d'alliance - implantée aujourd'hui dans une trentaine de pays. L'utopie prend corps. L'aventure peut commencer. Vivre avec eux, travailler avec eux, manger avec eux, passer des vacances avec eux, prier, chanter, danser, rire, célébrer, faire la fête avec eux, c'est le cœur de son projet.

Sortir les handicapés mentaux des hôpitaux psychiatriques, transformer « *des communautés thérapeutiques en communautés de vie* » étaient des idées assez neuves et révoltantes au début des années 60. Elles passent désormais les frontières, les cultures, les religions. La figure du déficient mental fait peur dans toutes les sociétés, « *parce qu'elle est celle qui révèle le mieux la fragilité, le besoin d'aimer* »

et d'être aimé qui sont en chacun de nous », commente Françoise Laroude, responsable de la communauté de l'Arche en France.

Où est le « saint » ? Où est le « fou » ? « *Ne me regarde pas comme ça. Sans mes lunettes, j'ai l'air d'une... gogol* », lance à table Isabelle, une mongolienne de trente et un ans. Poussant plus loin l'humour, son voisin se présente comme « *chercheur en trisomie 21* » ! Commentaire amusé d'un assistant médicin : « *Je ne suis pas Prix Nobel, eux non plus, mais la distance n'est pas si longue entre nous ! Quand on vit avec eux, on finit par ne plus savoir où est le normal et où est l'anormal. Tout est question de regard. Plus on les connaît, plus ils sont normaux. Moins on les traite comme handicapés, moins ils le sont.* »

**L**ES uns sont employés à des travaux de jardinage ou d'entretien d'espaces verts. Les autres dans des ateliers de poterie, de mosaïque, de ferrierie ou de sous-traitance pour des entreprises locales. D'autres cas plus « lourds » sont regroupés dans des maisons d'accueil spécialisées, dûment suivies par les administrations.

Dans chaque foyer de l'Arche, on compte un assistant pour une personne handicapée. C'est la règle. Les assistants viennent de France, mais aussi de toute l'Europe jusqu'en Lituanie, des Etats-Unis, de l'île Maurice, etc. Ils ne travaillent pas « pour » des handicapés, mais vivent « avec » eux. Moyennant un petit pécule, ils restent un an, deux ans ou plus, parfois pour la vie. Dans la mouvance communautaire des années 70, l'Arche attire beaucoup d'étudiants en quête d'idéal et de solidarité. Aujourd'hui, ce sont des jeunes, croyants ou non, qui cherchent aussi un sens à leur vie et veulent le traduire dans un engagement. Ils présentent que l'Arche est un lieu où « *on se connaît et on progresse ensemble* », comme dit Mégane, étudiante américaine venue d'une université de Caroline du Sud. Un lieu où le « *fort* » comble la « *faiblesse* » de l'autre, sans que l'on sache qui est le fort, qui est le faible.

Un lieu où on se dit sans honte « *appelé* » par Dieu, où handicapés et assistants se découvrent une nouvelle liberté. Claire de Miribel est à Trosly-Breuil depuis 1971 : « *Ici, les apparences tombent* », dit-elle. « *On ne peut pas faire semblant d'être poli ou aimable. Les personnes handicapées nous regardent, nous contraignent à une vérité d'être, nous apprennent la gratuité, l'abandon total, en rupture avec le monde de compétition.* » Un lieu où le plaisir n'est pas absent, selon le vœu de Jean Vanier, qui vient de publier un nouveau livre sur son compère Aristote. « *Il n'y a pas d'éducation sans désir, ni sans plaisir* », plaide-t-il en plaignant le philosophe grec. « *Les handicapés ont une image blessée d'eux-mêmes. Il faut donc leur faire comprendre qu'ils sont beaux, aimables, qu'ils peuvent aussi aimer et être aimés.* » A l'Arche, les foyers sont mixtes, le geste évangélique du lavement des pieds est un quasi-rituel et le bain un moment fort de chaque journée. Vanier insiste sur l'importance du « *toucher* » et de la tendresse, mais à ceux qu'inquiéteraient les risques d'abus sexuels, il répond par la règle d'une vie communautaire où est écartée toute forme de « *dépendance fusionnelle* ».

Des chasseurs de « sectes » ont bien cherché à fouiller dans la déjà longue saga de l'Arche et à discréder l'expérience, mais en pur désespoir de cause ! Jean Vanier s'en irrite ou en sourit. Il préfère remonter à une plus longue histoire, celle d'un saint Paul qui, au premier siècle déjà, écrivait aux Corinthiens que « *ce qu'il y a de fou dans le monde, Dieu l'a choisi pour confondre les forts et les puissants* » ! L'Arche est un lieu de détresses et de compassion, mais les visages, les gestes, les regards croisés à Trosly-Breuil nous invitent aussi, écrit Anne-Sophie Andreu dans *Une porte d'espérance* (Editions de l'Atelier), « *à cesser d'avoir peur, à cesser de nous défendre contre les autres et d'abord contre nous-mêmes* ». C'est ce que Jean Vanier appelle faire l'expérience du « *retournement* ».

**Henri Tincq**

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
 Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 202 806 F  
 Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
 Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
 Internet : <http://www.lemonde.fr>

## ÉDITORIAL

## Au-delà du fait divers

**E**NTRE 1977 et 1989, au moins quinze jeunes femmes ont été violées et parfois tuées, dans un même coin de l'Yonne. « Au moins », car rien n'assure, aujourd'hui, que cette comptabilité approximative soit définitive. Comme l'établit notre enquête (lire page 8), elle ressort du cumul de trois dossiers qui, juridiquement, n'ont aucun lien entre eux et qui, pourtant, résonnent d'inquiétantes similitudes.

Des « disparues de l'Yonne » - ces sept jeunes filles dont Emile Louis a récemment reconnu les meurtres, mais dont les corps n'ont pas été retrouvés - à la « maison de l'horreur » - ce pavillon où des jeunes filles étaient torturées et violées par de mystérieux clients du propriétaire, condamné en 1991 à la réclusion à perpétuité -, en passant par le procès en 1992 d'un notable, soupçonné de viol sur une jeune handicapée, on ne peut guère qu'interroger de surprenantes coïncidences. Unité de lieu (Auxerre et sa région), unité de temps (les années 80, pour l'essentiel) et, surtout, similitude des victimes : toutes ont ceci de commun d'être des jeunes filles de l'assistance publique, parfois légèrement handicapées mentalement et toujours abandonnées socialement.

Pauvres parmi les pauvres, exclues parmi les exclus, défavorisées à tout point de vue - social, culturel, familial -, sans passé ni avenir, elles étaient confiées, par l'intermédiaire de la direction départementale de l'assistance sanitaire et sociale (Ddass), à la collectivité, à l'Etat, aux adminis-

trations, bref à la puissance publique. Or elles ont été doublement abandonnées, comme si, à l'injustice de leur naissance, on avait ajouté l'indifférence aveugle à leur sort de pauvres d'entre les pauvres. On le sait désormais : durant vingt ans, les disparitions n'ont pas inquiété outre mesure ; les soupçons d'un gendarme entêté n'ont pas été pris au sérieux ; cette accumulation d'affaires de violences sexuelles ayant pour victimes des jeunes filles confiées à des établissements agréés par la Ddass n'a guère ému ; et les liens sociaux ou professionnels, autour de leurs foyers d'accueil, entre certains des protagonistes n'ont pas plus intrigué les autorités judiciaires.

Peut-être n'est-ce là que hasards étranges. Mais ce « peut-être » est désormais injustifiable, maintenant que l'on sait, s'agissant des « disparues », que le pire scénario, le plus incroyable et le plus sordide, était le vrai. Il faut donc savoir, tout savoir. Nous expliquer pourquoi tant d'indifférence, si peu d'alertes, si peu d'inquiétude, dans toutes les antennes locales des administrations et des services publics, aussi bien judiciaires que sociaux, municipaux que préfectoraux. Nous prouver qu'il n'y a pas eu, comme certains le pensent à Auxerre, une conspiration du silence parce que le sort effroyable de quelques jeunes filles, pauvres et handicapées, comptait moins que la réputation locale de tel ou tel.

C'est cette entière vérité que doit l'Etat aux victimes, après n'avoir pas su les protéger alors qu'elles lui étaient confiées.

## Le rai de lumière jaune

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

L'ACTUALITÉ judiciaire n'est pas que navrante, quant à l'état des moralités. Elle sert de cours du soir. Il n'est pas indifférent d'apprendre que, quelque part derrière les murs de la Santé, à l'heure de la promenade, tournent en rond dans une courrette, et dans leur conscience endolorie, un préfet incurieux du suivi de ses ordres, un croisé de la recherche anticancer s'étant trompé de poche, et un fils d'archevêque qui n'aurait pas rougi de vendre des armes à des pauvres. La légende d'une justice complaisante aux puissants en prend un coup, salutaire.

Voyez la *prescription*. Il y a seulement quelques semaines, le gros des citoyens en ignorant tout ; non sans excuses, tant le mot égaré, avec son triple sens d'ordonnance médicale, de conseil d'achat et d'abandon de poursuites. Depuis qu'un chauffeur de car a failli échapper à son passé de tétrophile (goût pour l'anormalité), chacun sait qu'après dix ans un forfait inaperçu peut rester impuni - manière d'oubli qu'a voulu exclure, en matière de crime contre l'humanité, une imprescriptibilité exorbitante du droit commun.

Il y a plusieurs décennies (profitons des derniers jours qui restent pour ne pas employer l'imprécise formule « au siècle dernier »), un fait-divers demeuré confidentiel avait eu pour vedette l'effacement décennal des fautes.

Sous les toits de Paris, du temps qu'on laissait les vieilles gens y croupir en paix au lieu de changer les combles en duplex hors de prix à

« poutres app. », Mme B. crut licite d'achever son mari, qui n'en finissait pas de laper sa soupe. Affaire faite (on dirait aujourd'hui : « souffrances abrégées »), elle coupa le corps du délit en rondelles, qu'elle jeta une à une du haut d'un pont ferroviaire (Duras fit son miel de cette maîtrise nerveuse). Les citoyens n'étant pas encore raccordés à des centraux informatiques, la dissolution de M. B. dans l'air du temps passa aux profits et pertes.

... Sauf pour la voisine du couple, à qui cette bizarrie causa, par-delà une belle amitié gagée sur les échanges de menus services, une perplexité proche du métaphysique ; mettons du dostoïevskien. Se pouvait-il vraiment qu'on expédie son conjoint *ad patres* et que, « en plein XX<sup>e</sup> siècle » - comme on dit dans ces cas-là pour solenniser son étonnement - , il ne se passe rien ?

Entre deux tisanes tendrement partagées, la témoin (va-t-il falloir dire *la témoin*, bientôt ?) s'acheta des codes Dalloz, qu'elle potassa, plus *Crime et châtiment*, à cause du titre, prometteur d'éclaircissements. On a le sommeil précaire, à cet âge : après quelques trimes de l'insomnie studieuse, elle tomba sur la fameuse *prescription décennale*. Quand neuf ans et onze mois furent écoulés depuis la fugue trop discrète de M. B., la voisine n'y tint plus. « *J'en sais, de drôles de choses !* », courut-elle dire, hors d'haleine, au commissariat le plus proche. Procès. La délintrice s'avance à la barre. Du box s'élève la plainte particulière

qui exhalent les sentiments d'ingratitude, endimanchés par le vovoïement :

« Vous étiez pourtant bien contente de me trouver quand il vous manquait du tilleul ou des biscuits sans sel ! », bougonne l'accusée.

« C'est vrai », concède le président, tiré hors de son rôle par le bon sens : pourquoi diable avoir remué tout ça ? »

Parce que l'impunité faisait désordre, dans un monde déjà si chaotique ; pas plus qu'un tableau accroché de traviole, ce désordre, pas plus qu'un ourlet qui bâille, mais pas moins. « Je ne sais pas ce qui m'a pris », a résumé, comme on entend souvent faire dans les prétoires, celle par qui arrivaient ensemble une tardive équité et, au regard de l'amitié, un scandale.

« Parce que j'aimais M. B. ! », a-t-elle fini par hasard, faute, sans doute, qu'il existe de meilleur verbe, parce que plus vague, pour dire ensemble vouloir du bien et vouloir régner.

On prétend ces temps-ci que les juges seraient trop présents dans nos vies, qu'ils noirciraient le tableau de nos mœurs, qu'ils feraient de nous des voyageurs chagrinés du pire, qu'ils obéiraient aux politiques et qu'ils leur commanderaien tout à la fois. Une pensée reconnaissante vient, au contraire, à l'esprit, en ces heures de bilans et de vœux pieux : heureusement qu'on les a, ces défenseurs obstinés de la Loi ! Et pourvu que la Justice reste le petit point fixe, la lueur de braise, le rai de lumière jaune sous une porte qu'on est bien content de ne pas perdre de vue, la nuit !

## Le débat capital du rapport Pisani-Ferry

par André Gauron

**C**e n'est pas faire justice au rapport de Jean Pisani-Ferry sur le plein emploi que de le réduire à la seule proposition qui fait polémique, l'incitation à la reprise d'un travail par l'instauration d'un crédit d'impôt. Son propos comporte à la fois un diagnostic et des propositions qui auraient mérité l'attention.

D'une part, le lien entre taux d'emploi et taux de chômage, qui situe la barre de création d'emplois plus près de 500 000 que de 200 000 par an, n'est pas seulement une question quantitative mais implique une rupture avec les conceptions malthusiennes qui pendant deux décennies ont cru trouver dans le retrait du marché du travail un moyen de lutter contre le chômage.

D'autre part, il formule un ensemble de propositions qui, plus qu'une « inflexion », visent, à juste titre, à amplifier la politique conduite depuis trois ans, notamment en matière de création d'entreprises et d'investissement, et qui ne s'est jamais réduite à la seule relance de la consommation.

Si seule la proposition du crédit d'impôt fait débat, ce n'est pas non plus l'effet d'un hasard. Pour des socialistes qui depuis trois ans s'efforcent de se démarquer de la troisième voie de Tony Blair, elle éclaire d'une lumière crue un débat qu'ils avaient tenté de clore cet été en lui préférant l'exonération de CSG sur les bas salaires, débat que l'annulation de cette mesure par le Conseil constitutionnel vient brutalement de relancer. Ce débat n'est pas nouveau. Il avait déjà eu lieu dans des termes analogues à l'occa-

sion d'une autre incitation monétaire, destinée celle-là à favoriser l'embauche de travailleurs non qualifiés par la pérennisation et la généralisation des exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires. Il a eu lieu dans des termes voisins à propos des stock-options, dont la fiscalité ne doit pas désinciter les cadres dirigeants au travail et éviter qu'ils ne soient incités à s'expatrier vers des lieux fiscaux plus cléments.

On le retrouve également dans la proposition des Verts de lutter contre la pollution en taxant les activités polluantes et en instaurant un marché des droits à polluer. L'intérêt de la proposition de Jean Pisani-Ferry tient à la cohérence qu'il apporte à un ensemble de mesures présentées jusqu'ici pour leurs seuls effets propres supposés. Au-delà du retour au plein emploi, en rien dépendant de la création ou non d'un crédit d'impôt, c'est tout son intérêt. Elle ne peut qu'embarrasser les socialistes.

La gauche française s'est construite historiquement en opposition à une régulation purement monétaire. Elle a toujours considéré que le déséquilibre des rapports sociaux était le fait du marché devait être combattu par la création d'un rapport de forces politique conduisant à la création d'un cadre juridique contraint. On vient de le voir à nouveau à propos de la négociation Unedic où, finalement, c'est l'Etat qui a imposé sa loi aux partenaires sociaux. L'approche des économistes par lessest « trappes à pauvreté » et « trappes à inactivité » (il faut entendre par là non-incitation à embaucher

des personnes non qualifiées et non-incitation à retrouver un travail de la part des chômeurs) renverse complètement cette problématique. Si les débats restent vifs entre économistes, la grande majorité d'entre eux - mais pas tous - est désormais ralliée à l'idée que dans un système où les décisions sont décentralisées, le marché est le seul à délivrer les bons signaux.

D'autres solutions sont sans doute envisageables, mais elles ne permettent pas d'allouer les ressources disponibles de façon optimale comme le fait le marché. Les économistes libéraux sont pour laisser faire le marché. Pour que l'entreprise ait intérêt à embaucher des travailleurs non qualifiés qui lui apportent une faible valeur ajoutée, il suffit, disent-ils, de baisser leur salaire en supprimant le SMIC et en ne conservant qu'un revenu minimum comme filet de sécurité. Jean Pisani-Ferry récuse une telle perspective. Pour les économistes de gauche, le marché comporte des imperfections, notamment du fait d'une information asymétrique, qui justifie l'intervention de l'Etat.

Mais celui-ci doit le faire en agissant exclusivement sur la formation des signaux que sont les prix, soit en taxant, soit en subventionnant. Ainsi, pour inciter les entreprises à embaucher des travailleurs non qualifiés, il faut leur envoyer un signal sous la forme d'une baisse du coût salarial en détaxant le travail. De même, pour encourager un chômeur qui bénéficie du RMI à reprendre un travail, il faut le subventionner en accompagnant son salaire d'un bonus, ce qu'est supposée

réaliser le crédit d'impôt proposé. Dans la théorie de l'équilibre, fondement de cette analyse, après Walras il y eut Pareto.

Pour ce dernier, le marché n'est pas seulement le meilleur moyen d'allouer les ressources disponibles, travail et capital. Il est aussi le plus performant pour réaliser la justice sociale, autrement dit, pour assurer la redistribution. Les exonérations fiscales et la perspective d'un crédit d'impôt ne sont qu'un pas dans une entreprise plus vaste de reconstruction de tout notre système de redistribution.

Dans le système de régulation monétaire idéal, un impôt sur le revenu conforme à la théorie devrait assurer l'ensemble de la fonction redistributive sans qu'il soit besoin d'avoir d'un côté des prestations sociales et de l'autre un impôt progressif. Le crédit d'impôt est alors alloué à tous les ménages et s'impote sur l'impôt dû. Si le ménage n'est pas imposable, il perçoit une allocation (impôt négatif) des services du fisc - et non plus des caisses d'allocations familiales -, s'il est imposable, son impôt est réduit. Je comprends l'embarras des politiques.

Nul n'a oublié le tête-à-queue de 1997-1998 à propos de la mise sous condition de ressources des allocations familiales puis leur rétablissement contre le plafonnement du quotient familial. Mais il faut remercier Jean Pisani-Ferry d'avoir permis que la question soit posée.

**André Gauron** est membre du Conseil d'analyse économique, conseiller maître à la Cour des comptes.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Enlèvement spectaculaire à Londres

« LA DALLE du couronnement a été volée à l'abbaye de Westminster pendant la nuit de Noël », telle est la nouvelle stupéfiante qui s'est répandue ce matin à Londres. Comme cette relique venait d'Écosse et que les Ecossais « irréductibles » y voyaient un symbole national, il s'agit presque à coup sûr d'un enlèvement spectaculaire dû à des nationalistes écossais, destiné dans leur esprit à « porter un grand coup » à la domination anglaise. Grâce à la trêve des confiseurs et à l'absence de journaux hier et aujourd'hui, les Londoniens n'ont pas encore eu le temps de réagir à cette provocation. Mais Scotland Yard est évidemment sur les dents.

Les circonstances du vol témoignent d'une habileté peu commune. La « pierre » est en effet une lourde dalle pesant 172 kilos de forme rectangulaire et mesurant approximativement 90 centimè-

tres de long sur 40 centimètres de large et 30 centimètres de haut, en grès jaune clair veiné de rouge. Elle était littéralement encastree sous le trône du couronnement, derrière le maître-autel de l'abbaye de Westminster, dans la chapelle d'Edouard le Confesseur.

Les voleurs ont soulevé le trône, antique fauteuil à dossier droit, détaché la dalle ; ils ont dû la traîner sur un certain parcours, jusqu'à une porte appelée « porte du coin des poètes » parce que beaucoup de poètes anglais célèbres, dont John Milton, sont enterrés à cet endroit. Là des traces de pneus laissent penser que la pierre fut transportée dans une automobile qui emporta les voleurs et leur butin vers une destination inconnue.

**Jean Wetz**  
(27 décembre 1950.)

## Un christianisme discredité ?

Suite de la première page

Opinion diamétralement opposée dans *Marianne*, où Jean-François Kahn s'en prend, au contraire, aux « nouveaux partis cléricaux » : « Sur tout sujet de société et de mœurs, n'ont plus le droit à l'expression officielle que l'évêque, l'imam ou le rabbin. Toute prise de distance à l'égard du judaïsme est qualifiée d'antisémitisme ; toute discussion sur l'islam est identifiée au racisme ; toute réfutation publique d'un dogme chrétien est assimilée à de l'archaïsme laïc. »

Sommes-nous en face d'un nouvel épisode de la guerre des deux France, la cléricale et l'anticléricale ? Ce n'est pas qu'un Italie se multiplient les attaques contre la suprématie du catholicisme, qu'en Allemagne, dans un pays de grande culture théologique, les évêques (catholiques et luthériens) sont souvent sommés de s'expliquer dans les médias, qu'aux Pays-Bas les Eglises sont impuissantes à freiner la libéralisation des mœurs et des lois

sur l'euthanasie ou l'homosexualité. Sans doute faut-il chercher les raisons de cette « culture du mépris » que dénonce René Rémond dans les institutions elles-mêmes : dans le désinvestissement intellectuel d'Eglises appauvries en moyens humains ; dans leur frilosité sur les réponses aux interrogations de la raison moderne (en matière d'exégèse ou de morale) ; dans la schizophrénie entretenue entre le discours œcuménique du pape et l'isolationnisme romain du cardinal Ratzinger, entre l'appel à la conscience éclairée et la formation des fidèles et le « soupçon contre l'intelligence » que dénonçait déjà un théologien comme Yves Congar dont on vient de publier les mémoires du temps de ses condamnations romaines.

Mais les raisons extérieures sont plus profondes. A la fin d'un siècle qui a vu s'effondrer tant de messianismes séculiers, tout ce qui ressemble à la défense d'un absolus ou d'une transcendance paraît suspect. Dans la débâcle des systèmes idéologiques - qu'atteste la récente « repentance » d'un Robert Hue sur le passé stalinien de son parti -, le discours religieux, malgré ses dérives, ne garde-t-il pas une cohérence et une pertinence qui dérange et qui fait dire par exemple à Jean-Fran-

çois Colosimo, théologien orthodoxe, que les juifs, les chrétiens et les musulmans sont « considérés comme les ultimes réfractaires à la désillusion générale ». De même, dans une culture mondialisée qui tend à gommer les différences et les aspérités, toute identité religieuse trop forte marquée ne passe-t-elle pas trop aisément pour de l'intégrisme ?

### NOTIONS DE DIFFÉRENCE

Or, comment oublier que les religions révélées sont celles qui ont apporté à l'humanité - comme l'ont montré un Levinas ou un Ricoeur - les notions de différence et d'altérité ? Et que la Bible, commune aux juifs et aux chrétiens, est précisément le livre des différences : Dieu et homme, peuple élu et Nations, bien et mal, homme et femme, etc. Au royaume de l'ultralibéralisme, les religions monothéistes apparaissent enfin, à tort ou à raison, comme liberticides. Toute forme d'autorité extérieure, y compris politique, est rejetée, si elle tente de dicter des comportements individuels. Mais il est vrai aussi que le discours religieux normatif fait preuve d'une étrange fixité et que les sagesses orientales semblent attirer l'homme moderne - sans surestimer ce phénomène - davantage que des confessions fondées sur des dogmes et

une discipline. René Rémond, enfin, à cette juste formule : « Le visage apaisé de Bouddha fascine plus que le visage crucifié de Jésus-Christ. » L'historien est bien placé pour savoir que, dans l'aventure deux fois millénaire du christianisme, les traversées du désert ont souvent été longues et rudes. Mais le risque serait de faire le gros dos en attendant passer l'orage.

Des intellectuels croyants ou agnostiques, comme Luc Ferry, Alain Finkielkraut, André Comte-Sponville, Bernard-Henri Lévy, Philippe Sollers et autres témoignent, avec régularité, que les ressources culturelles et spirituelles du christianisme devraient lui interdire tout pessimisme. La publication en Pléiade des œuvres de Saint-Augustin, l'afflux des sujets de recherche universitaire ayant pour champ la religion, le succès des filières de formation théologique témoignent d'un réel intérêt culturel. Mais c'est par le sérieux de

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les consommateurs français ont découvert Tele2 en mars 1999, via le 4, lorsque cet opérateur téléphonique issu du groupe suédois Kinnevik

a pris ses concurrents à contre-pied. ● **LE PREMIER**, il a cassé les prix des communications fixes. Une stratégie payante : Tele2 dispute à Cegetel le titre de premier opérateur alternatif

derrière France Télécom avec 2 millions de clients. ● **LA MÉTHODE** Tele2 est simple : lorsque la société débarque dans un pays, elle déploie son modèle, qui n'est pas sans évoquer

celui d'Ikea avec des marges très réduites. Ainsi, l'équipe de Tele2 France ne compte que 34 personnes. ● **CETTE STRATÉGIE** a ses limites. La course à la constitution de base de

clientèle d'autres pays européens coûte cher. L'espérance est dans le développement dans la téléphonie mobile, plus rentable. Le groupe a déjà acquis trois licences UMTS en Scandinavie.

# L'opérateur téléphonique Tele2 espère 3,5 millions de clients en France

Le groupe suédois, qui le premier a cassé les prix du téléphone fixe, a pris comme modèle son compatriote Ikea. Fort de 10 millions d'abonnés en Europe, il accepte des marges réduites et se développe dans le mobile

TELE2 n'a pas fini de surprendre. La société suédoise, qui aime se définir comme l'*« Ikea des télécommunications »*, a joué le rôle du trouble-fête sur le marché de la téléphonie fixe en France. La société affiche maintenant ses ambitions dans la téléphonie mobile. Le 16 décembre, elle a décroché l'une des quatre licences UMTS attribuées par le gouvernement suédois. Une victoire qui porte à trois le nombre de licences de téléphonie mobile de troisième génération engrangées par cet outsider européen du marché des télécommunications. Dans les pays où elle ne détient pas de licence, en France par exemple, elle envisage de passer des accords avec les opérateurs en place, pour commercialiser dès 2001 des services mobiles à ses clients.

Les consommateurs français ont découvert Tele2 en mars 1999 (via le 4), lorsque cet opérateur que personne n'attendait a pris ses concurrents à contre-pied. Le premier, il a cassé les prix des communications

téléphoniques et a joué sur la simplicité de l'offre, instaurant le prix unique de la minute de communication. Cette approche très grand public a fait mouche. Résultat, l'opérateur scandinave est désormais au coude-à-coude avec Cegetel et lui dispute le titre de premier opérateur alternatif derrière France Télécom. « Nous allons atteindre en cette fin d'année 2 millions de clients et afficher un chiffre d'affaires proche du milliard de francs », précise Jean-Louis Constanza, directeur général de Tele2 France.

#### UNE MAISON MÈRE PEU CONNUE

Malgré ce succès, la maison mère de la filiale française, le groupe Kinnevik, reste peu connue. La personnalité de son PDG, Jan Stenbeck, n'est pas étrangère à cette discréetion. Ce groupe, présent tout à la fois dans les médias, l'industrie papetière ou la banque, a profité de la déréglementation du marché suédois des télécommunications pour engager une diversification vers ces nouveaux métiers en 1992. Partant de son implantation scandinave, où il a conquis 4 millions de clients, Kinnevik a étendu son ambition aux autres pays européens dans la téléphonie fixe sous la bannière Tele2. En parallèle, il a développé une présence dans un certain nombre de pays émergents, des intérêts regroupés au sein de la filiale Millicom.

Lorsque Tele2 débarque dans un pays, l'opérateur déploie son modèle, qui n'est pas sans évoquer celui de ses compatriotes Ikea ou H & M. Partant du postulat que le service de télécommunications est un produit de grande consommation comme un autre, il privilégie la vente en volume, avec comme corollaire de cette stratégie des marges réduites. Un exercice qui impose une grande frugalité. A preuve, l'équipe de Tele2 France ne compte que 34 personnes ! Choix de la vente directe pour réduire les coûts d'acquisition de la clientèle, location des capacités de réseaux, sous-traitance de l'activité de centre d'appel à sa filiale Transcom... tout est fait pour limiter les frais.

Mais l'exercice a ses limites. La course à la constitution de base de clientèle, dans huit nouveaux pays européens, dont la France, l'Allemagne et l'Italie, coûte cher. Alors que les marchés financiers sont moins enclins à accompagner les sociétés de télécommunications dans leur projet, Jan Stenbeck a décidé en aout de fusionner ses activités de téléphonie fixe déficitaires avec sa branche historique scandinave de télécoms aux poches mieux garnies. Le nouvel ensemble, Netcom, revendique 10 millions de clients et veut promouvoir sa marque ombrelle Tele2.

Le grand enjeu pour Netcom est maintenant d'accroître la rentabilité de ses opérations. Il faut convaincre les clients d'ouvrir plus largement leur porte-monnaie en leur proposant un plus grand éventail de services. Les minutes de communication nationale et internationale ne sont qu'un produit d'appel. Communications locales et abonnements, accès rapide à

Internet, services de téléphonie mobile sont autant de sources de revenus complémentaires que Tele2 espère bien drainer. Un premier pas a été franchi en 2000, avec le lancement d'un portail Internet européen Everyday.com, conçu en partenariat avec sa filiale médias MTG.

Mais les espoirs reposent en priorité sur le déploiement d'une offre de services de téléphonie mobile. « Nous visons en Europe la même couverture en téléphonie mobile qu'en téléphonie fixe, avec un objectif de 4 millions de clients fin 2001, et 10 % à 15 % de part de marché à terme », précise Jean-Louis Constanza.

#### ACCORDS COMMERCIAUX

Tele2 n'a jamais caché son désir d'acquérir des licences UMTS en Europe. Mais l'inflation du coût des licences suscitée par les enchères a quelque peu refroidi ses ardeurs. Le suédois s'est donc concentré sur la Scandinavie où il vient de réaliser le grand chelem.

Particularité non négligeable pour un acteur très regardant sur les montants à investir : les trois pays nordiques, Finlande, Norvège et Suède, où il a décroché le gros lot, ont quasiment donné les licences UMTS.

Sur les autres marchés, où la barrière d'entrée est plus élevée, le suédois est bien décidé à contourner l'obstacle en signant des accords commerciaux avec les opérateurs mobiles en place. Tele2 serait alors ce qu'il est convenu d'appeler un opérateur de réseau mobile virtuel. Le Danemark où le suédois a signé cet été un accord avec Sonofon a valeur de marché test.

D'autres pays devraient suivre, dont la France, le partenaire le plus probable étant Bouygues Télécom. « Nous allons innover en pratiquant la vente directe auprès de notre base de clientèle, et en donnant une plus grande liberté de choix des téléphones mobiles », explique Jean-Louis Constanza. Mais cette notion d'opérateur virtuel se heurte encore aux réticen-

ces des opérateurs mobiles peu enclins à céder toute prérogative sur le client et aux obstacles réglementaires.

Enfin, Tele2 aimerait bien également profiter de la remise en cause du quasi-monopole de France Télécom sur les communications locales et l'accès rapide à Internet. Là encore, l'idée est de privilégier les accords commerciaux avec des opérateurs qui déplacent des réseaux de boucle locale radio (BLR) ou qui loueront la ligne téléphonique à l'opérateur historique dans le cadre du dégroupage.

« L'alternative totale à France Télécom ne sera réellement effective qu'en 2002, mais au quatrième trimestre 2001 nous serons en mesure d'acheminer les communications locales, ce qui nous permettra de doubler le chiffre d'affaires par client. Globalement, nous espérons détenir en France 3,5 millions de clients fin 2001 », pronostique Jean-Louis Constanza.

Laurence Girard

## Le choix de la communication

● **Kinnevik** : activités traditionnelles du groupe dans le bois, le papier, l'emballage... Chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de l'année : de 570 millions d'euros.

● **Modern Times Group (MTG)** : production télévisuelle, radio, chaînes commerciales. Chiffre d'affaires sur neuf mois : 430 millions d'euros.

● **Metro** : le quotidien gratuit lancé dans le métro de Stockholm il y a cinq ans est décliné dans dix-sept villes.

● **Netcom** : activités de télécommunications en Scandinavie, et de téléphonie fixe dans les autres pays européens. Plus de dix millions de clients.

● **Millicom** : licences de téléphonie mobile acquises dans les pays émergents.

● **Invik** : pôle bancaire du groupe.

JAN STENBECK n'accorde aucune interview. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de cet homme de médias, à la tête depuis une quinzaine d'années du groupe Kinnevik, fondé par son grand-père Hugo Stenbeck en 1936. L'héritier,

#### PORTRAIT

Le « Rupert Murdoch suédois », 57 ans, héritier du groupe Kinnevik, est un partisan des passages en force

diplômé de Harvard, a commencé sa carrière chez Morgan Stanley à New York, et son style tranche avec celui de l'establishment suédois.

Quand il reprend les rênes de Kinnevik, ce holding financier coiffe des activités traditionnelles, qui vont de l'agriculture au papier, en passant par l'acier ou la production d'électricité. Elles n'ont, aux yeux de Jan Stenbeck, qu'un seul intérêt : celui de contribuer à financer ses propres aventures, et cet objectif guidera le recentrage du groupe. L'homme est décidé à

explorer de nouveaux territoires et à les conquérir de force s'il le faut.

Toutes ses ambitions ont un point commun : il lui faut briser des monopoles pour les concréteriser. Les Suédois se souviennent encore de la soirée de Noël 1987, où pour la première fois une chaîne de télévision commerciale s'affichait sur leur écran. Passant outre le monopole d'Etat, Jan Stenbeck forçait la diffusion de TV3 en la lançant depuis Londres. Et signait ainsi avec des méthodes de pirate son entrée dans le monde des médias.

#### COUPE DE L'AMÉRIQUE

Production télévisuelle, chaînes de télévision, radio, presse écrite, l'emprise de celui que l'on surnomme le « Rupert Murdoch suédois » s'est étendue peu à peu. De la même façon, il se lance à l'assaut du monopole des opérateurs historiques de télécommunications. Mais ses ambitions ne s'arrêtent pas aux frontières suédoises. Sa marque d'opérateur Tele2 s'affiche dans la plupart des pays européens. De même, les usagers des transports publics d'une dizaine de villes de par le monde lisent chaque jour un quoti-

dien gratuit, décliné du titre Metro qu'il a lancé à Stockholm il y a cinq ans et dont le succès fut inattendu. La rumeur d'une mise en vente d'un Metro à New York, où Jan Stenbeck possède toujours une résidence, provoque déjà des remous.

Partisan des passages en force, ce patron n'a pas non plus la réputation d'être adepte des méthodes douces avec les directeurs de ses filiales et les départs sont monnaie courante. Mais cet homme de cinquante-sept ans vient de former autour de lui une nouvelle équipe. Elle devra relever un défi qui coïncide avec une de ses passions, la voile : remporter la prochaine Coupe de l'Amérique.

Au grand dam des Néo-Zélandais, il a réussi à acheter un des exemplaires du fameux voilier *Black Magic*. Il l'a rebaptisé *Christina*, du nom de sa fille, et hisse désormais ses marques à bout de mât. Le vent sera-t-il toujours favorable au patron du Victory Challenge, qui veut briser encore un monopole en ramenant pour la première fois la Coupe de l'Amérique en Europe ?

L. Gi.

## Jan Stenbeck, le « briseur de monopoles »

## La Poste suédoise à l'heure de la concurrence et d'Internet

#### STOCKHOLM

de notre correspondant

« Nous, les sociaux-démocrates, nous n'aurions jamais osé le faire. » Sept ans après la déréglementation des services postaux suédois par un gouvernement « bourgeois », Björn Rosengren, le ministre de l'industrie, doit gérer les conséquences de cette mesure, sans précédent en Europe. Alors que la Commission européenne étudie un projet de libéralisation dans ce domaine, « la Suède reste le seul pays du continent à l'avoir mise en pratique », affirme le ministre. La création, en 1991, de CityMail, une firme privée suédoise qui a profité d'une faille dans la loi alors en vigueur pour se lancer dans la distribution de courrier, a contribué au démantèlement du monopole.

Rachetée pour deux tiers par la britannique Royal Mail, en mai 2000, CityMail détient aujourd'hui environ 8 % du marché du courrier trié au préalable par les clients, toutes des entreprises. Ce segment professionnel représente environ 60 % du marché total suédois qui, malgré la déréglementation, demeure très largement dominé par la Poste (à 95 %). Celle-ci est devenue, en 1994, une société par actions, toutes aux mains de l'Etat. De par ce statut, il incombe à la Poste certaines obligations, telle la rentabilité. C'est en son nom, et parce qu'Internet est en train de modifier la donne dans ce secteur, que l'entreprise cherche à opérer une complète réorganisation de ses services.

Il a ainsi été décidé qu'elle abandonnerait ses activités bancaires. « Pour être compétitifs, il aurait fallu que nous puissions proposer les mêmes services que n'importe quelle banque, ce qui n'est pas possible

actuellement », commente Linda Andersson, porte-parole de la Poste. Résultat, cette dernière a décidé de vendre sa division Postgirot, qui prend en charge les paiements de factures, à un consortium formé par les quatre plus grandes banques du royaume. La transaction, critiquée par des syndicats et des consommateurs, est désormais étudiée par l'Office de la concurrence. La Poste a également annoncé qu'elle mettrait un terme, en avril 2001, à un accord

### Les Suédois vont déjà chercher leurs colis postaux dans les stations-service ou les épiceries

qui permet aux clients de l'une de ces banques, MeritaNordbanken, d'effectuer leurs opérations bancaires dans n'importe quel bureau de poste.

Dans le même temps, la Poste a l'intention de réduire considérablement le nombre de ses bureaux traditionnels, qui s'élève aujourd'hui à quelque neuf cents dans le pays. Au cours des années 90, ce réseau avait déjà diminué de moitié environ, alors qu'une partie de ses activités avait été transférée vers neuf cents boutiques et stations-service. Ainsi va-t-on souvent chercher des colis postaux chez son épicerie. Cette tendance sera désormais accentuée.

Annoncée de manière confuse fin août, cette décision provoqua un tollé chez les usagers. « Parce que nous

n'avons pas pu donner des indications claires sur les réductions de bureaux de poste et de personnel, la porte était ouverte aux rumeurs et aux spéculations », admet Mme Andersson. Ainsi la presse évoqua-t-elle la disparition de tous les bureaux de poste. Trois mois plus tard, le tableau n'est pas beaucoup plus clair, même si le gouvernement a garanti qu'il y resterait au moins un « vrai » bureau de poste dans chacune des 289 communes unies.

A total, la Poste compte mettre à la disposition des usagers, d'ici deux à trois ans, un réseau de quelque 3 000 emplacements (boutiques, stations-service et bureaux traditionnels). Horaires d'ouverture allongés, y compris les week-ends, davantage de proximité : les arguments de la Poste sont loin de convaincre tout le monde. « La qualité des services se dégradera, déplore Olle Johansson, responsable de la Fédération des retraités. Et les personnes âgées se sentent moins en sécurité dans une station-service que dans un bureau de poste ». Il critique aussi l'intention de l'entreprise de parier de plus en plus sur Internet : « Les retraités n'osent pas s'en servir et sont loin d'être tous connectés ».

A la direction de la Poste et des télécommunications (PTS), l'autorité régulatrice publique, on estime que la nouvelle configuration ne viole pas la loi, qui attribue à la Poste la responsabilité de fournir un service couvrant l'ensemble du territoire à un prix raisonnable. Quant aux services fournis, « ils figurent parmi les meilleurs au monde », assure Sten Selander, chef du département postal à PTS.

Antoine Jacob

#### DÉPÈCHES

■ **CASINOS** : le produit brut des jeux (PBJ) dans les 166 casinos français a atteint 11,363 milliards de francs (1,732 million d'euros) pour la saison 1999-2000, soit une augmentation de 10,27 %. A elles seules, les machines à sous, qui sont exploitées dans 159 établissements, ont généré un PBJ de 10,161 milliards de francs, soit 89,42 % du produit brut total des jeux.

■ **CHANGES** : le yen est tombé, mardi matin 26 décembre, à son plus bas niveau depuis seize mois face au dollar. Le billet vert s'échangeait à 113,43 yens, en hausse par rapport à son cours de 112,92 yens, la veille au soir à Tokyo.

■ **CANAL +** : l'ancien ministre du budget Michel Charasse a saisi la CNIL sur l'utilisation des fichiers d'abonnés de la chaîne cryptée. « Les contrats ont été signés par chaque abonné, ce doit être individuellement que les nouveaux maîtres de la chaîne cryptée demandent si nous sommes d'accord pour que nos noms et nos adresses soient utilisés à d'autres fins », explique-t-il dans un entretien au *Figaro* du 26 décembre.

■ **British Telecom** : une enquête va être ouverte contre BT pour entrave à la concurrence, selon le *Times* du 26 décembre. Une commission gouvernementale trouve que BT, ancien monopole public, fait payer trop cher ses clients sur le marché intérieur.

■ **KOOKMIN BANK/HCB** : plus de 10 000 salariés des grandes banques sud-coréennes Kookmin Bank et Housing and Commercial Bank (HCB), opposés à la fusion des deux groupes, ont manifesté, mardi 26 décembre, passant outre l'ordre de mettre fin à leur grève.

## LE FORUM DE L'ANNEE

RADIO CLASSIQUE

et

vous invitent\* à découvrir les grands dossiers de l'an 2001, le jeudi 11 janvier 2001 de 17 h 30 à 20 heures, Grand Amphithéâtre de la Sorbonne

avec

Pr Émile-Étienne BAULIEU

Jean-Marie COLOMBANI

Élisabeth GUIGOU

François MICHELIN

Jean NOUVEL

Michel PÉBEREAU

Laurence VICHNIEVSKI

</

**SPORTS** Au 46<sup>e</sup> jour de course, les concurrents de tête du Vendée Globe ont atteint, lundi 25 décembre, la mi-parcours. Michel Desjoyeaux, sur PRB, occupe toujours la

première place, devant Roland Jourdain (Sill-Matines-La Potagère) et Ellen MacArthur (KingFisher). ● À 24 ANS, la navigatrice britannique confirme ses qualités et sa formi-

dable ténacité. Victorieuse en classe 2 de la Transat anglaise en juin 1998, elle effectue actuellement son premier tour du monde et affirme ne songer qu'à rallier l'arrivée.

● YVES PARLIER, victime d'un démâlage, poursuit sa route sous gréement de fortune et est actuellement 10<sup>e</sup> de la course. ● LES DÉFIS pour la prochaine Coupe de l'America, en

2002-2003, commencent, pendant ce temps, à fourbir leurs armes. Les dix projets actuellement constitués se disputent les spécialistes et les bateaux de l'édition 2000.

# A la lisière du Pacifique, Ellen MacArthur poursuit son apprentissage

A mi-parcours, la jeune navigatrice anglaise (24 ans), qui effectue son premier tour du monde sur « KingFisher », pointe en troisième position du Vendée Globe malgré des conditions éprouvantes

**DU BOUT DU MONDE**, sa voix est claire. La fatigue semble atténuée par la distance. Ellen MacArthur s'accorde un peu de répit. Tout à l'heure, profitant d'une météo agréable, elle a fêté Noël, ouvert ses cadeaux, des CD et des DVD : « Je me suis offert un bon repas, j'ai terminé avec un Christmas pudding fait par ma grand-mère, je l'ai fait flamber, c'était fantastique », raconte-t-elle.

En troisième position du Vendée Globe, la navigatrice anglaise a passé, dimanche 24 décembre, la journée la plus dure de sa vie : « Il a fallu que je remonte encore sur le mât pour changer la drisse du géniois, quand je suis arrivée à la première barre de flèche, j'étais crevée. J'aurais pu redescendre et attendre un temps plus calme, mais je me suis dit que maintenant que j'étais là... Même sur ce mât, sur ce bateau qui bougeait tellement, j'avais encore l'énergie de me dire que j'étais heureuse, que j'étais en train de réaliser le rêve de ma vie... » Trois heures et une averse

de neige plus tard, tout était remis en ordre, sauf son corps, meurtri par les coups.

Ensuite, Ellen MacArthur a effacé un peu de sa fatigue en passant quatre heures dans son sac de couchage, ce qui ne lui était pas arrivé depuis le départ, et en se permettant des sommes de quarante à cinquante minutes : « Ça va mieux », dit-elle simplement. Elle est elle-même surprise par les réserves d'énergie qu'elle possède encore pour manier son monocoque dans le grand Sud : « Je sais que j'ai poussé beaucoup, je n'aurais pas pu faire beaucoup plus, c'est l'essentiel. J'apprends chaque jour. »

#### « ON NE SAIT JAMAIS RIEN »

Pour son premier tour du monde, Ellen MacArthur fait plus que que s'aguerri. Elle est troisième du Vendée Globe. Après quarante-six jours de course, elle pointe derrière Michel Desjoyeaux et Roland Jourdain, devant Marc Thiercelin et Thomas Coville. Ellen MacArthur a



REUTERS

**Petit gabarit tonique, Ellen MacArthur mène « KingFisher », un des bateaux les plus modernes de la flotte.**

passé le plus clair de la première partie de la course parmi les cinq premiers. Elle n'en est pas peu fière, mais sa satisfaction s'arrête à l'horizon de la route du retour qui s'ouvre devant elle : « Avec la voile, on ne sait jamais rien, la mer a toujours des choses cachées. Moi, je navigue comme je navigue d'habitué », lâche-t-elle.

A vingt-quatre ans, Ellen MacArthur est plus que la benjamine de l'épreuve : elle est déjà une navigatrice à part entière, comme elle ne cesse de le prouver depuis sa victoire en classe 2, lors de la Route du rhum 1998. Elle avait vingt-deux ans, elle était déjà brillante et déterminée, elle avait épâtié tout son monde en maniant parfaitement l'ancien *Aqua Quorum* de Pete Goss,



un bateau réputé très difficile. Le monde de la mer a appris à connaître cette femme à la friandise de gamine et au tempérament bien trempé.

Née dans les terres, en Angle-

terre, fascinée par la mer, Ellen MacArthur s'était acheté à seize ans une coque de noix en économisant l'argent de la cantine. A vingt et un ans, elle s'était classée 17<sup>e</sup> de la mini-Transat en solitaire sur un 6,50 m baptisé *Poisson*, qu'elle avait entièrement bricolé. Décidée à poursuivre ses rêves, elle a vécu chicement – mais toujours près de la mer – en Bretagne. A force de travail et de persévérance, elle avait pu se lancer dans l'aventure de la Route du rhum.

KingFisher, géant européen du bricolage et de l'électro-ménager qui lui avait fait confiance sur le « Rhum », lui a octroyé un budget de 20 millions de francs pour construire un monocoque de 60 pieds et lui permettre de s'attaquer à son objectif : le Vendée Globe 2000-2001. Une équipe multinationale, composée notamment

de l'ingénieur britannique Robert Humphreys, spécialiste des bateaux de croisière et de série, et d'Alain Gautier, vainqueur du Vendée Globe 1991-1992, s'est penchée sur la destinée du bateau.

En Nouvelle-Zélande, où *KingFisher* – qui bat pavillon européen, selon la volonté de la jeune femme – a vu le jour, Ellen MacArthur a couvé les travaux, indiquant ses besoins, écoutant ses aînés. Elle a longuement insisté sur la maniabilité du bateau : « On n'a pas fait un bateau pour une fille, on a fait un bateau qui va vite », insiste-t-elle. Sur l'étrave du bateau, elle a fait inscrire sa devise : « A donf ».

#### CONVOYAGE SOLITAIRE

Elle a réalisé de nombreux stages météo et, lors du convoyage vers l'Europe de son bateau tout neuf, elle a débarqué ses coéquipiers au cap Horn pour parfaire ses aptitudes de navigation en solitaire.

En juin 1999, Ellen MacArthur a confirmé qu'elle avait su polir son immense talent brut par un travail non moins important en s'imposant dans la prestigieuse Transat anglaise, malgré un front entaillé, un auriculaire cassé et une jambe blessée dans une chute. Un peu d'épique, une navigation simple, une stratégie sans esbroufe et encore du travail : la victoire portait bien sa griffe.

A mi-parcours du Vendée Globe, la navigatrice n'a pas revu ses ambitions de départ à la hausse : « Je veux franchir la ligne d'arrivée », disait-elle alors. Ellen MacArthur va bousculer dans l'océan pacifique et donc dans la partie retour du Vendée Globe.

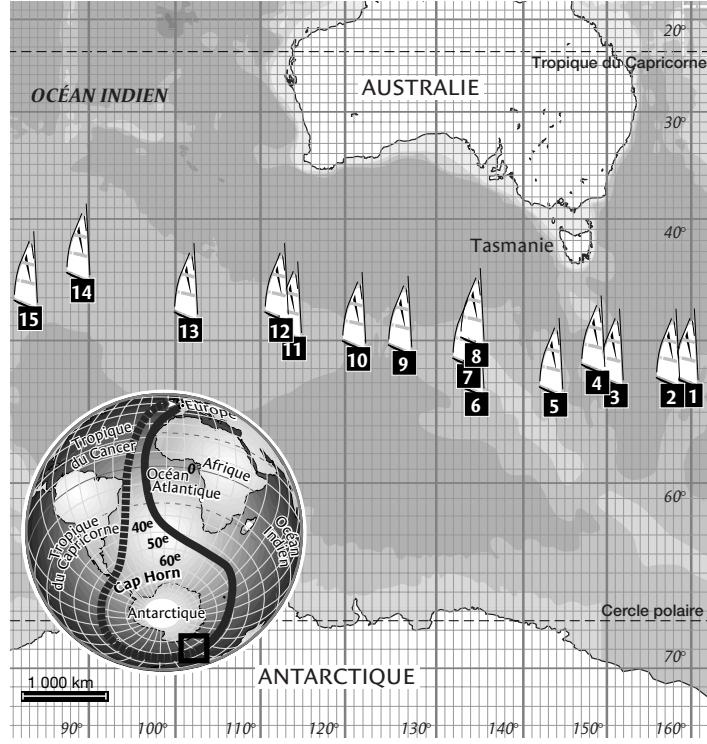
Un chemin qu'elle connaît mais dont elle se méfie : « Le bateau est plus vieux, il vient de parcourir 12 000 milles. Je vais encore avoir des problèmes, c'est la course. Il ne faut surtout pas penser que cela va être plus facile. » En chemin, elle va renier les dents, comme toujours, ne pas écouter ses douleurs. Comme tous les solitaires, sa famille et ses amis lui manquent un peu. Autour du monde, Ellen MacArthur pense toujours à bâtrir ses rêves. « Ici, je suis heureuse. »

Bénédicte Mathieu

#### Avis de coups de vent sur Sydney-Hobart

La météo risque une nouvelle fois de jouer un rôle capital dans la légendaire course à la voile Sydney-Hobart, dont le départ devait être donné mardi 26 décembre : les prévisions annoncent des coups de vent très forts et du froid, voire des tempêtes de neige, à partir de mercredi, à l'approche de la Tasmanie. Quatre-vingt-deux voiliers sont en compétition, dont le maxi-yacht australien *Shockwave*, qui fait figure de favori. Mais les conditions météo font qu'il sera difficile de battre le record de *Nokia*, qui avait couvert l'an passé les 627 milles nautiques en un jour, 19 heures, 48 minutes et 2 secondes. L'épreuve reste marquée par le souvenir de la tempête de 1998 : six des participants avaient péri en mer et cinquante-cinq autres avaient dû être secourus. Sur les cent quinze bateaux au départ, cinq avaient sombré et sept avaient été abandonnés par leurs occupants, quarante-quatre embarcations seulement parvenant à rallier Hobart, capitale de la Tasmanie.

#### Les positions au 26 décembre à 4 heures GMT



|                                      |        |  |       |
|--------------------------------------|--------|--|-------|
| 1 DESJOYEAUX (PRB)                   | 11 511 | 13 SEETEN (Nd-Pas-Calais/Choc. du monde)         | 1 981 |
| 2 JOURDAN (Sill-Matines-La Potagère) | 77     | 14 BIANCHETTI (Aquarelle.com)                    | 2 524 |
| 3 MACARTHUR (KingFisher)             | 273    | 15 GOLDFING (Team Group 4)                       | 2 690 |
| 4 THIERCELIN (Active Wear)           | 387    | 16 DE GREGORIO (Wind)                            | 3 611 |
| 5 COVILLE (Sodebo-Savourons la vie)  | 530    | 17 SANSO (Old-Spice)                             | 3 725 |
| 6 WAVRE (Union banc. privée)         | 799    | 18 MUNDUTEGUY (DDP-60° sud)                      | 4 114 |
| 7 CHABAUD (Whirlpool)                | 876    | 19 KONYOUKHOV (Modern Univers. for Hum.)         | 5 482 |
| 8 DUBOIS (Solidaires)                | 880    | 20 TOLKIEN (This Time - Argos Soditic) (abandon) |       |
| 9 HALL (EBP-Esprit PME-Gartmore)     | 1 163  | 21 DUMONT (Eureka-Un Univers de serv.) (abandon) |       |
| 10 PARLIER (Aquitaine-Innovations)   | 1 278  | 22 DE RADIGUES (La Libre Belgique) (abandon)     |       |
| 11 GALLAY (Voila.fr)                 | 1 564  | 23 STAMM (Armor Lux - Biza Foie gras) (abandon)  |       |
| 12 CARPENTIER (VM-Matériaux)         | 1 624  | 24 DINELLI (Sogal-Extenso) (abandon)             |       |

Distance en milles par rapport à l'arrivée pour le premier, et distance en milles par rapport au premier, pour les autres

## La mi-course est dépassée

**MICHEL DESJOYEAUX** et Roland Jourdain ont reçu, lundi 25 décembre, leur certificat de passage à mi-parcours du Vendée Globe. Au lieu de s'éloigner des Sables-d'Olonne, les marins de tête vont maintenant s'en rapprocher. Michel Desjoyeaux pointe à 11 500 milles de l'arrivée et son passage au cap Horn est prévu entre le 8 et le 10 janvier.

Dans les « cinquantièmes hurlements », les dix marins de tête rencontrent les conditions traditionnelles du grand Sud : les dépressions se succèdent, avec le froid et les vagues immenses qui vont avec. « La route serait plus courte en descendant davantage au Sud, mais le risque d'y rencontrer des icebergs et des vents contraires repousse les plus téméraires », écrit Philippe Jeantot, l'organisateur de la course, dans son analyse quotidienne sur le site de la course (vendeglobe.com). Par contre, dans l'océan Pacifique, le centre des dépressions est situé beaucoup plus au Sud, ce qui permet aux marins de le suivre. Le cap Horn est situé par 56° sud : il leur faudra donc bien des

cendre à un moment ou à un autre. »

En mer, malgré le temps cassant, les marins ont pu fêter Noël entre deux manœuvres. L'aliment gastronomique à la mode dans le grand Sud est manifestement le foie gras, alors que, pour les cadeaux, la palme revient aux DVD et aux CD, qui iront nourrir les ordinateurs quand la mer le permettra. La surprise du jour a été pour Catherine Chabaud (*Whirlpool*), qui a pu contempler une aurore boréale. Un cadeau de Noël rare.

Thomas Coville, cinquième après avoir occupé la troisième place, passe quant à lui une fin d'année difficile. Son pouce luxé est remis, mais le skipper de *Sodebo* doit faire face à une panne de ses pilotes automatiques due à un compas défaillant et se trouve obligé de barrer dans un froid glacial, à raison de séances de deux à trois heures. Son monocoque se couche sur l'eau toutes les dix minutes : « Dès que je dépasse les 9 nœuds, c'est la guerre », a-t-il expliqué.

B. M.

LA COURSE contre la montre pour s'aligner au départ de la prochaine Coupe Louis-Vuitton – éliminatoires de la Coupe de l'America – a déjà repris. Pour l'Italien Prada Challenge et le Défi français, qui rempilent après l'édition 1999-2000, elle n'a d'ailleurs jamais vraiment cessé. Patrizio Bertelli, patron de Prada, a annoncé qu'il utiliserait les grands moyens, avec un budget de 55 millions de dollars (390 millions de francs) et une véritable flotte de six bateaux (deux nouveaux, les deux « vieux » *Luna-Rossa* et les deux *Young-America*, rachetés après la dernière édition de la Coupe). Bouygues Telecom a, pour sa part, proposé une mise de base de 9 millions de francs au Défi français, qui cherche quatre autres partenaires pour compléter son tour de table.

Les nouveaux concurrents tentent de tirer parti du savoir-faire des « anciens ». Après le renoncement de l'Espagne, du Japon et des différents défis américains en lice en 2000, on s'arrache les bateaux de la dernière édition. A Auckland, les bases du bassin de la Coupe sont déjà quasiment toutes louées, et, selon la tradition, les transferts d'équipiers sont allés bon train ces derniers mois.

A total, dix défis pourraient participer à la prochaine Coupe Vuitton de 2002-2003. La situation se précisera le 1<sup>er</sup> mars 2001, date limite à laquelle 150 000 dollars de frais d'inscription devront avoir été acquittés. Si le règlement concède une année supplémentaire aux retardataires en portant les droits

d'entrée à 250 000 dollars jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2002, cette indulgence reste de pure forme. Avec des éliminatoires dès octobre 2002, aucun bateau compétitif ne peut être construit dans un délai aussi court.

Dans l'univers de la Coupe de l'America, seul le temps ne s'achète pas. Les Etats-Unis le savent, qui comptent bien, avec trois défis musclés, récupérer un trophée qu'ils considèrent toujours comme leur bien, malgré deux humiliations successives infligées par les Néo-Zélandais.

#### TRANSFERTS PRESTIGIEUX

Larry Ellison, le président de la société informatique Oracle, basée à San Francisco, s'est offert les services du barreur « kiwi » Chris Dickson, excellent lors de la campagne de 1987 mais évincé par Peter Blake lors de la dernière édition. Il a nommé Paul Cayard (ex-*America-One*) chef de son équipe à terre et recruté John Cutler (barreur d'*America-True* en 1999-2000) et l'architecte néo-zélandais Bruce Farr, qui signe son grand retour sur la Coupe.

Craig Mac Caw, le patron de la société de téléphonie One World, basée à Seattle, a débauché Laurie Davidson, l'architecte de Team New-Zealand, ainsi que cinq autres des membres du défi néo-zélandais, et l'Australien Peter Gilmour, ex-barreur du Nippon Challenge 2000. Quant au New York Yacht Club, détenteur du trophée pendant cent trente-deux ans, après s'être fait barrer la route des demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton par le Défi

français, il renoue avec son passé en rappelant son vieux et média-tique complice Dennis Conner, remercié après la cuisante défaite de 1983 face à *Australia-II*.

Du côté de l'Europe, d'autres projets se lancent. En Suisse, Ernesto Bertarelli, patron du groupe pharmaceutique Ares Serono, n'a pas regardé à la dépense en s'attachant l'été dernier les services de deux têtes pensantes de Team New-Zealand – Russell Coutts (barreur) et Brad Butterworth (tacticien) – et d'une poignée d'équipiers de grande valeur. Cette « trahison », qui laisse Dean Barker et Tom Schnackenberg à la tête d'une toute jeune équipe néo-zélandaise, a valu au fastueux défi suisse quelques représailles de la part du Royal New-Zealand Yacht Squadron, organisateur de la prochaine Coupe.

Son chèque d'inscription a été bloqué quelques temps au prétexte que la société nautique de Genève est basée sur le lac Léman et que la Suisse ne possède pas de façade maritime. Tout est rentré dans l'ordre depuis.

#### LES PREMIERS ALLEMANDS

Victory Challenge, le défi suédois, soutenu par Ian Stenbeck, patron – installé aux Etats-Unis – du groupe de communication qui porte son nom, a adopté un profil plus bas, rachetant tout de même comme « lièvre » l'un des bateaux néo-zélandais. Avec Challenge Illbruck – du nom d'une multinationale spécialisée dans les produits à base de plastique – lancé par le Yacht Club de Düsseldorf, un défi allemand sera

également pour la première fois en lice. Il viendra surtout aguerrir son équipage, emmené par l'Américain John Kostecki et dont une partie des membres participera à la course autour du monde en équipage et avec escales (Volvo Ocean Race) 2001-2002. Son objectif : gagner dans la Coupe d'ici huit ans.

Un deuxième défi italien a aussi été lancé mi-novembre par l'homme d'affaires napolitain Vincenzo Onorato, qui dirige la Compagnie monégasque de gestion maritime (Comogemar). Son barreur, Vasco Vascotto, a récemment dominé le championnat du monde de Mumm 30 (bateau de moins de 10 m), à Miami Beach (Floride). Il s'entraîne actuellement sur l'ancien défi espagnol *Bravo-Espana*.

Enfin, les Britanniques profitent de l'engouement suscité par les médailles (deux d'or et deux d'argent) rapportées de Sydney en octobre par l'équipe nationale de voile olympique. Ils ont déjà réservé leur base à Auckland. Médaillé d'argent en Star en Australie, Ian Walker sera le barreur du défi. Et les régates du Jubilé, organisées du 16 au 25 août 2001 à Cowes (Royaume-Uni), dans les eaux du Solent, pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Coupe de l'America, devraient réveiller chez les sujets de la reine Elizabeth II l'envie de reprendre la vieille aiguille d'argent, trophée qui matérialise la Coupe, qu'ils n'imaginaient pas devoir céder un jour en la mettant en jeu.

# Le vin est-il une œuvre d'art ?

A l'encontre du discours dominant, le caviste Michel Le Gris dénonce dans son livre « Dionysos crucifié » l'environnement esthétique qui entoure une activité essentiellement soumise à la logique économique

**LE BON** usage de Dionysos, codifié dans la Grèce ancienne, constituait un moment important de la vie sociale. Les hommes se réunissaient pour « partager le vin, échanger des propos choisis et chanter la poésie lyrique », indique François Lissargue, auteur d'un essai sur l'esthétique du banquet, paru il y a quelques années chez Adam Biro. Ces images, représentées sur les vases grecs, se sont-elles imposées aux générations futures au point de conforter l'utopie selon laquelle le vin serait dans notre société postmoderne une œuvre d'art gustative, après avoir été, selon Barthes, la boisson-totem des Français, « au même titre que [leurs] trois cent soixante espèces de fromages et [leur] culture » ?

La dimension esthétique du vin, la créativité qui se serait emparée des vignobles et des chais est fortement contestée par Michel Le Gris dans un essai très pertinent sur le goût du vin à l'heure de sa production industrielle (*Dionysos crucifié*, Syllepse éd., 100 F, 15,24 €). L'auteur ne nie pas que le goût des vins relève des catégories conjointes du beau et du bon, puisqu'il peut donner naissance à un plaisir susceptible de « dépasser la simple appétence sensorielle ». Mais il note qu'au moment même où se développe le discours sur le vin comme œuvre d'art, les tendances cénotogiques dominantes « reconduisent inlassablement les formes les plus primaires du goût, plus aptes à la conquête des marchés qu'au raffinement de la sensibilité ».

Il n'est point besoin d'être grand clerc pour se douter que l'art vinicole de cette fin de siècle ne pouvait échapper aux exigences de la logique économique. Mais encore fallait-il démontrer – comme le fait l'auteur de manière implacable – que la culture de la vigne axée sur l'agronomie intensive, la soumission aux principes de la rentabilité par rotation rapide du capital, et la logique de l'extension des marchés, provoquaient, pour le moins, une

accélération générale du processus de production. Michel Le Gris se garde pourtant de réduire la confrontation à une querelle des Anciens et des Modernes, comme à opposer le goût populaire pour « les petits vins authentiques » à celui, plus exigeant, en faveur d'« honnêtes grands crus » de longue garde. Ce sont bien ces deux formes de plaisir, également légitimes, qui sont menacées dans un monde où « le règne de l'artifice et du factice crée un environnement esthétique qui annule toutes ces différences et distinctions ».

#### LA TENSION DU MARCHÉ

En région bordelaise, la vente « en primeur » des meilleurs vins illustre jusqu'à la caricature cette accélération des processus. La tension du marché est si forte – et la dernière récolte promet quelques envolées – que des voix se font entendre pour calmer le jeu, celle de Xavier Gardinier, par exemple, propriétaire du château Phélan-Ségur, un cru bourgeois de la commune de Saint-Estèphe, qui renonce désormais à participer à la surenchère des « primeurs ». Les conséquences de ce qu'il faut bien, comme dans d'autres secteurs agroalimentaires, appeler l'industrialisation du vin, sont analysées par Michel Le Gris, caviste à Strasbourg, avec un parfaît détachement. Son plaidoyer pour le « goût authentique » ne l'empêche pas de relever que « l'idée équivaut de vérité du terroir dégage des relents intégristes masquant souvent des intérêts sectoriels dans lesquels le fameux terroir n'est qu'un paravent commercial ».

Après ce tableau impitoyable, qui n'est pas sans rappeler les diatribes de Guy Renvoisé, de Pierre-Marie Doutrelant, et aujourd'hui d'Eric Verdier, François Morel propose dans *Le Livre des vins insolites* (Flammarion, 229 F, 34,91 €), un choix raisonné de quelques vins rares ou oubliés, qui opposent à la productivité ambiante l'originalité de leur méthode d'élaboration ou bien l'exi-

guité de leur aire de production, dans différentes régions du monde. Il évoque à la suite, dans des textes concis et précis, les vieilles vignes de pinot noir « franches de pied » de la cuvée d'exception du champagne Bollinger, le visanto de Santorin, vin légendaire des Cyclades, le vin de Bellet, vignoble niçois entre mer et montagne. Mais aussi, à côté du tokay de Hongrie et du vin de Constance (Afrique du Sud), quelques vins oubliés, comme le Noble-Joué produit au sud de Tours et l'extraordinaire « provignage » de Henry Marionnet en Touraine, vin blanc sec et racé issu d'une parcelle pré-phylloxérique de 36 ares plantée de cépage romorantin vers 1850 dont les rendements, on l'imagine volontiers, sont extrêmement faibles. Classons aussi dans la catégorie des curiosités les meilleurs vins du Jura (*Jura, les vins authentiques*, Jean-Paul Friol et Michel Bertaude) un ouvrage de passionnés, publié à compte d'auteur (Friol, BP 40611, 44006 Nantes Cedex 1, 159 F, 24,24 €). Egalement, pour les curieux de textes anciens, l'édition de *Remarques sur la culture des vignes de Beaune et lieux circonvoisins*, un texte oublié de l'abbé Taintrier écrit en 1763 (Editions de l'Armençon, 148 F, 22,56 €, en vente à la Librairie Gourmande, 4, rue Dante, 75005 Paris), riche d'enseignements sur les vins de Bourgogne et de Champagne au siècle des Lumières.

L'*Atlas Hachette des vins de France* (Hachette/INAO, 315 F, 48,02 €), une bien utile actualisation de cet ouvrage indispensable réalisé sous la direction du professeur Pascal Ribéreau-Gayon, avec les équipes du Guide Hachette des vins et la collaboration de l'Institut national des appellations d'origine, viendrait-il nous mettre du baume au cœur avec un panorama complet des vi-



## BOUTEILLE

### AOC Saint-Joseph Nobles Rives 1999

#### Cave de Tain-l'Hermitage

■ Autrefois appelé vin de Mauves, avant que les jésuites, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ne lui attribuent ce saint patronage, l'appellation s'étend aujourd'hui sur vingt-trois communes de l'Ardèche et trois de la Loire et compte environ 900 hectares. Les cépages des vins blancs, marsanne surtout et roussane, sont les mêmes que ceux de l'hermitage. Ils développent, sur les escarpements de la rive droite du Rhône, des nuances florales délicates, des arômes de fruit et de miel ; en bouche, le millésime 1999 de la Cave de

Tain-l'Hermitage, réputée pour le soin de ses vinifications, présente une certaine vivacité, gage d'un bon équilibre entre le fruit et la fraîcheur. Une bouteille idéale pour accompagner les poissons en sauce, les quenelles ou les volailles à la crème, mais aussi la dégustation de quelques lamelles des premières truffes (rares, donc chères cette année) du marché de Richerences dans le Vaucluse. Elles seront simplement badigeonnées d'huile d'olive de Nyons, assaisonnées de poivre concassé et de fleur de sel de Camargue.

★ **Saint-Joseph Nobles Rives :** 52,10 F (7,94 €) la bouteille à la cave. Cave de Tain-l'Hermitage, 22, route de Larnage, BP 3, 26601 Tain-l'Hermitage Cedex, tél. : 04-75-08-20-87.



Jean-Claude Ribaut

## Le caviar d'Aquitaine

Un chemin au milieu des champs de maïs, un étang figé dans le froid de l'hiver, une pancarte de bois qui propose la location de pédalos ou des grillades au feu de bois, c'est dans ce décor à deux sous que s'élabore l'un des produits les plus rares et les plus chers qui existent dans notre gastronomie : le caviar d'Aquitaine.

Nous sommes ici à Saint-Fort-sur-Gironde, en Charente-Maritime. La société Sturgeon, principal producteur en France de ce produit de luxe (ils en ont mis en boîte 3,5 tonnes cette année), possède, sur la commune, 10 hectares de bassins où elle élève l'*Acipenser baeri*, un esturgeon d'origine sibérienne. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que ce poisson d'origine étrangère a débarqué dans la région et que l'élevage a été vraiment lancé. Au début du siècle, l'estuaire de la Gironde regorgeait pourtant naturellement d'esturgeons autochtones, l'*Acipenser sturio*. Ce poisson fut longtemps pêché uniquement pour sa chair, la poche des œufs que l'on appelaient ici la « rabbe » était jetée avec les entrailles pour nourrir les canards ou les cochons.

En 1890, un Allemand qui faisait commerce de

caviar à Hambourg tenta une première fois de se faire expédier d'Aquitaine ces œufs délicats dans de petits barils en bois. Trop salé, mal préparé, ce caviar ne connut aucun succès. Dans les années 20, un homme, Emile Prunier, fut le premier faire fructifier l'or noir de la Gironde. Il installa dans l'estuaire plusieurs postes de pêche et de préparation du caviar, puis fonda à Paris un restaurant de luxe. Cette réussite dura à peine trente ans. Surexploité, décimé par la pollution, l'esturgeon sauvage disparut presque de son milieu naturel. Le caviar français, qui avait représenté jusqu'à 5 tonnes par an, était mort.

Si, en février 2000, le *Financial Times* a consacré un long article à ce produit hexagonal en parlant de « caviar révolution », c'est qu'entre-temps la France est devenue un pays pionnier en matière d'élevage d'esturgeons et que le tonnage des Années folles est à nouveau atteint. Le caviar d'élevage est-il aussi bon que le caviar sauvage ? Il y a trois ans, la notion de « caviar



d'Aquitaine» faisait encore doucement rigoler », concède Claudia Boucher, de la société Sturgeon. « Depuis, ajoute-t-elle, le magazine 60 Millions de consommateurs a réalisé un test à l'aveugle qui a tout bouleversé. » A l'issue de cette dégustation, le

caviar français a en effet obtenu la même note que le meilleur sévruga russe – pour un prix presque deux fois moins ! Cette année où les caviars iranien et russe sont importés au compte-gouttes et où les tarifs flambent, le caviar français, qui n'a, en moyenne, augmenté « que » de 20 %, pourrait séduire de plus en plus d'acheteurs. Chez France Caviar, qui a livré plus de 300 kilos de caviar d'Aquitaine aux supermarchés Auchan, on note qu'un tiers des magasins sont déjà « en rupture de stock ». Ce caviar vendu sous la marque Reiner est disponible à 5 700 F le kilo. L'exotisme en moins.

Guillaume Crouzet

★ Caviars d'Aquitaine en grande surface : Sturgeon, chez Leclerc, 5 900 F environ le kilo ; Reiner, chez Auchan, 5 700 F environ le kilo.

## Bistrot

#### LE MAUZAC

■ Autour de l'ancienne commanderie de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, point de départ des pèlerins vers Compostelle, les auberges étaient plus rares que les couvents. Dans ce quartier austère, ignoré des Aveyronnais, seul un bistro de talent, philosophe, Charentais de surcroît et connaissant ses classiques – « Ce ne sont pas les jars qui conduisent les oies aux champs » (proverbe charentais) – pouvait tenter sa chance. Voilà comment Jean-Michel Delhoume et son épouse, Christine, travailleurs acharnés, se sont trouvés à la tête d'une véritable institution qui doit autant sa réputation aux charcuteries d'Auvergne, au petit salé aux lentilles du Puy, à la soupe campagnarde au chou et au lard, aux rillons confits et au Carré de porc fermier qu'à son zinc rutilant où s'alignent de fameuses bouteilles. Uniquement des vins de propriétés choisies avec discernement, y compris l'étonnant mauzac pétillant, vin du Sud-Ouest, déjà effervescent au temps où le champagne était encore un vin tranquille. Les pèlerins d'aujourd'hui, en cohorte joyeuse, honorent à l'unisson le verre et l'assiette de cet authentique bistrot aux portions généreuses, où l'addition, à l'instar du décor, sait rester discrète. A la carte, compter de 150 F (22,87 €) à 200 F (30,49 €).

★ 7, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 75005 Paris, tél. : 01-46-33-75-22. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 2 heures du matin.

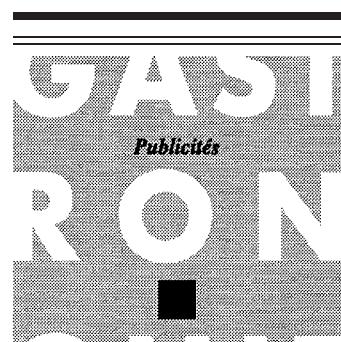
## Gastronomie

#### 59 POINCARÉ

■ Il est piquant de retrouver, dans une formule plus accessible, le décor qui abrita, pendant près d'une décennie, les créations de Joël Robuchon, puis d'Alain Ducasse. L'enseigne, aujourd'hui, est anonyme, mais la cuisine reste inspirée par ce dernier, comme au Plaza Athénée, à Monte-Carlo ou à New York. Dans cette version « bourgeoise », quelques tables haut perchées ont été disposées dans l'entrée et le bar ; à l'étage, le mobilier est recouvert de housses. Sur les murs, des photographies de paysans, maraîchers, pêcheurs, disent l'intention culinaire de mettre en valeur le produit. Ce devaient être les « légumes, le homard (canadien) et le bœuf », in extremis remplacé par l'agneau. Une déclinaison simple, claire, mêlant divers modes de cuisson – poché, en cocotte, à la plancha et à la broche. Avec les légumes, poireaux, artichauts, oignons et salades, Alain Ducasse a mis au point des sauces condiments, déjà expérimentées au Louis XV et chez Spoon, délicates mixtures de sucs et d'ingrédients destinés à relever, ou simplement accompagner, les saveurs dominantes. Dans l'assiette, tout est dessiné, lisible et sera bientôt parfaitement au point, une fois passée la période de mise en place. Le homard à la bolognaise manquait, il est vrai, du soupçon de mystère que lui aurait donné un assaisonnement plus relevé, et l'acidité du « velouté vinaigré » accompagnant les fonds d'artichauts était inexistante. La carte des vins concoctée par Gérard Margeon fait appel aux vignobles du monde entier, mais recèle, en Bourgogne, quelques rares (Méot-Camuzet, Jayer-Gilles) tout à fait accessibles. Le service, qui fut celui d'un établissement triplement étoilé, propose, résigné, en guise de rince-doigts, une petite serviette imbibée. A la carte, compter 380 F (57,93 €).

★ 59, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris, tél. : 01-47-27-59-59. Midi et soir, du mardi au samedi.

J.-C. R.



**LE POLIDOR** depuis 1845  
Authentique bistro parisien de rencontre artistique et littéraire  
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince 01.43.26.95.34 - 0.T.L.J. jusqu'à 0h30

**PARIS 7<sup>e</sup>**

**LA TERRASSE**  
Face à l'Ecole Militaire, qualité et tradition, au 1er étage son restaurant gastronomique.  
Menu 180 F (vin compris).  
Menu prestige à 225 F avec homard.  
- Banc d'huitres -  
2 pl. de l'Ecole Militaire - 01.45.51.62.60

**MONIAGE GUILLAUME**  
MENU SAINT SYLVESTRE  
AUTOUR D'UN 1/2 HOMARD  
OUVERT LE 1<sup>er</sup> JANV. AU DÉJEUNER  
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

**RESTAURANTS DE HAUTE MER**  
lebar à huîtres  
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse Vavin • 01.43.20.71.01  
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques S. Michel • 01.44.07.27.37  
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais Bastille • 01.48.87.98.92  
http://www.lebarhuîtres.com

**Jarrasse**  
L'Ecailler de Paris  
Restaurant gastronomique - Menu 215 F 4, av. de Madrid - 01.46.24.07.56  
Ouv. TLJ - Salons particuliers - Voirier

MALIN,  
le menu "St.Jacques"  
208 F 31,71€  
TOUJOURS,  
les huîtres élevées  
à l'île d'Oléron

**fg** Francegastronomie.com  
Achetez en ligne des grands vins de France.  
Voici notre sélection pour la soirée de la Saint-Sylvestre et les suivantes :  
Chambertin - Batard Montrachet  
Côte Rôtie "Rostaing" - "Gilles Barge"  
Montlouis "Jacky Blot"  
Pouilly Fumé "Michel Redde"  
Ch teau-neuf-du-Pape "La Gardine" ...  
Connectez vous sans plus tarder sur :  
www.francegastronomie.com

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25



**CINÉMA.** Pas de trêve des confiseurs dans les salles en cette dernière semaine de l'année, le rythme infernal des sorties faiblit à peine. Deux films très différents mais tous deux très « fin de siècle » se partagent la tête d'affiche. On y trouve en effet d'une part la nouvelle fable mythologique de M. Night Shyamalan, auteur prodige d'un des plus grands succès de l'an 2000, *Sixième sens*, qui revient avec *Incassable*, fantasmagorie pessimiste toujours défendue par Bruce Willis, cette fois flanqué de Samuel L. Jackson. On y découvre d'autre part l'émouvant et rieur *Après la réconciliation*, d'Anne-Marie Miéville, trag-comédie des mots et des corps, des idées et des sentiments, servie par quatre comédiens étonnantes. Si cette ultime volée de titres avant que ne se termine le millénaire entrebâille aussi la porte sur l'avenir, c'est sous les auspices des acteurs sauvant *La Confusion des genres*, et surtout sous le signe de la modeste et joyeuse désinvolture de *Laissous Lucie faire*, comédie juvénile et méridionale d'Emmanuel Mouret. Il s'agit de deux premiers films français, qui ont en tout cas le mérite de parier sur le futur.

## Emmanuel Mouret, diablement drôle

**LAISSEZ LUCIE FAIRE,** Film français d'Emmanuel Mouret. Avec Marie Gillain, Emmanuel Mouret, Dolorès Chaplin, Georges Néri. (1 h 31).

Du jeune auteur-acteur de *Laissous Lucie faire*, Emmanuel Mouret, on a pu récemment découvrir *Pro-mène-toi donc tout nu*, réjouissant moyen-métrage qui donnait toutes les raisons d'espérer, à côté du cinéma des frères Larrieu et de leur *Brèche de Roland*, par exemple, en l'émergence d'un nouveau type de comique cinématographique français, plus subtil et économique que celui qui fait généralement recette.

Si son premier long-métrage ne confirme pas pleinement cet espoir, du moins permet-il d'y surseoir, ce qui n'est déjà pas si mal. S'il fallait absolument expliquer pourquoi, on répondrait par la simplicité, la facétie, le manque de sérieux et le climat légèrement onirique qui imprègne ce « divertissement sentimental », tout baigné de la lumière ensorcelée de Marseille et des ondes tentatrices des jeunes filles qui le peuplent, au grand dam de son jeune et intrépide héros.

Celui-ci, incarné de façon subtile par Emmanuel Mouret, se

nomme Lucien et rend quelques points, en plus moderne et à peine moins gnangnan, au Fernandel de la grande époque. Ce grand dadaïs a une petite amie, Lucie (Marie Gillain), fraîche et rieuse, qui vend des maillots de bain sur la plage, avec démonstration sur sa propre personne à l'abri tout relatif d'un poncho transparent. Tout irait

### ZOOM

« *Laissous Lucie faire* », un premier long-métrage qui cache son talent sous la désinvolture

donc pour le mieux si une tentatrice infernale (Dolorès Chaplin), la franco-américaine Jennifer, tête d'œuf aux formes généreuses en quête tardive des plaisirs de la chair, n'avait décidé de jeter son grappin sur le héros. La vie de Lucien s'en trouve d'autant plus compliquée qu'il décroche concomitamment le concours de recrutement de la gendarmerie nationale, qui feint de le refu-

ser officiellement pour lui proposer en sous-main de rejoindre les services secrets. C'est la colonel Tilleul, une femme peu encline aux infusions, qui le lui propose en personne, tout en affectant Lucien à sa première mission, laquelle consiste, ni vu ni connu, à « faire le dilettante » pour mieux tromper l'ennemi.

Le rôle est idéal pour Lucien, qui s'y applique avec un sérieux papal, tout en encaissant les chèques de papa et en menant sa barque comme il le peut, c'est-à-dire relativement mal, entre les impatiences de Lucie et les promesses de Jennifer. Le thème de la couverture – celle dans laquelle se change Lucie comme celle sous laquelle opère l'agent secret Lucien – est évidemment fondamental dans le film, dont la souriante gentillesse fait néanmoins douter de l'existence de la contrebande filmique ainsi suggérée par Emmanuel Mouret. Pur divertissement, comme en avise si bien son sous-titre, pur moment de jeu ludique et enfantin, *Laissous Lucie faire* se déroule dans le pays du rêve éveillé, et l'ennui qui le gagne parfois vient sans doute du fait qu'il méconnaît, paradoxalement, la part du diable dans l'insouciance.

Jacques Mandelbaum

### RENCONTRE

## Bruno Chatelin et les festivals sur Internet

« Vous dirigez [filmfestivals.com](http://www.filmfestivals.com), que proposez-vous sur votre site ?

– Des services aux professionnels. Les organisateurs de festivals peuvent se faire connaître sur notre site. Nous recensons toutes les manifestations ; à ce jour, nous en avons répertorié presque 1 700. Ensuite, nous pouvons concevoir des mini-sites pour les festivals qui n'en disposent pas. Les producteurs ou les réalisateurs peuvent se servir de nous pour entrer dans le circuit des festivals. On trouve sur [Filmfestivals.com](http://www.filmfestivals.com) les formulaires nécessaires à l'inscription d'un film. Mais nous proposons aussi une version pour le public, qui vise à faire découvrir au plus grand nombre les films des circuits des festivals. Ce qui nous amène à passer bientôt à la diffusion sur Internet. Avec nous, le mot portail a un sens, c'est par là qu'on pénètre l'univers des festivals de cinéma.

– Quel écho avez-vous rencontré auprès des professionnels ?

– Nous avons maintenant cinq ans, ce qui est très vieux pour l'Internet. Notre site, notre travail sont reconnus par les organisateurs de manifestations, mais aussi par les professionnels, les journalistes. Nous comptons plus de 6 000 abonnés à notre lettre d'information électronique, quasiment tous des professionnels, répartis dans 40 pays, la moitié travaillant en Amérique du Nord. Récemment, l'équipe du *Hollywood Reporter* (un journal professionnel américain) m'a dit qu'elle se servait en permanence de notre site.

– Comme pour la plupart des .com, on se demande comment vous gagnez de l'argent ?

– Notre chiffre d'affaires est actuellement de 1 million de dollars. Nos investisseurs sont prêts à réinvestir et nous pensons gagner de l'argent fin 2002. Pour l'instant, nos revenus proviennent de nos activités de conseil et de promotion des films et des festivals sur Internet – nous aurons signé 150 partenariats avec des festivals d'ici à la fin de 2001 –, et de la production de programmes vendus à des chaînes de télévision. Et nous visons le marché du paiement à la séance sur Internet. Nous avons signé un accord avec un fournisseur d'accès par satellite, qui opère en Allemagne, et le 15 janvier, en même temps que l'ouverture du festival de Sundance, nous proposerons aux bénéficiaires d'accès Internet à très haut débit le film de Nicolas Klotz *Paria*. »

Propos recueillis par Thomas Sotinel

★ <http://www.filmfestivals.com>

## La misère du surhomme face à son éternité

**Incassable.** Le réalisateur de « Sixième sens » met en scène Bruce Willis et Samuel L. Jackson dans un univers de bandes dessinées sombre et merveilleux

Film américain de M. Night Shyamalan. Avec Bruce Willis, Samuel L. Jackson, Robin Wright Penn, Spencer Treat Clark. (1 h 46.)

La première image d'*Incassable* est comparable au carton réponse d'une question du *Trivial Pursuit*. Il faut la lire attentivement comme on le ferait pour le compte rendu d'un médecin qui vient de se rendre au chevet d'un grand malade. Le saviez-vous ? Une bande dessinée contient en moyenne 35 pages et 124 dessins, un exemplaire peut coûter de 1 à plus de 140 000 dollars. On vend 172 000 bandes dessinées par jour aux Etats-Unis. Plus de 67 780 000 par an. Un collectionneur moyen en possède 3 312 et passera environ un an de sa vie à les lire. Saviez-vous aussi que la bande dessinée, des premiers hiéroglyphes aux plus récents comic-books, serait une forme d'histoire authentique que des individus, tels Elijah Price dans *Incassable*, consultent en archivistes à la manière de Don Quijotte déchiffrant le monde à l'aide de ses livres de chevalerie ?

Dans son livre *Life, the Movie* (éd. Knopf, 1998), l'essayiste américain Neal Gabler montrait comment au cours du XX<sup>e</sup> siècle le cinéma et la bande dessinée avaient progressivement introduit une nouvelle vision du monde où nous nous conduisons comme les acteurs de notre existence, désormais orchestrées à la manière d'un scénario ou d'un grand show. Selon lui, nous nous situons soit à l'aube d'une ère nouvelle, soit devant un précipice. *Incassable* est la brillante illustration de cette nouvelle cosmologie qui nous place ici devant un gouffre. Les hasards du



Samuel L. Jackson (ici avec Bruce Willis), alias Elijah Price, a les os friables comme du verre.

calendrier font d'*Incassable* le dernier grand film du siècle. Cette dimension testamentaire lui convient bien. Nous entrons dans une nouvelle ère, donc, et elle ne s'annonce pas gaie.

### UN MONDE TRISTE

*Sixième sens*, le précédent film de M. Night Shyamalan, reposait sur une simple question : où se situer une fois dans l'au-delà ? *Incassable*, son nouveau et brillant film, tout aussi fortement imprégné que *Sixième sens* des angoisses du siècle qui s'achève, pose une question au moins aussi essentielle : quelle est notre place dans ce monde ? Ce

monde dans *Incassable* est triste. Ses teintes sont ternes, presque monochromes. Les individus évoquent l'essentiel du temps dans des espaces clos – les chambres de la maison de David Dunn, l'autre protagoniste du film, la galerie d'art d'Elijah Price, avec ces hiéroglyphes au mur qui la rapprochent d'une sépulture pharaonique – dont la faible lumière les fait ressembler à des cryptes. Ils courbent la tête. Ils ne se parlent pas, ils chuchotent. Ils font souvent chambre à part, et se mentent.

« Ce matin, je me suis réveillé pour la première fois sans tristesse »,

se dit David Dunn, l'ex-joueur de

football, devenu gardien de stade, et qui réalise après un accident de train, dont il est le seul rescapé, qu'il n'a jamais été malade de sa vie. Sa force semble ne plus avoir de limite. La journée, il rôde dans les allées de son stade, une capuche sur la tête, le visage presque recouvert. Cet homme est incarné par Bruce Willis, dont la calvitie, pour la première fois assumée à l'écran, et le physique lourd, presque éléphantique, accentuent ici son insignifiance. David Dunn est pourtant un super-héros, effrayé par ses pouvoirs certes, mais bien immortel. La perspective d'une vie éternelle ne l'enthousiasme pour-

tant pas. Il est vrai que dans *Incassable* l'immortalité n'offre guère de perspectives.

Au milieu d'*Incassable*, Elijah Price, le personnage interprété par Samuel L. Jackson, habillé en principe florentin avec la coiffure de James Brown, saisit péniblement, après s'être faufilé sur sa chaise roulante dans les couloirs d'un magasin de comic-books, une bande dessinée dont la couverture, somme toute banale, montre un super-héros, incarnation du Bien, contre un super-vilain, symbole du Mal absolu. Certains y verront une simple convention. Elijah Price y perçoit une nouvelle version de *Gog et Magog*. Le combat symbolique de deux forces dont l'issue déclera rien que ça – du destin de notre humanité. Atteint d'une maladie génétique rare, Elijah Price possède des os aussi friables que du verre. Déjà victime de 54 fractures dans sa vie, il n'est plus qu'une momie à l'allure princière, terrifié de la perspective du moindre choc.

Sa thèse selon laquelle Dieu aurait, comme dans certains contes populaires, créé les hommes par paires, les vertus de l'un étant complémentaires de l'autre, trouve enfin sa brillante illustration. Dans une séquence du début du film, la silhouette d'Elijah Price adolescent, le bras en écharpe, désespéré de ce surnom – M. Verre – donné par ses camarades de l'école, se reflète dans l'écran de sa télévision éteinte, signe annonciateur du destin de ce personnage destiné à devenir le héros de son propre drame. Le surhomme David Dunn se révélerait le jumeau indispensa-

ble de cet homme friable. Désormais enquis de ce double désiré, l'univers d'Elijah Price peut se déployer en s'appuyant sur le même rapport de force que ses bandes dessinées.

Dans les mythologies classiques, un héros ne peut accomplir sa tâche que s'il est adoubé par une instance supérieure. Mais il arrive parfois qu'un fœu en élise un autre. David Dunn aurait pu rencontrer Elijah Price dans un hôpital psychiatrique. Rarement un metteur en scène avait utilisé de manière aussi parcimonieuse les effets spéciaux dans ce qui se veut tout de même un conte fantastique ou un thriller à coloration surnaturelle. Il suffit à David Dunn de toucher les mains d'un individu, ou de relayer la physionomie d'un spectateur dans son stade, pour se persuader ou non de sa nature maléfique. Ce gardien de stade s'introïnise garde de l'humanité en vertu d'une force psychique montrée à l'écran de façon tout allusive, et dont on ne sait si elle est réelle, ou fantaisiste, ou simplement le fruit des théories abracadabantes d'Elijah Price.

Les tourments du surhomme sont contrebalancés dans *Incassable* par la difficulté d'être homme. David Dunn est un pâtre mari qui ne sait plus comment s'y prendre pour parler à sa femme. Il est un père en difficulté que son fils unique menace d'un pistolet pour éprouver sa supposée invincibilité. Ce super-héros n'a aucun pouvoir sur son quotidien. Occupé à façonner sa légende, il a oublié d'être un homme.

S. Bd

### M. Night Shyamalan, réalisateur

## « Le problème, c'est que le film reste prisonnier de son genre »

« Comment expliquez-vous que les bandes dessinées, surtout celles dont le personnage est un super-héros, possèdent une telle résonance aux Etats-Unis ?

– Le phénomène est tel qu'une bande dessinée aux Etats-Unis ne peut raconter qu'une histoire de super-héros, que ce soit L'Araignée ou Daredevil, mes deux héros favoris, qui utilisent leurs pouvoirs pour lutter contre le mal. La fascination pour ces personnages vient également de leur fiabilité. Peter Parker vit chez sa tante avant de se métamorphoser en homme-araignée, Daredevil est aveugle. Superman m'intéresse moins. Je crois que les bandes dessinées sont une forme actualisée des contes. Le public a besoin de voir la lutte entre le Bien et le Mal incarnée par des personnages.

– Doit-on voir *Incassable* au premier degré, avec deux personnages principaux symbolisant le Bien et le Mal, ou y voir une métaphore ?

– Il faut bien sûr le prendre au second degré. Le problème d'*Incassable* pour un certain public est que le film reste prisonnier de son genre – le suspense – et de son dénouement inattendu, un peu comme dans *Sixième sens*. Lorsque les gens reviennent le film, en étant moins concentrés sur les ficelles du scénario, ils découvrent autre chose. Il le regardent comme l'histoire de deux individus qui tentent de trouver un sens à leur vie, ou d'un homme qui tente de redevenir un père et un mari.

– Quel est le personnage principal d'*Incassable* ? Bruce Willis, qui incarne ce père de famille

indestructible, ou Samuel Jackson, ce collectionneur de bandes dessinées aux os friables ?

– Je pense que c'est *in fine* le personnage interprété par Samuel Jackson. Il tire les ficelles de toute l'histoire. C'est avec lui que s'ouvre et se clôt le film. J'ai tout fait pour signifier clairement que toute cette histoire n'est peut-être qu'une projection mentale des désirs de ce collectionneur de bandes dessinées qui voudrait que le monde s'organise selon ses fantasmes.

– *Incassable* est, après *Sixième sens*, votre deuxième film avec Bruce Willis. Comment décrire votre collaboration ?

– J'ai eu la chance de le rencontrer au moment où il était prêt à prendre davantage de risques dans sa carrière. Il m'a laissé le filmer de

dos dans *Sixième sens*, ce que peu de stars auraient accepté. Bruce Willis est souvent cantonné dans des rôles caricaturaux, dans les films d'action. C'est sa vulnérabilité qui m'attrait, et on n'avait jusque-là pu la percevoir que dans un seul film, *L'Armée des douze singes*, de Terry Gilliam. Cette scène dans *Incassable* où son fils le menace avec un pistolet n'aurait pas été possible avec un autre comédien.

– On parle de vous pour écrire la quatrième volet des aventures d'Indiana Jones.

– J'ai rencontré Spielberg à plusieurs reprises. C'est une possibilité mais nous ne nous sommes toujours pas fixés sur une histoire. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

### Votre supplément

## Le Monde TELEVISION

paraîtra exceptionnellement  
dans

**Le Monde du vendredi 29**  
daté samedi 30 décembre

# Une cinéaste qui sait prendre le temps

LE PREMIER long métrage signé d'Anne-Marie Miéville, *Mon cher sujet*, date de 1988. Ce n'est pas, tant s'en faut, la date de ses débuts de cinéaste : depuis 1973, son nom

**PORTRAIT**  
Anne-Marie Miéville a découvert une singularité de ton et de thèmes

figure sur des génériques, associé à celui de Jean-Luc Godard : co-réalisatrice, co-scénariste, directrice artistique... « J'ai appris à ses côtés, la photo, la production, l'écriture de scénario. » On aurait pu croire que ce rapprochement était venu du désir de faire du cinéma, il est venu de la politique. Au début des années 70, Jean-Luc Godard prépare un film consacré à la lutte des Palestiniens, Anne-Marie Miéville est gérante de la librairie Palestine à Paris, elle est d'abord une interlocutrice, puis une collaboratrice, finalement cosignataire de *Ici et ailleurs*. Réflexion sur le rapport au réel par l'engagement militant et par le cinéma, le film décevra – évidemment – les camarades palestiniens. Il marque le début de la rupture de Godard avec les pratiques radicales du ciné-gauchisme, et constitue pour une génération engagée dans les combats militants et esthétiques une remise en question majeure.

Pourtant Anne-Marie Miéville se décrit plutôt comme amoureuse du spectacle, de la fiction, elle se souvient d'avoir été, petite, privée du cinéma (encore interdit aux enfants, durant les années 50, dans sa Suisse natale) et d'en avoir souffert, d'avoir bricolé des appareils en carton pour projeter les négatifs des photos de famille, d'avoir toujours eu envie de faire rire. Elle a rêvé de cirque – le maniement du fouet de dresseur dans *Après la réconciliation* en est un lointain écho –, de théâtre – ce film, comme auparavant *Nous sommes tous encore ici*, avait d'abord été écrit pour la scène –, de danse et de chant, qu'elle pratiquera effectivement. Elle s'amuse aujourd'hui d'avoir, dans les années 60, enregistré deux disques de variétés chez Barclay, des chansons de Jean-Jacques Debout, « j'avais 20 ans... »

#### NE PAS RESTER DANS L'OMBRE

Après, il y a eu 68 « qui nous a secoués », une autre idée de la vie et du rapport au monde, l'activisme aux côtés d'amis « dont beaucoup sont morts à présent », une première expérience cinématographique au sein d'une coopérative animée par le réalisateur Francis Reusser, un des fondateurs de la nouvelle vague suisse lui aussi engagé auprès des Palestiniens (*Biladi, une révolution*, 1970), le travail avec Godard – « j'ai contribué à son retour vers les acteurs, vers un ciné-

ma qui se préoccupe à nouveau des corps ». On lui disait qu'elle ne devrait pas rester ainsi dans l'ombre du grand cinéaste, elle affirme n'avoir eu « aucune hâte », et se féliciter aujourd'hui d'avoir interrompu un projet prématûr de long métrage au début des années 80.

Son deuxième court métrage, *Le Livre de Marie*, sera distribué en salles en même temps que *Je vous sauve Marie* de Godard en 1984 : découverte d'une singularité de ton et de thèmes, d'une manière de prendre du temps, de capter la lumière, de caresser les visages, d'écouter les livres, de regarder les enfants, la matière des objets, qui n'appartient qu'à elle. Anne-Marie Miéville continuera à travailler avec Jean-Luc Godard – leur plus récent opus commun, *The Old Place* (1998), réalisé pour le Museum of Modern Art de New York, est une pure merveille. « En général, j'aime ce qu'il fait. Je crois que l'inverse est vrai aussi. »

L'inverse, ce sont donc ces quatre longs métrages, dont elle convient, sans s'en plaindre ni s'en réjouir, qu'ils ont eu une audience confidentielle : « Je peux faire ces films, et pas d'autres. » Elle dit songer à un projet sur un thème « dont personne ne veut parler : la vieillesse, qui fait tellement plus peur et qu'on passe tellement plus sous silence que la mort ». D.R.

J.-M. F.



Anne-Marie Miéville : « Je peux faire ces films, et pas d'autres. »

# Quatuor pour un sourire du lendemain

Après la réconciliation. Anne-Marie Miéville interroge le poids des mots et le mouvement des corps

Film français d'Anne-Marie Miéville. Avec Anne-Marie Miéville, Claude Perron, Jean-Luc Godard, Jacques Spiesser. (1 h 14).

Des images vidéo, très belles, pas très nettes, un enfant, une voix off féminine qui parle d'une porte à franchir et qui n'existe pas, la rue, Jean-Luc Godard ronchonne dans la voiture, c'est commencé, on ne comprend pas, on voit et on entend. On entend le déballage, un peu comme on renverse tous les couverts sur la table avant de la dresser, d'un ensemble considérable et hétéroclite. On voit : la liberté.

Après ce déballage tintinnabulant, Anne-Marie Miéville dresse la table, au fouet. Celui des dresseurs de cirque, c'est logique et ironique, c'est surtout d'une étrange beauté quand elle et sa partenaire Claude Perron, en habits de lumière sur la piste ronde, font claquer leurs

mèches. Le film n'est toujours pas commencé. Il ne commencera pas : nous sommes après, comme dit le titre. Après le cinéma, d'une certaine manière, si le cinéma est par excellence ce qui aura eu affaire aux « non réconciliés », comme un autre couple (Jean-Marie Straub et Danièle Huillet : *Nicht Versöhnt*, 1965), allié de celui qui hante cet écran aujourd'hui, l'a fort bien dit.

Nous sommes donc non dans l'action, mais dans la gloire, gloire joyeuse et tragique. La précédente réalisation d'Anne-Marie Miéville s'intitulait *Nous sommes tous encore ici*. Ce pourrait être aussi le titre de celle-ci : ici, dans un monde d'après la jeunesse, d'après les illusions, d'après la croyance. Ici sont la femme, que joue Miéville, et Cathos, que joue Claude Perron, Robert, que joue Jean-Luc Godard, et Arthur, que joue Jacques Spiesser. Ils se rencontrent, ils parlent, discutent, disputent, s'insultent. Ils rient, bien. La composition de l'en-

semble travaille les ruptures de ton, la tonalité dominante est pourtant celle de la comédie, entre le dit et le montré, le caché et le tu. Les femmes sont sages, bavardes, actives, impatientes, les hommes plus lents, l'un – l'intellectuel Robert Godard et assoiffé, Jacques Spiesser, le voyageur naufragé dans un salon parisien, est adorable de silence et d'existence. Jean-Luc Godard, qui nous a appris il y a bien longtemps que tout film de fiction est un documentaire sur ses interprètes, est bouleversant d'enfance et d'épuisement, de mauvaise foi et de lucidité, sur lui (« j'ai trop parlé... ») comme sur les hommes de son âge et de sa condition. Celles qui parlent et bougent, ceux qui restent et insistent invoquent les fantômes de tant d'espoirs abolis depuis les temps chimériques. Le désespoir passe, mais point d'amer-tume. L'herbe pousse dans les villes.

Jean-Michel Frodon

★ Les éditions des Cahiers du cinéma publient le scénario d'*Après la réconciliation*. 94 pages (39 F., 5,95 €). La Cinémathèque de Toulouse organise un hommage à la cinéaste à partir du 15 janvier.

## Un cyber-« Hamlet » à New York

Hamlet. Cette version de la pièce de Shakespeare est saturée d'écrans et de comique involontaire

Film américain de Michael Almereyda. Avec Ethan Hawke, Kyle MacLachlan, Diane Venora, Bill Murray, Liev Schreiber. (1 h 55).

Hamlet semble être le héros existiel parfait pour une star comme Ethan Hawke, désireuse de quitter son emploi habituel pour trouver un rôle à sa mesure. La pièce de Shakespeare réactualisée par Michael Almereyda décrit une lutte de pouvoir dans une multinationale baptisée « Danemark » et dont les quartiers généraux se situent dans l'hôtel Elsinore à Times Square, New York. Claudius (Kyle MacLachlan) a pris les rênes de la compagnie après s'être marié avec la femme (Diane Venora) de son prédécesseur assassiné. Pour affronter cette mère et ce beau-père maléfiques, Hamlet a revêtu un bonnet de laine péruvien et s'est équipé d'une caméra numérique. On peut croire un bref instant qu'Ethan Hawke a confondu le plateau d'*Hamlet* avec celui de *Tintin et le temple du Soleil*.

Les efforts déployés par Ethan Hawke pour dramatiser un personnage qui n'est pas le plus drôle du théâtre de Shakespeare atteignent des sommets de comique involon-

taire. Kyle MacLachlan, Diane Venora et Bill Murray dans le rôle de Polonius apparaissent en revanche plus imposants. Liev Schreiber dans le rôle de Laertes constitue un autre handicap. Son jeu grandiloquent fait sourire.

Modernité oblige, cette version d'*Hamlet* est saturée d'écrans. Le jeune prince délivre l'un de ses monologues sur celui d'un ordinateur. Le spectre apparaît pour la première fois sur l'écran de contrôle d'un ascenseur. Un autre fantôme apparaît plus tard sous la forme de James Dean, sans doute l'*Hamlet* version Actors Studio auquel aspire Ethan Hawke. Le fameux monologue : « Etre ou ne pas être » est asséné dans les allées d'un vidéoclub, tandis que le piège dans lequel Hamlet pense attraper la conscience du roi n'est plus une pièce de théâtre, mais un film-collage. Même si elle dure un peu moins de deux heures, cette version racourcie d'*Hamlet* s'étire dangereusement. Ethan Hawke est victime du rythme imposé par la pièce de Shakespeare, la disparition progressive des rôles secondaires lui laisse une place de plus en plus importante, qu'il ne parvient jamais à remplir.

S. B.



**ABONNEMENT**  
**DÉCOUVERTE**  
**5 numéros - 99 F\***  
au lieu de 175 F (prix de vente au numéro)  
soit une économie de plus de 40 %

Offre réservée aux lecteurs du *Monde* non abonnés aux *Cahiers du cinéma*.

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Bureau distributeur \_\_\_\_\_

JE JOINS MON RÉGLEMENT PAR :  
 Chèque bancaire ou postal à l'ordre des **CAHIERS DU CINÉMA**.  
 Carte bancaire n° \_\_\_\_\_  
Expirant le \_\_\_\_\_  
Signature obligatoire \_\_\_\_\_

Bulletin à retourner aux :  
**CAHIERS DU CINÉMA** - Service Abonnement  
24, avenue du Général Leclerc - 60646 Chantilly cedex

\*Offre spécialement réservée aux lecteurs dématérialisés de l'*Édition papier*. Exempter - 19 €. Vente à l'unité : 35,000 F.



110 Rue Amelot, PARIS 11<sup>e</sup>

Réervations : 0 892 680 892\*

Billets en vente : FNAC - CIRQUE D'HIVER

CARREFOUR - RÉSEAU FRANCE BILLET

Métro : Filles du Calvaire / République / Oberkampf - Bus 20-65-96



SCOPE

NOSTALGIE

TF1

Billet

GIRAUDY

GR

LE MONDE TELEVISON

avec **Le Monde**  
DATÉ DIM./LUNDI

## HORS CHAMP

■ Robert Guédiguian va signer sa première mise en scène de théâtre du 1<sup>er</sup> mars au 7 avril 2001 au Théâtre national de Chaillot à Paris, où il guidera Ariane Ascaride dans un texte à personnage unique écrit par Evelyn Pieiller et intitulé *Grand Théâtre*. Elle incarnera le commissaire-entreprise chargé d'un théâtre menacé par la faillite.

■ Gérard Depardieu serait la vedette d'un film scandinave, adapté du roman *Le Livre de Dina*, de la femme-écrivain norvégienne Herbjørg Wassmo. Intitulée *Je suis Dina*, cette super-production au financement franco-germano-scandinave doit être réalisée par le Danois Ole Bornedal.

■ Jonathan Demme doit tourner un remake de *Charade*, le film de Stanley Donen avec Cary Grant et Audrey Hepburn. On ignore qui en sera la vedette, mais il semble acquis que le cinéaste du *Silence des agneaux* tournera en France.

■ Antonio Banderas pourrait interpréter le rôle principal de *Fu Manchu*, que prépare son compatriote Alex de la Iglesia, production espagnole qui doit narrer les aventures d'un agent latino du FBI aux prises avec un malfaisant docteur chinois.

■ Philippe Katerine fait ses débuts à l'écran, en tournant dans le court métrage que réalise le critique Thierry Jousse, *Nom de code : Sacha*, qui pourrait aussi donner l'occasion d'un disque.

## L'exceptionnelle part de marché des films américains

En 2000, l'essor des multiplexes profite aux produits hollywoodiens, même si « *Taxi 2* » bat des records et que quelques films d'auteur ont aussi trouvé le succès

**NI LES SUCCÈS** annoncés d'*A l'aube du sixième jour* et de *Billy Elliot* ni les débuts de mauvais augure du *Prince du Pacifique* (tous films sortis le 20 décembre) ne changeront les statistiques de fréquentation pour 2000. Globalement, il s'agit d'une bonne année pour les salles, qui devraient enregistrer une hausse sensible par rapport aux 155 millions d'entrées de 1999. Sans prétendre égaler les 170 millions de 1998, « l'année de *Titanic* », les plus optimistes espèrent s'en approcher. La mauvaise nouvelle, en revanche, concerne les parts de marché, avec un recul des films français à 27 % et un effondrement des films d'« autres origines » à 5 %, selon les statistiques de l'hebdomadaire professionnel *Le Film français*, qui laissent une exceptionnelle part au lion américain : 68 %, 9 points de plus qu'en 1999, et le plus haut niveau de toute l'histoire du cinéma. Les multiplexes, dont les effets sur le volume et la structure de la fréquentation sont accusés par la mise en place des cartes d'abonnement, sont responsables de ce double phénomène.

Observée en détail, la carte du succès en salles au cours de l'année 2000 montre pourtant un paysage plus nuancé. Ce paysage est dominé

par un triomphe exceptionnel, celui de *Taxi 2*, avec 10,3 millions d'entrées. Le film de Krawczyk prend place au 18<sup>me</sup> rang des best-sellers du marché français toutes époques confondues, derrière *Bambi* et devant *Trois hommes et un couffin*, mais au cinquième rang des productions françaises (derrière *La Grande Vadrouille*, *Les Visiteurs*, *Le Petit Monde de Don Camillo* et *Le Corniaud*), confirmant la primauté absolue de la comédie parmi les produits made in France.

## PHÉNOMÈNE ÉTONNANT

Dans un environnement économique de plus en plus concentré, cette production de Luc Besson marque aussi la réussite d'une petite société de distribution, ARP, et dément l'adage selon lesquelles les « suites » n'égalent jamais le film *princeps* : considérable succès, le premier *Taxi* n'avait attiré « que » 6,44 millions de spectateurs.

Au deuxième rang vient un second triomphe, celui du *Sixième Sens* avec 7,7 millions d'entrées. Il s'agit là aussi d'un phénomène étonnant si, nonobstant la puissance de distribution Gaumont-Disney et la présence de la star Bruce Willis, on considère qu'il s'agit d'un premier film, au thème (un enfant qui voit

des morts) et au traitement fort peu accrocheurs. Comme en 1999 viennent ensuite 30 titres à plus de un million d'entrées (peloton que *Chicken Run* aura intégré avant la fin de l'année), mais parmi eux, ils sont cette année 14 à dépasser les 2 millions, contre 11 l'année précédente. Six de ces trente films seulement ne viennent pas de Hollywood, mais, parmi eux, on remarque à côté de deux comédies françaises grand public « classiques » (*Jet Set* et *Meilleur espoir féminin*) une comédie plus sophistiquée, *Le Goût des autres* ayant bénéficié d'un accueil public extraordinaire, et deux films « à énigme », le néo-polar truffé d'effets *Les Rivières pourpres* et l'inattendu *Harry, un ami qui vous veut du bien* de Dominik Moll.

*Dancer in the dark*, palme d'or de Lars Von Trier, joue le rôle du succès ni français ni américain, mais il fait moins bien que *Tout sur ma mère*, de Pedro Almodovar, l'année précédente. On peut également relever le succès de *Tigre et dragon*, production américaine mais film chinois par son histoire, ses acteurs et sa version originale. Deux autres films chinois ont fait l'événement en 2000, *In the Mood for Love* de Wong Kar-wai et *Yi Yi* d'Edward Yang, illustrant exemplairement le dédoublement du mar-

ché du cinéma, et la possibilité, à une tout autre échelle que celle des énormes machines commerciales, de succès pour un cinéma plus exigeant. Ce dont témoignent les résultats de *Merci pour le chocolat*, de Claude Chabrol, à plus de 800 000 entrées, des *Destinées sentimentales*, d'Olivier Assayas, à plus de 500 000, de *Saint-Cyr*, de Patricia Mazuy, à 460 000, le bon accueil réservé par le public aux *Blessures assassines*, de Jean-Pierre Denis, à *Ressources humaines*, de Laurent Cantet, à *Kippour*, d'Amos Gitai, et au *Tableau noir*, de Samira Makhmalbaf, et encore à *Drôle de Félix* et à *Beau Travail*, aux *Terriens* et aux *Glaumeurs et la glaneuse*.

Il faut aussi mettre dans l'autre plateau de la balance les graves échecs publics de *Vatel*, de *L'Extra-Terrestre*, des *Acteurs*, d'*Amazone*, du *Libertin*, de *La Veuve de Saint-Pierre*, de *Sade* ou de *Code inconnu*. On peut certes tenter de se consoler en songeant que la liste des échecs venus d'outre-Atlantique est bien plus longue. Mais ce serait oublier qu'une industrie de flux comme Hollywood est organisée pour supporter ces aléas, alors qu'une industrie de prototypes en souffre gravement.

Jean-Michel Frodon

## Les préférés du public

Taxi 2 : 10 314 637 spectateurs ; Le Sixième sens : 7 769 843 ; Gladiator : 4 639 988 ; Toy Story : 4 509 383 ; Mission impossible 2 : 4 085 845 ; Le Goût des autres : 3 759 561 ; Scary Movie : 3 642 848 ; Les Rivières pourpres : 3 170 970 ; Dino : 3 032 350 ; American Beauty : 2 985 549 ; Scream 3 : 2 603 962 ; Erin Brockovich : 2 555 403 ; Sleepy Hollow : 2 394 736 ; 60 secondes chrono : 2 386 065 ; La Plage : 2 279 427 ; Pokémon : 2 202 654 ; Jet Set : 1 897 531 ; X Men : 1 856 160 ; Harry, un ami qui vous veut du bien : 1 850 016 ; Stuart Little : 1 822 516 ; Apparences : 1 806 222 ; Mon voisin le tueur : 1 749 860 ; La Ligne verte : 1 723 660 ; Tigre et dragon : 1 614 177 ; Charlie et ses drôles de dames : 1 578 112 ; L'Homme sans ombre : 1 482 677 ; O'Brother : 1 425 824 ; En pleine tempête : 1 395 515 ; Meilleur espoir féminin : 1 176 034 ; The Patriot : 1 118 693 ; Dancer in the dark : 1 103 582 ; Anna et le roi : 1 075 095. (Ces chiffres portent sur les films distribués en France depuis le 24 décembre 1999 et concernent les résultats au 19 décembre. Parmi les titres figurant ci-dessus, seul Dino : 38 FF, enregistre des scores importants susceptibles de faire monter dans le classement. Source : Le Film français.)

## Cinéma de chambre, cinéma en chambre

## La Confusion des genres. Une exploration cynique des désordres amoureux rachetée par les acteurs

Film français d'Ilan Duran Cohen. Avec Pascal Greggory, Nathalie Richard, Julie Gayet, Alain Bashung. (1 h 34).

Au fil des premières séquences, Ilan Duran Cohen dispose ses personnages comme s'il avait en tête de mettre en images les lieux communs des conversations contemporaines sur l'amour : le désir circule sans trouver d'objet, il se déguise sous les rapports d'argent, se masque derrière des métaphores faciles à déchiffrer : le crime, la prison. Le titre même annonce l'ambition de dérouter, de brouiller les pistes. Il y a de quoi être exaspéré : Alain (Pascal Greggory) est un pâtre avocat, employé par une soprano du barreau, Laurence (Nathalie Richard). Il est bisexuel et une soudaine crise identitaire lui fait épouser sa patronne, juste après avoir si mal défendu Marc (Vincent Martinez), un jeune et joli criminel qui a été

condamné à perpétuité. Malgré cette accumulation primitive d'artifices et d'excès, une fois le truand entôlé et les avocats fiancés, la pâte du film commence à lever. Il faudrait lire le plan de tournage de *La Confusion des genres*, savoir exactement ce qui s'est passé sur le plateau, pour déterminer les responsabilités. Le réalisateur a-t-il ourdi, de bout en bout, ce joli complot, qui voit les acteurs s'emparer de leurs personnages et les pousser bien au-delà des limites que leur imposait au départ le scénario ? A moins que ce ne soient les comédiens eux-mêmes qui aient décidé de pousser le bouillon un peu loin, profitant des hiatus béants que leur offrait la construction dramatique.

De toute façon, le résultat est là : un film de chambre (et, pour une bonne part, en chambre) pour petit ensemble, qui permet aux acteurs d'explorer allègrement la frontière entre l'attirance et la répulsion. On parle ici des relations

entre les personnages, mais aussi de celles qui s'établissent de l'écran vers la salle. Au centre du film, il y a la présence impressionnante de Pascal Greggory, incarnation de l'irresponsabilité totale, qui enchaîne avec superbe les variations sur le thème du contraste entre son pouvoir de séduction et la veulerie qui guette sans cesse Alain.

## TOUS EXCELLENTS

Autour de lui, les comédiens se lacent à l'assaut de cette forte-ressée molle. Le scénario leur réserve quelques déconvenues, mais dans l'accomplissement de leur métier ils sont tous excellents. Ce générique pléthorique permet d'organiser une petite distribution des prix : celui de l'énorme surprise pour Alain Bashung, qui joue le compagnon de cellule de Marc. Quasi méconnaissable, massif et mou, le chanteur est ici tout à fait acteur, irradiant une présence troublante, entre banalité et perversité. A Julie Gayet, l'amoureuse du

jeune criminel, celui du talent enfin déployé, avec un charme, une agressivité dans la séduction qui sortent l'actrice de ses récents emplois de chic fille.

Nathalie Richard devrait enfin recevoir une espèce de récompense humanitaire : elle fait preuve d'une inépuisable générosité envers un rôle d'une absolue ingratitudine, qui laisse, au terme du film, son personnage défait. Pousé à l'extrême dans ce cas, cette ingratitudine marque la limite d'un film brillant et presque mesquin. Dans son exploration de la confusion des genres, Ilan Duran Cohen demande beaucoup à ses acteurs pour les contempler d'un regard narquois, comme si cette débauche d'énergie et de talent ne lui importait guère, comme si son seul souci était d'imprimer au film la marque d'un intellect supérieur, qui se situe des désarros et des souffrances qu'il vient d'imaginer.

Thomas Sotinel

## NOUVEAUX FILMS

## BON PLAN

■ Voici une tentative héroïque d'opposer une stratégie européenne à l'offensive hollywoodienne : face aux films montrant des bandes de jeunes Américains circulant en 4x4 dont la consommation d'essence équivaut à la production journalière du Koweït, c'est une œuvre française consacrée à une bande de jeunes sillonnant l'Europe grâce à la Carte interrail. Ce *railroad movie* exhale les mêmes charmes que les voyages dans les compartiments de seconde bondés : on sent parfois durement le manque d'argent, mais on fait des rencontres intéressantes. Les jeunes comédiens d'abord, assez consciencieux pour s'éloigner des clichés généralement associés à la fin de l'adolescence, Roland Giraud et Thierry Lhermitte ensuite, chacun à un bout du périple, l'un enseignant à double vie, l'autre en faux gourou et vrai chic type, qui s'amusent de façon assez communautaire.

T. S. Film français de Jérôme Lévy. Avec Ludivine Sagnier, Véronique Balmé, Marie Gili-Pierre, Thomas Blanchard, Pascal Reneric, Roland Giraud et Thierry Lhermitte. (1 h 30).

## THE CLOSER YOU GET (Séduction à l'irlandaise)

■ Au rayon des fantaisies rurales venues des îles Britanniques, on ajoutera cette pochade irlandaise. Dans le village de Kilvara, les hommes, désespérés par le manque de ressources locales, placent une petite annonce dans le *Miami Herald*, afin de faire venir jusque dans le comté de Donegal quelques Américaines nubiles. Réalisé par une femme, le film garde tout au long un

ton gentiment féministe, servi en cela par des acteurs mâles qui n'hésitent pas à se ridiculiser. Une fois de plus, on remarquera le talent de Ian Hart (*Backbeat*, *La Fin d'une liaison*), en boucher oublieux de la présence de sa jolie vendeuse au point de se faire teindre en blond platine dans la perspective du débarquement des fiancées commandées par correspondance. Le titre anglais (Plus on est proche...) dévoile la fin inéluctable et morale de cette comédie aussi bien exécutée qu'elle est prévisible.

T. S. Film irlandais d'Aileen Ritchie. Avec Ian Hart, Niamh Cusack, Ewan Stewart. (1 h 32).

## THOMAS LE FAUCONNIER

■ Au Moyen Age, en Slovaquie, un jeune garçon se découvre un don particulier : celui de se faire comprendre des animaux. Ce pouvoir extraordinaire lui permettra de venir à bout des ruses de l'ignoble fauconnier du seigneur des lieux, de retrouver le fiancé enlevé de la fille de celui-ci, de réhabiliter enfin l'ancien fauconnier déchu. Le récit de *Thomas le Fauconnier* adopte le principe du conte pour enfants. Au terme d'un scénario suffisamment mouvementé pour maintenir intacte l'attention d'un spectateur un peu réticent, le héros aura sur, selon un schéma très déterminé, mettre ses talents hors du commun au service du bien. Ce film sympathique aurait toutefois gagné à bénéficier d'une mise en scène moins anonymement télévisuelle.

Jean-François Rauger

Film slovaque de Vaclav Vorlick. Avec Bruno Horlick, Juraj Kukura. (1 h 36).

## RAISONS DE VIVRE

■ Une jeune femme énumère, face à la caméra, sa vie au cours des dernières années. Veuve, elle s'est retrouvée seule avec son petit garçon. Elle rencontre, un jour, un homme séduisant, de dix ans son cadet, dont elle tombe amoureuse. La réciproque semble vraie. Il est homosexuel. Comment vivre alors une relation marquée par cette différence, par le doute, l'incertitude et la précarité des sentiments qu'elle semble impliquer ? *Raisons de vivre* paraît fonctionner selon le principe des articles « société » des magazines féminins (« C'est un homosexuel, que faire ? »). En essayant d'échapper à un déterminisme sociologique un peu plombé, les auteurs du film ont imaginé conforter les évolutions d'un tel récit en adoptant quelques ficelles mélodramatiques et quelques références cinéphiles. Le procédé est trop voyant.

J.-F. R

Film espagnol d'Alfonso Albacete et David Menkes. Avec Emma Suarez, Juan Diego Botto. (1 h 46).

## LA SAISON DES HOMMES

■ Quand les hommes travaillent onze mois sur douze à Tunis, les femmes les attendent à Djerba. *La Saison des hommes* est l'histoire de l'une d'entre elles, Aïcha, contrainte de fabriquer des tapis sous le joug de son autoritaire belle-mère, attendant comme une délivrance renouvelée, puis avec de moins en moins d'espérance, les retours de son mari. Le film de Monfida Tlatli décrit une situation particulière, qui dessine moins un pouvoir abusif masculin qu'une forme de matriarcat dont la belle-mère de l'héroïne représente une version violente, construite sur l'absence, mais aussi la faiblesse présumée des hommes. Chaque personnage de femme se voit alors tenu d'endosser par le récit une attitude particulière face au sort qui est le sien, de l'hystérie à la révolte en passant par la résignation. C'est sans doute la faiblesse d'un film qui, s'il permet la découverte d'une situation très particulière, semble n'apporter que des réponses attendues.

J.-F. R

Film franco-tunisien. Avec Rabia Ben Abdallah, Sabah Bouzouita, Galia Ben Ali. (2 h 04).

## INCASSABLE, LAISSENS LUCIE FAIRE

■ Lire page 17.

APRÈS LA RÉCONCILIATION, HAMLET

■ Lire page 18.

LA CONFUSION DES GENRES

■ Lire ci-dessus.

DONJONS & DRAGONS

■ La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.



L'une des femmes de « La Saison des hommes ».

**Le Quatuor**  
Il pleut des cordes

26, 27, 28, 29  
et 30 décembre  
20 h

Location : 01 40 28 28 40  
www.chatelet-theatre.com

CHATELET

MAIRIE DE PARIS

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

20.45 et 1.00 Le Club. Best of sur le thème de la justice. LCI

## MAGAZINES

19.00 Archimède. Spécial Noël. Arte

19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première

20.50 Stars de l'an 2000. Taxi 2. Britney Spears. Johnny : Tour Eiffel, le concert de l'année. Anelka : de l'enfer au paradis. Alizée. 10 commandements. Pikachu. Kaas. M 6

22.15 Ca se dispute. Ascètes ou jouisseurs : Qui a raison ? TV 5

23.05 52 sur la Une. TF 1

0.30 Howard Stern. Invités : The Bacon Brothers ; Fiona Apple. Paris Première

## DOCUMENTAIRES

20.15 La Vie en feuilleton. Chasseurs d'ouragans. [2/5]. Avis de tempête. Arte

20.30 Marx Brothers. [2/2]. Côté cour, côté jardin. Planète

20.40 La Vie en face. Geri, une ex-Spice Girl. Arte

21.00 Vittorio Mussolini. Cinéma et fascisme. Histoire

21.00 Piero della Francesca, peintre du silence. Mezzo

21.40 Naissance du christianisme. [4/4]. Planète

22.05 Emmanuel Berl. [3/5]. Histoire

22.05 Fous d'animaux. Disney Channel

22.10 Gros plan sur Béatrice Dalle. Festival

22.16 Théma Max, le roi du rire. Max Linder, ce père que je n'ai pas connu. Le Temps de Max. Arte

22.30 Mengèle, le rapport final. Odyssée

23.00 Les Combats de Mike Tyson. Pathé Sport

23.10 En course autour du monde. Planète

23.30 Les Derniers Gardiens de phare. Odyssée

23.50 La Guerre des loups. [3/3]. Echec et mat (1975-1989). Histoire

## MUSIQUE

20.05 Don Juan, de Strauss. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. Mezzo

21.00 Music from the Northern Lands. Avec John Lill, piano. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la BBC, les Ardwyn Singers et le Chœur polyphonique de Cardiff, dir. Andrew Davis. Muzzik

21.45 Concerto pour violon n° 3 de Mozart avec Gilles Apap. Par la Sinfonia Varsovia, dir. Gilles Apap. Mezzo

22.35 Coppélia, de Delibes. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Sir Georg Solti. Mezzo

23.00 Marcia Sweet 2000. Muzzik

23.15 Jules César en Egypte. Par la Staatskapelle de Dresde, dir. Craig Smith. Mezzo

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivissons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. Muzzik

0.05 Musiciens, collectivis

# La demande de mise en liberté de Jean-Christophe Mitterrand devait être examinée mercredi matin

Son avocat dénonce un « règlement de compte »

**JEAN-CHRISTOPHE** Mitterrand devait comparaître, mercredi 27 décembre à 9 heures 30, devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, réunie pour statuer sur la demande de mise en liberté déposée par le défenseur du fils de l'ancien président de la République, M<sup>e</sup> Jean-Pierre Versini-Campinchi. Ecroué à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, depuis le 21 décembre, M. Mitterrand a été mis en examen pour « complicité de commerce d'armes illicite, trafic d'influence par une personne investie d'une mission de service public, recel d'abus de biens sociaux, recel d'abus de confiance et trafic d'influence aggravé » par les juges d'instruction Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, dans le cadre d'une enquête sur un trafic d'armes illicite à destination de

l'Angola, qui met notamment en cause Pierre Falcone, dirigeant de la société Brenco trading international limited. L'ancien conseiller aux affaires africaines et malgaches du président François Mitterrand est soupçonné d'avoir fait bénéficier Brenco de ses bonnes relations avec des hauts dirigeants du régime de Luanda.

Selon son avocat, M. Mitterrand, placé comme toutes les personnalités dans une cellule individuelle de la prison de la Santé, « supporte physiquement la détention, d'autant qu'il est très correctement traité par les surveillants ». En revanche, il se serait atteint psychologiquement, « effondré », toujours selon M<sup>e</sup> Versini-Campinchi, par l'image du « fils d'un ancien président socialiste de la République française qui a un compte en Suisse ». Aux yeux de

son défenseur, le placement en détention provisoire de Jean-Christophe Mitterrand s'apparente à « un règlement de compte ». « On a voulu à travers cela tuer le symbole du père, le président de la République », estime-t-il.

#### « DU LOBBYING EN ANGOLA »

Sur le fond du dossier, l'avocat affirme ne pas comprendre ce que la justice française peut reprocher à son client. « Pourquoi la France peut-elle poursuivre ?, s'indigne-t-il. M. Mitterrand a fait du lobbying en Angola. Il n'est pas intervenu auprès de personnalités françaises. Pour ce travail, il a été rémunéré par une société étrangère, et payé en Suisse. Les armes à l'origine de cette affaire n'ont même pas transité par la France. En droit français, en dehors de la pédophilie, il n'est pas possible

de poursuivre pour une infraction commise sur un territoire étranger. »

Entendu par les policiers lors de sa garde à vue, Jean-Christophe Mitterrand avait contesté que la rémunération de 1,8 million de dollars (environ 13 millions de francs) versée par Brenco sur un compte suisse numéroté, ait un quelconque rapport avec le trafic d'armes. « Il ne s'agissait que de conseils relatifs à des opérations financières », précise M<sup>e</sup> Versini-Campinchi. Selon l'avocat, M. Mitterrand n'aurait fait là qu'une intervention exceptionnelle. La société de pêche mauritanienne, dont il est l'un des actionnaires, reste sa principale activité.

« Tout l'argent qu'il a gagné est destiné à être réinvesti dedans », affirme son défenseur.

Pascal Ceaux

## Quand l'Université forme des écrivains publics

### TOULON

de notre correspondant

« Se rendre honneureusement chez l'écrivain public, comme on allait jadis se faire avorter, c'est du passé. » L'image est osée, mais Bernard Caravec a le goût de la provocation et c'est pour donner ses lettres de noblesse à un métier d'utilité publique qu'il a lancé un diplôme universitaire d'écrivain public. Il s'agit de préparer « à une profession dont la valorisation est aussi importante pour le prestataire que pour le demandeur... »

Dispensée au sein de l'université de Toulon et du Var, cette formation s'étale sur un année scolaire, soit deux cent trente-cinq heures de cours portant sur les enjeux culturels et sociaux de l'écriture, la pratique de l'expression écrite (avec les techniques de l'entretien et de l'écoute) et une initiation au droit administratif, social et fiscal. Dépassée, l'image de l'écrivassier appliquant ses pleins et déliés sur une table bancale dans une officine sombre. Les dix-huit étudiants – dont quatorze femmes – qui suivent ce DU sont bacheliers : ils ont entre vingt-trois ans et cinquante-six ans, et sont tous attirés par le caractère social de la profession.

« J'ai été confrontée à des difficultés insurmon-

tables dans le cadre de démarches administratives, j'ai dû affronter des employés ne prenant pas la peine de m'écouter..., explique, Martine Bluy-Weber (quarante ans) cadre commercial sans emploi. J'y suis arrivée à force de pugnacité. Et j'ai eu l'idée de transformer cette aventure en métier. Je suis venue chercher la technique sur les bancs de la fac. »

#### « LE DIPLÔME NOUS CRÉDIBILISE »

Après avoir réalisé un stage à la maison de la justice et du droit de Toulon, elle est presque assurée d'avoir du travail au terme de sa formation. « Quant au diplôme, il nous crédibilise aux yeux des administrations qui font appel plus ou moins régulièrement à des écrivains publics sans statut, sans reconnaissance réelle », ajoute Nadine de Gaetano (trente-neuf ans), qui fusrite « l'assimilation faite entre cette fonction sociale et le bénivolat » ; elle qui souhaiterait transformer sa prestation volontaire, dans une municipalité proche, en emploi pérenne.

Ce diplôme, unique en France, permet également de découvrir un métier en constante mutation. L'aide à l'écriture, à la démarche administrative ne s'adresse plus exclusivement à une

population immigrée ; elle n'est pas, non plus, le lot des seules personnes précarisées faute d'emploi ou de revenus suffisants... Installé depuis cinq ans à Carqueiranne, petite ville côtière proche de Hyères, Eric Findji (trente-neuf ans) a déculpé sa clientèle : il atteste qu'elle est constituée à 80 % de personnes d'un bon niveau culturel, qui font appel à lui pour des lettres de motivation, des demandes d'emploi ou la réalisation de dossiers, « sans parler de ce médecin-psychiatre qui a fait appel à moi pour vulgariser une communication médicale ardue et inaccessible au grand public ».

Le métier est varié. Il accueille une population très différente suivant son implantation, en milieu urbain ou hors des grandes agglomérations. Une chose est sûre : le marché n'est pas encombré. Et il attire même de jeunes diplômés, comme William Degreux, âgé de vingt-sept ans, qui, avec une maîtrise de lettres et une « expérience décevante » dans l'enseignement, aspire à « partager les mots avec ceux qui en ont le plus besoin ». Une vraie aventure humaine, pour ceux, qui par les mots, sauront approcher les remèdes.

José Lenzini

## Le sexologue Gilbert Tordjman accusé de gestes déplacés par une patiente

**SELON** *Le Parisien* du 25 décembre, le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire contre X visant des faits reprochés au docteur Gilbert Tordjman, célèbre sexologue parisien, accusé par l'une de ses patientes de propos et gestes déplacés. M. Tordjman aurait abusé de son statut de médecin à l'égard d'une femme, Sylvie P., qui lui reproche « des gestes et des paroles obscènes lors de séances d'hypnose dispensées entre février et mai 1999 », indique le journal.

La patiente, disant souffrir de problèmes de libido, aurait fait appel au médecin qu'elle connaissait de réputation. Au cours de sept séances de consultation en tête-à-tête, Gilbert Tordjman aurait eu « des gestes

trop inquisiteurs, des frôlements un peu trop osés, des baisers volés et des propos d'une rare vulgarité ».

Choquée par le procédé, Sylvie P. a déposé une première plainte auprès du Conseil de l'ordre des médecins, suivie d'une autre dans un commissariat de la région parisienne. Le blâme dont a fait l'objet le médecin de la part de ses pairs ne concerne en rien les gestes prétdument « déplacés ». « Aucune faute déontologique n'apparaît démontrée en ce qui concerne les paroles et les gestes obscènes auxquels se serait livré le docteur Tordjman », rapporte *Le Parisien* citant le Conseil de l'ordre. En revanche, l'instance disciplinaire des médecins reproche au sexologue d'avoir levé le secret médical en laissant

son épouse, qui est sa cothérapeute, entrer en contact avec Sylvie P. Or, M<sup>e</sup> Tordjman, sexologue de formation, n'est pas médecin.

L'épouse du sexologue aurait en fait cherché à entrer en contact avec la patiente après que celle-ci eut déposé sa plainte au Conseil de l'ordre, pour la convaincre de renoncer, arguant du fait que son mari, âgé aujourd'hui de soixante-douze ans, souffrait de problèmes cardiaques et qu'une telle affaire pouvait discréditer la famille Tordjman, dont les trois enfants sont tous médecins.

Interrogé par *Le Monde*, Gilbert Tordjman estime que le blâme du Conseil de l'ordre l'« innocent totalement » des faits reprochés

par Sylvie P. Concernant l'ouverture d'une information judiciaire, il affirme n'avoir « aucun commentaire à faire ».

Le célèbre médecin doit l'essentiel de sa réputation aux ouvrages de vulgarisation et aux entretiens accordés aux médias à propos de la sexologie, discipline médicale mal codifiée qu'il avait été l'un des premiers à introduire en France dans les années 60. Ancien spécialiste de gynécologie et adepte du recours à la technique de l'hypnose, le docteur Tordjman a été le président-fondateur de l'Association mondiale de sexologie et secrétaire général de la Société française de sexologie. Parmi les ouvrages qu'il a publiés figurent *Profession : sexologue* et *La Sexualité au fil de la vie*.

Plus de 300 personnes ont péri en Chine dans l'incendie d'un centre commercial

**AU MOINS** 309 personnes sont mortes, lundi 25 décembre, dans l'un des plus graves incendies survenus en Chine au cours des dix dernières années. Selon la presse chinoise, le sinistre, qui s'est produit dans un centre commercial situé dans la banlieue de Luoyang (province centrale du Henan), a également fait plus de dizaines de blessés. Le feu a pris, en milieu de soirée, au rez-de-chaussée du bâtiment, avant de se propager dans les étages supérieurs pour atteindre le quatrième, où près de 200 personnes participaient à une soirée dansante.

Lorsque les flammes ont envahi l'immeuble, les personnes à l'intérieur ont eu du mal à s'échapper car les sorties étaient bloquées par des cartons de marchandises stockés par les commerçants, a précisé un habitant. L'immeuble à la façade de verre comptait six ou sept étages abritant notamment des boutiques de vêtements. Selon l'agence semi-officielle Nouvelles de Chine, la panique a conduit cinq ou six personnes à sauter par les fenêtres pour échapper au brasier, tandis que la plupart sont restées sur place, attendant des secours.

Le feu a finalement été éteint par les pompiers quatre heures plus tard. L'incendie a été causé par une fuite de gaz dans une cuve de chauffage. Les pompiers ont évacué l'immeuble et ont mis en place des échelles pour aider les personnes coincées à sortir. Les pompiers ont également déclenché des sirènes pour avertir les personnes à l'intérieur de l'immeuble.

**GUY GEORGES**, LE PRÉSUMÉ TUEUR en série de l'Est parisien, a tenté avec deux autres co-détenus de s'évader, mardi 26 décembre, de la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, mais la tentative a échoué. Les trois détenus, qui se trouvaient à l'isolement dans trois cellules différentes, « ont scié les barreaux et les grillages de leur cellule respective. L'un des trois a été appréhendé vers 5 h 15 par les agents qui effectuaient leur ronde alors qu'il était déjà dehors. Les deux autres, dont Guy Georges, ont pu aussi être remis en cellule », a expliqué un syndicaliste. « Il y a eu un petit incident auquel nous avons mis fin, effectivement », a confirmé la direction de la prison. Guy Georges, renvoyé le 13 avril devant la cour d'assises, est accusé de sept assassinats précédés de viols, d'une tentative d'assassinat, d'un viol et de deux agressions (Le Monde du 24 mai).

### DÉPÉCHES

■ **DISTINCTIONS** : David Douillet, qui a conservé à Sydney son titre olympique des lourds, a été désigné champion des champions français 2000 par le quotidien *L'Equipe*, dans son édition du mardi 26 décembre. Le judoka français avait été sacré une première fois en 1995. Avec 206 points, il devance cette fois Zinedine Zidane, le meneur de jeu de l'équipe de France de football, qui obtient 161 points. Quant à Michel Platini, il a été désigné meilleur joueur français du siècle par *France Football*, qui fait par ailleurs d'Aimé Jacquet son entraîneur français du siècle.

■ **ÉCHECS** : L'Indien Viswanathan Anand a gagné, dimanche 24 décembre à Téhéran (Iran), le championnat du monde d'échecs organisé par la Fédération internationale d'échecs (FIDE), en battant en finale l'Espagnol d'origine lettonne Alexei Chirov, sur le score de 3,5 points à 0,5. En l'absence des deux meilleurs joueurs du monde, les Russes Garry Kasparov et Vladimir Kramnik, qui ont disputé en octobre et novembre leur propre championnat organisé par la société privée britannique Braingames, Viswanathan Anand, n° 3 mondial, a survolé cette compétition par élimination directe, ne concédant aucune défaite. Depuis 1993, date à laquelle Garry Kasparov a claqué la porte de la FIDE, deux championnats du monde coexistent.

Tirage du *Monde* daté mardi 26 décembre 2000 : 396 127 exemplaires. 1-3

